مكررا من الاصل

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15527 – 7 F

MERCREDI 28 DÉCEMBRE 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La folle machine indo-pakistanaise

Où s'arrêtera l'escalade en cours depuis le début de 1994 entre l'Inde et le Pakistan ? Dernière en date des marques de violente inimitié entre les deux pays du sous-continent, alors qu'approche le cinquantenaire de leur indépendance : Islamabad a ordonné, lundi 26 décembre, la fermeture, dans les dix jours, du consulat de New-Delhi à Karachi, son port et sa capitale économique. Cette mesure survient peu après qu'eurent été annoncées de routinières expulsions réciproques de diplomates.

Le pays musulman a justifié sa décision en accusant son grand voisin de fomenter le « terrorisme » dans une cité en proie, depuis le début du mois de décembre, à un regain de violence entre ses communautés, que le premier ministre, Mme Bhutto, a apparenté à une « guérilla urbaine ». Le chef du gouvernement pakistanais a, « de facto », désigné l'Inde comme fauteur des troubles du Sind, la province dont Karachi est la capitale.

C'ÉTAIT là, d'évidence, la réponse du berger à la bergère : l'Inde ne cesse, en effet, d'accuser Islamabad de fomenter le terrorisme au Cachemire – un territoire internationalement reconnu comme « disputé » entre les deux Etats qui se le sont partagé en 1948 sans que trois guerres survenues depuis lors ne soient parvenues à bouleverser le « statu quo ».

Depuis 1990, le Cachemire indien connaît une insurrection séparatiste. Les groupes qui la conduisent sont divisés sur leur vision de l'avenir : les uns, les plus nombreux et actifs, sont pro-pakistanais, et reçoivent, de fait, une assistance mal déguisée d'Islamabad ; les autres, en nombre croissant, sont indépendantistes. La population, en majorité musulmane, ne cache pas sa haine à l'endroit d'un pouvoir brutal. Delhi tente, en vain à ce jour, de relancer une vie politique que les errements passés des autorités indiennes, notamment d'Indira et Rajiv Gandhi, ont contribué à pervertir.

Devenus unique puissance mondiale depuis la fin de l'URSS, les Etats-Unis ont tenté de s'entremettre entre un Pakistan qui fut leur allié prisé, mais dont ils s'éloignent, et une Inde que son jeu avec Moscou leur rendait antipathique, mais dont ils se rapprochent. Nombre d'esprits, à Washington, tiennent en effet que ce conflit est le plus dangereux sur la Terre, en raison de la capacité nucléaire certaine des deux protagonistes.

MAIS on ne manie pas si aisément deux pays adossés l'un sur une population en passe de bientôt dépasser celle de la Chine, l'autre sur un monde musulman en plein essor politique, et pour qui le Cachemire est surtout un symbole d'identité et d'unité nationales. Aussi tous les efforts américains ont-ils échoué.

Est-il raisonnable, dès lors, d'espérer que les apprentis sorciers sauront se convaincre d'eux-mêmes qu'ils ne peuvent pas, à la fois, devenir, comme ils en ont l'ambition, des puissances du vingt et unième siècle et poursuivre des conflits du dix-neuvième ?

M 0147 - 1228 - 7,00 F



Après le dénouement de la prise d'otages à bord de l'Airbus d'Air France

Le gouvernement s'inquiète d'éventuelles représailles terroristes

Plusieurs membres du gouvernement se sont réunis, mardi 27 décembre dans la matinée, autour du premier ministre, Edouard Balladur, pour examiner la situation au lendemain du dénouement de la prise d'otages sur l'aéroport de Marseille-Provence. Inquiets de représailles des terroristes islamistes algériens, ils ont envisagé le renforcement de la sécurité sur les liaisons Algérie-France, qui ont été provisoirement suspendues. Les témoignages des responsables de l'opération menée par le GIGN révèlent que le commando, après avoir tué trois passagers, voulait à tout prix gagner Paris et tenir une conférence de presse.



Conscients des représailles que pourrait entraîner l'opération menée lundi 26 décembre à Marignane contre les terroristes islamistes, les responsables français ont immédiatement annoncé l'interruption provisoire de toutes les liaisons aériennes et maritimes entre l'Algérie et la France. Le premier ministre, Edouard Balladur, a réuni, mardi matin à l'hôtel Matignon, les ministres des affaires étrangères, de l'intérieur, de la défense et des transports, pour examiner la situation au lendemain de l'intervention du GIGN.

On indiquait, mardi matin, au ministère des affaires étrangères, qu'il ne s'agissait pas de discuter à Matignon d'« une grande remise en chantier » des relations franco-algériennes, mais essentiellement de se pencher sur les questions de sécurité. La suspension « pendant quelques jours » des liaisons entre les deux pays devait être confirmée lors de cette réunion, où l'on devait se pencher sur les moyens à mettre en œuvre ultérieurement, avec les autorités algériennes, pour mieux garantir la sécurité de ces liaisons.

Sur le fond, les événements de ce week-end ne devraient pas infléchir la politique menée par la France vis-à-vis de l'Algérie. « Dans les événements que traverse l'Algérie actuellement, la France ne prend pas parti », a déclaré, lundi 26 décembre, le premier ministre.

CATHERINE SIMON et CLAIRE TRÉAN

Lire aussi

- Un succès pour le chef du gouvernement
- La guerre d'Algérie franchit la Méditerranée
- 17 h 12 : le GIGN donne l'assaut
- Les liaisons aériennes et maritimes suspendues

pages 7 à 9

M. Eltsine évoque le désengagement de l'armée russe en Tchétchénie

Pour mettre fin à la grogne de l'armée ainsi qu'à l'émotion provoquée par les raids aériens sur Grozny, le président russe, Boris Eltsine, a annoncé, lundi 26 décembre, que l'armée « ne serait plus engagée dans les hostilités » en Tchétchénie. Les troupes du ministère de l'intérieur, déjà à la pointe des combats, auront désormais la haute main sur les opérations. M. Eltsine devait présenter, mardi 27 décembre, un plan détaillé de règlement politique du conflit.

page 3

Deux pistes pour le meurtre de Jean-François Filippi

Au lendemain de l'assassinat, lundi matin près de son domicile en Haute-Corse, de Jean-François Filippi, ex-président du SC Bastia, les enquêteurs se refusent à privilégier l'une ou l'autre des deux pistes qui s'offrent à eux : celle liée à la catastrophe de Furiani et celle des sociétés que dirigeait le maire (div. d.) de Lucciana et dont plusieurs avaient été la cible d'attentats bien avant ce drame. La justice ne voit donc pas la nécessité d'envisager une autre date et un autre lieu pour le procès du drame de Furiani, prévu le 4 janvier à Bastia.

page 11

Le Crédit lyonnais sort du capital d'Adidas

Après avoir engagé depuis huit mois une bataille judiciaire pour mettre fin à ses relations avec Bernard Tapie, le Crédit lyonnais sort du capital d'Adidas, qui a été pendant un temps le fleuron du groupe du député des Bouches-du-Rhône. Robert Louis-Dreyfus, le président d'Adidas, et quatre de ses associés, sollicités il y a un peu moins de deux ans pour reprendre Adidas, ont décidé d'exercer une option d'achat portant sur la quasi-totalité du capital de la firme d'articles de sport. Mais si le Lyonnais disparaît comme actionnaire d'Adidas, il reste le financier des repreneurs.

page 15

New-York sur scènes

Avec Paris et Londres, New-York est la scène la plus active du monde, surtout en période de fêtes où les créations et expositions se succèdent. Olivier Schmitt est allé voir les plus importants spectacles à Broadway et *off Broadway*. Il a noté principalement *Slavs*, la dernière comédie du jeune auteur américain Tony Kushner, qui faisait salle comble à peine annoncée. Et aussi une nouvelle forme d'opéra « pour orchestre et film » créé par Philipp Glass sur les images de *la Belle et la bête* de Jean Cocteau. A noter également, l'exposition phare de New-York : quatre-vingts toiles du maître hollandais Willem de Kooning, au Metropolitan museum.

page 13

L'année des « affaires »

L'irruption de la corruption dans le débat public dévoile la crise des élites politiques et économiques

Corruption... A peine prononcé, le mot induit la condamnation sans appel. Aussi fait-il peur, au point que, ces dernières semaines, des parlementaires se sont émus de sa banalisation qui semble, inexorablement, vouer aux gémonies la classe politique tout entière. Devant l'incessante chronique des « affaires », le moment de son retour dans le vocabulaire démocratique paraît déjà loin. Il n'est pourtant pas ancien : c'est au printemps 1992 qu'un premier ministre, Pierre Bérégovoy, osa l'énoncer publiquement pour la première fois devant l'Assemblée nationale. Depuis, il n'est plus sorti du lexique ordinaire – politique, journalistique ou judiciaire.

Faut-il s'en féliciter ou le redouter ? S'agit-il d'une juste appréciation de la réalité ou d'un diagnostic excessif ? Contre les emballements de l'opinion, ne faudrait-il pas, au contraire, souligner que, de tout temps, la politique et l'économie n'ont jamais fait bon ménage avec la vertu *(lire, en page 2, le point de vue d'Arno Klarsfeld, qui défend avec brio cette thèse)* ? Autrement dit, que recouvre l'irruption récente de la corruption dans le débat national : le zèle de juges et de journalistes inquisiteurs ou une dégradation profonde de la morale publique ?

Poser l'alternative en ces termes, c'est se placer sur le terrain restrictif de la morale, en condamnant au choix, et sans nuances, les velléités purificatrices d'apprentis procureurs ou les manquements éthiques des élites au pouvoir. C'est surtout passer à côté de la question. La corruption dévoilée par les enquêtes de justice est d'abord un symptôme dont il faut prendre la juste mesure. Ces faits divers politiques ou économiques, ces accidents de parcours et ces dérapages individuels révèlent une crise profonde de la classe dirigeante, des institutions et des règles qui donnent corps à son pouvoir, de sa cohésion et de son unité.

EDWY PLENEL

Lire la suite page 10

Les « apaches » de GEC-Alsthom

Les jeunes ouvriers de Belfort veulent un travail et un salaire au niveau de leurs diplômes

BELFORT

de notre envoyée spéciale

La pluie froide cingle les rares sapins plantés entre les hangars de production. Un pâle jour d'hiver vient de se lever sur le site de Bourogne, à European Gas Turbines (EGT), la filiale du groupe GEC-Alsthom d'où était parti le long conflit d'un mois en novembre 1994. Une minuscule porte de l'atelier 327, le premier qui débraya, s'entrouvre et une jeune silhouette s'enfuit au pas de course vers un autre bâtiment qui abrite le réfectoire et la machine à café. Luc, vingt-deux ans, P1 fraiseur, syndiqué à la CGT avant la grève et pilier des piquets, se rend à la réunion organisée par les délégués de l'établissement. Dans la cantine exiguë, il rejoint une cinquantaine de collègues, ouvriers comme lui, dégaine branchée, gouailleurs. La plupart n'ont pas trente ans. Didier Boinot, délégué, trente-sept ans, a connu le précédent conflit, le seul, la grève dite « du centenaire », qui marqua, en 1979, l'anniversaire du groupe. Le rideau est bel et bien tombé sur la grève, et la reprise sent la gueule de bois des lendemains de fête.

Dans les heures précédant l'assemblée syndicale, derrière les grandes vitres des ateliers, chacun était à son poste et les énormes cylindres vrillaient sur le tour d'usinage. Le travail à l'évidence avait repris, mais à un rythme encore ralenti. Quelques attroupements s'attardaient autour des machines, à la barbe de la maîtrise qui n'osait piper mot. L'atmosphère avait décidément changé dans l'entreprise, après ce long conflit. Luc avait d'ailleurs prévenu : « *Nous avons défait les piquets. Mais la lutte continue, sous d'autres formes.* » Que gardent donc en tête ces jeunes ouvriers, diplômés mais sans qualification reconnue, dont nul n'avait prévu avant l'automne la soudaine révolte ? Que reste-il de leurs amours de grève, fleuries pendant quatre semaines de dialogue dans le coude-à-coude de l'occupation ?

Et d'abord, quelle mouche a piqué une poignée d'entre eux, à l'aube du lundi 24 octobre, lors de leur prise d'équipe sur les tours de l'atelier 327 ? Le gros Florent, vingt ans, non syndiqué « *parce que sous contrat à durée déterminée* » (CDD), se souvient. « *Il était 5 heures. Je venais d'arriver. On m'a dit qu'ils débrayaient au 327. Je me suis précipité à la machine à café. On s'est retrouvés à une dizaine.* »

DANIELLE ROUARD

Lire la suite page 16

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM; Antilles, 9 F; Autriche, 25 ATS; Belgique, 45 FB; Canada, 2,25 $CAN; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 200 PTA; Grande-Bretagne, 95 p.; Grèce, 300 DR; Irlande, 1,30 £; Italie, 2400 L; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL; Maroc, 9 DH; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal Cont., 200 PTE; Réunion, 9 F; Sénégal, 700 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 2 FS; Tunisie, 850 m; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

CORRUPTION

« La force d'être un coquin... »

L'enrichissement des dirigeants politiques fut une constante dans l'Histoire. A l'inverse de l'image donnée par l'incessante chronique des affaires, il est patent que des progrès drastiques ont été opérés en matière de corruption et que peu de responsables politiques méritent le mauvais sort qui leur est fait. A trop l'oublier, nos juges risquent de faire le jeu de l'extrême droite.

par Arno Klarsfeld

« *Quelle tristesse de laisser tout cela derrière soi !* », râlait Mazarin avant de passer dans un autre monde, évoquant les fabuleuses richesses accumulées au cours de dix années de pouvoir et qu'il ne pouvait emporter avec lui. Quand, quelques années plus tard, Fouquet fut conduit à sa geôle par les mousquetaires du roi, il dut avoir une réflexion semblable. Ce ne fut pourtant pas la corruption qui l'y conduisit, mais son soleil qui voulait briller avec plus de clarté que celui de son souverain. Colbert, notre Colbert dont le portrait orna durant tant d'années nos billets de cinquante francs, mourut millionnaire ayant marié ses filles aux plus riches seigneurs du royaume.

« *Jusqu'à quel point vous sentez-vous la force d'être un coquin ?* » demande M. Leuwen à Lucien quand ce dernier, sommé de prendre un état, préfère opter pour le bureau particulier du comte de Vaize – ministre de la guerre – au détriment du comptoir de son père. Puis de préciser : « *Dans dix ans, vous saurez que Colbert, que Sully, que le cardinal de Richelieu, en un mot que tout ce qui a été homme politique, c'est-à-dire dirigeant les hommes, s'est élevé au moins à ce premier degré de coquinerie.* »

Le lit de l'extrême droite

« *Vous avez été fort coquins !* », répondent aujourd'hui comme un écho déformé les juges d'instruction qui ont la charge de dossiers impliquant certains de nos hommes politiques. « *L'ont-ils été tant que ça ?* », pourrait s'interroger Stendhal par la bouche de M. Leuwen père. Si l'on se place dans une perspective historique, il est certain que, depuis le premier recueil de lois gravé sur une pierre de basalte près de deux millénaires avant Jésus-Christ sous le règne d'Hammourabi, il n'est ni époque ni ciel sous lesquels les dirigeants politiques aient été aussi exempts de corruption.

Pourtant jamais dirigeants politiques n'ont été tant harcelés par des juges qui ont adopté comme devise la phrase d'Assuérus dans *Esther* : « *Je veux des châtiments dont l'univers frémisse / Qu'on tremble en comparant l'offense et le supplice.* » Si notre horizon historique s'est considérablement élargi, aussi bien dans l'espace que dans le temps, la vision historique des juges – c'est-à-dire ce qu'ils voient par rapport à ce qu'ils pourraient voir s'ils en avaient envie – semble s'être considérablement rétrécie.

Mais ces juges savent-ils ce que recouvre le terme corruption qu'ils emploient tant ? La « corruption » est la désorganisation complète d'une substance qui a cessé d'être ce qu'elle était et ne présente plus aucun des caractères distinctifs qui lui étaient essentiels. Je ne crois pas que la société ait été si altérée qu'elle ne puisse être reconnue.

Pourtant, à entendre certains juges d'instruction ou à les voir agir, on pourrait croire que la corruption n'a jamais atteint un tel degré et qu'elle gangrène tellement la structure même de notre société qu'un fonctionnement régulier et démocratique de celle-ci en est devenu impraticable. Je leur conseille alors de reprendre leurs Mallet et Isaac et de se plonger dans leurs programmes d'Histoire de la sixième à la terminale. Ils y verront que l'enrichissement des dirigeants politiques fut la constante dans l'histoire. « *Tout pouvoir est source de corruption et le pouvoir absolu corrompt absolument* », avait résumé lord Acton après son expérience au service du roi de Naples, Ferdinand IV.

Je ne demande à ces juges que de feuilleter ces manuels afin de constater combien de progrès drastiques ont été opérés en matière de corruption et combien peu de dirigeants politiques aujourd'hui méritent le mauvais sort qui leur est fait. « *Ceux que Jupiter veut perdre, il les rend fous !* », dit un proverbe mythologique. Sont-ils donc fous, ces juges, pour ne pas voir qu'ils font doucement mais sûrement le lit de l'extrême droite ? Sont-ils donc fous, ces juges, pour ne pas voir qu'à présent n'importe quel acte public, si insignifiant soit-il, engendrera suspicion, provoquant dégoût puis, à la longue, rejet non seulement de la classe dirigeante mais également du système politique qui les a enfantés ? Rejet au bénéfice d'un régime autoritaire, privatif des libertés qui nous sont chères, et où la corruption sera toujours de règle mais dans un cénacle plus restreint, à l'exemple de certains Etats africains où les dictateurs et leurs proches se bâtissent des fortunes à centaines de millions de dollars.

« Qui gardera les gardiens ? »

Le devoir des magistrats est de mettre hors d'état de nuire ceux qui violent les lois de la République. Mais faut-il pour éviter un vol commettre un meurtre avec préméditation ! Car c'est la République et la démocratie que ces juges empoisonnent tous les jours à petit feu ! C'est une amorce très sérieuse de fracture entre les citoyens et ceux censés les représenter qui est en train de s'accomplir sous nos yeux. Pourquoi les juges, tout en instruisant leurs dossiers, n'informent-ils pas leurs concitoyens – tenant compte des troubles suscités par leur recherche de la vérité – des progrès considérables effectués en matière de corruption dans l'ensemble de la classe politique ?

Une distinction ne devrait-elle pas être faite entre les actions qui mettent en jeu l'intérêt général et celles qui ne touchent que des particuliers ? Le fait que telle ville de France soit approvisionnée par telle ou telle compagnie d'eau à des prix sensiblement identiques met-il réellement en cause l'intérêt général ? Il faut tenir compte de besoins qui sont ceux des hommes politiques. Besoins souvent légitimes et qu'ils ne peuvent satisfaire avec les indemnités qui leur sont versées. Si on nous rabâche à longueur d'articles et d'émissions que nous sommes dans le règne de l'image, alors il faut accepter le corollaire qui est que les hommes politiques doivent pouvoir se présenter sous leur meilleur jour devant les électeurs. Les chaussettes grisâtres de Pierre Bérégovoy ont souvent été citées à son détriment, tandis que celles d'un pourpre resplendissant achetées chez un fournisseur de luxe du premier ministre qui lui a succédé ont suscité des points supplémentaires dans les sondages d'opinion. Il est en conséquence normal que les hommes politiques réagissent à cette flambée du superficiel, attisée par certains médias, en se dotant des signes extérieurs dont l'opinion publique veut les voir dotés. Signes extérieurs qu'ils ne peuvent acquérir avec le seul produit de leurs indemnités.

Afin que les décisions publiques soient prises de manière efficace et rapide, il est nécessaire que les hommes politiques jouissent d'un degré raisonnable d'autonomie. Mais cette autonomie doit-elle aussi avoir ses limites. C'est là un des plus vieux problèmes de l'histoire des idées politiques : « *Quis custodiet custodes ?* » (Qui gardera les gardiens ?). L'histoire des systèmes constitutionnels à travers les âges n'est qu'une suite d'efforts pour répondre à cette question. Une réponse est celle du système à agences multiples, qui tend à séparer et à cloisonner les pouvoirs et à les distribuer entre plusieurs bureaux de telle sorte que ceux qui exercent l'autorité soient toujours soumis à des vérifications. La République romaine, la République de Venise et les Etats-Unis offrent l'exemple de ce système. Une autre réponse est à l'opposé du système à agences multiples. Elle met le pouvoir entre les mains de l'exécutif et organise un corps de représentants dont la tâche est de surveiller et de critiquer l'exécutif.

Une fois ces quelques points exposés, il paraît légitime de s'interroger sur les raisons qui sont à l'origine d'une telle multiplication d'affaires judiciaires impliquant des dirigeants politiques. Une des raisons tient à la situation sociale des juges qui n'a cessé de se dégrader ces dernières décennies. Les « petits juges » autrefois subordonnés d'une manière ou d'une autre au pouvoir exécutif ont su trouver la clé qui les libérait de leurs chaînes et cette clé-là, ce sont les médias. Ces médias leur permettent de faire directement appel à l'opinion publique. Mais en usent-ils avec toute la sagesse requise ?

L'ensemble de la société

La corruption ne touche pas uniquement la classe politique mais l'ensemble de notre société. Le journaliste qui écrit des articles élogieux sur des spectacles ou des livres sachant qu'il sera récompensé par quelques invitations, un voyage à Tahiti ou une caisse de champagne pour la nouvelle année, n'est-il pas lui aussi corrompu ? L'avocat qui accepte contre des honoraires de défendre un inculpé qu'il sait coupable en le présentant comme innocent n'est-il pas aussi corrompu ?

Le présentateur de télévision qui règle son émission en fonction des diktats de l'Audimat n'est-il pas lui aussi corrompu ? Du reste, cette corruption n'est-elle pas officieusement admise dans le cadre d'obtentions de marchés commerciaux à l'étranger ?

Sur la colline de l'Aréopage à Athènes, Solon décida, il y a plus de vingt-cinq siècles, qu'un corps serait constitué uniquement des autorités sorties de charge et que celui-ci aurait la tâche de vérifier la conduite des dirigeants après l'expiration de leurs fonctions. Peut-être pourrions-nous rétablir une telle institution sur le haut de la butte Montmartre ?

Une dernière image me vient en mémoire, celle d'Orson Welles dans *le Troisième Homme* répondant laconiquement à son ami Joseph Cotten au bas de la grande roue du Prater à Vienne : « *En Italie, ils ont eu les meurtres et la corruption et en est sorti la Renaissance, Michel-Ange et Léonard de Vinci. En Suisse, pendant cinq siècles, ils ont eu l'honnêteté et la démocratie et la seule chose qui en est sortie c'est le coucou !* »

▶ **Arno Klarsfeld est avocat au barreau de Paris.**

LOGEMENT

L'enfer, c'est d'être exclu par les autres

La façon dont le droit au logement est actuellement bafoué par la société française est le signe d'une érosion accélérée des acquis de la Libération. Ou nous laissons faire l'intégrisme des adorateurs de l'argent, ou nous construisons une société solidaire.

par Albert Jacquard

Est-ce Noël ou la Pentecôte ? Tout se passe, depuis l'ouverture d'un immeuble vide de la rue du Dragon au profit de familles sans toit, comme si les langues de feu du Saint-Esprit étaient venues apporter la lumière dans les raisonnements de quelques hommes politiques. Espérons que cette illumination soudaine durera plus que quelques mois ; et surtout espérons qu'elle s'étendra à l'ensemble de la société.

Car il s'agit d'un bouleversement radical de nos réflexes. Depuis de nombreux siècles, depuis sans doute la révolution du néolithique, qui a transformé nos lointains ancêtres chasseurs-cueilleurs nomades en agriculteurs-éleveurs sédentaires, nous avons fondé les rapports entre personnes sur le droit de propriété.

Peu à peu, d'autres droits sont apparus, que l'accroissement des richesses produites a permis de respecter : droit aux soins, droit à l'éducation, droit à la justice. Des pans entiers de l'activité humaine sont ainsi passés du domaine où il paraît légitime d'attribuer les biens disponibles en fonction du mérite ou de la richesse, au domaine où il paraît humainement nécessaire de les attribuer en fonction des besoins.

La « loi Besson » de mai 1990, qui proclame le « *droit au logement* », accentue ce transfert. Elle ne peut se concrétiser réellement que si l'on admet que le logement social échappe à la logique économique de la « loi du marché ». Accepte-t-on, oui ou non, que toutes les familles, quelles que soient leurs ressources, puissent avoir accès à un logement décent, où vivre dignement ? Si la réponse est oui, les concepts manipulés par les économistes, notamment celui de la rentabilité, n'ont pas de place dans nos réflexions. On ne soigne pas un vieillard parce que c'est rentable, on le soigne parce qu'on n'a pas le droit de ne pas le soigner. On ne loge pas une famille aux ressources insuffisantes au nom d'un quelconque raisonnement économique, mais au nom de la solidarité entre tous les membres de l'espèce.

La façon dont le droit au logement est actuellement bafoué par la société française est le signe d'une érosion progressive, et aujourd'hui accélérée, des acquis obtenus à l'occasion de périodes, comme la Libération, où l'espoir était grand. Les actions menées par DAL (Droit au logement), avec l'aide de l'abbé Pierre, ont pour but immédiat le relogement de quelques familles. Mais, au-delà, elles visent à mettre fin à ce recul, à cette dégradation, qui peut déboucher bientôt sur une société barbare.

L'intégrisme des adorateurs de l'argent

L'opération « rue du Dragon » est en ce sens exemplaire. A côté des logements mis à la disposition de soixante familles, un espace appelé « Droits devant ! » sera utilisé pour faire vivre des lieux de rencontre, de partage du savoir, de mise en commun des compétences, de mise en pratique de la solidarité. A quelques pas de là, Jean-Paul Sartre a écrit : « *L'enfer, c'est les autres* ». Nous sommes sûr qu'il nous donnerait raison en constatant aujourd'hui que l'enfer, c'est d'être exclu par les autres.

Nous allons entrer dans un nouveau millénaire, nous allons aussi entrer dans une nouvelle société planétaire. Que nous le voulions ou non, nous vivons une révolution aussi profonde que celle du néolithique. L'accroissement de notre effectif, l'explosion de nos pouvoirs font que le monde de demain sera différent du monde d'aujourd'hui. Cette révolution, ou nous la subissons, ou nous la conduisons. Ou nous laissons faire l'intégrisme des adorateurs de l'argent, dont le propriétaire de la rue du Dragon est un symbole, ou nous construisons une société solidaire.

La barbarie ou la démocratie, il faut choisir.

▶ **Professeur de génétique, Albert Jacquard est président d'honneur de l'association Droit au logement.**

DIAGONALES — BERTRAND POIROT-DELPECH *de l'Académie française*

Du temps à soi

« Mes freins ABS ne m'ont pas empêché de glisser sur le verglas. » Ainsi se défend, à la radio, un automobiliste auteur de carambolages en série. L'homme ajoute, comme un enfant : « On m'a vendu de la vitesse, et pas le contraire ». – « *Qu'appelez-vous le contraire de la vitesse ?* », demande le reporter. Silence stupide : Monsieur ne sait pas. Il va se plaindre au constructeur.

Dans un des trains les plus traînards de France, la conversation s'échauffe. « *Dans le même temps, le TGV serait déjà à Valence !* », s'indigne un voyageur. « *Lisez votre livre, au lieu d'épeler chaque gare* », lui conseille son vis-à-vis. « *Lire, lire, c'est bon pour les gens qui ont le temps* », râle le voyageur. Ce n'est pas l'école qui a tué le goût de la lecture, ce sont les marchands d'impatience, ennemis déclarés de toute flânerie.

Si Coluche tord à fond la poignée de gaz de sa moto sans se soucier qu'un camion risque de surgir au prochain virage, ce n'est pas parce qu'il est ivre, ou fêlé, de la fêlure des clowns. C'est qu'il est coupé de l'avenir, comme du passé. Il est en dehors du temps. Il ne sait plus rien de son âge, ni de sa famille, ni du bleu du ciel. Il n'a plus peur, puisque la source de toute crainte est dans l'avenir, et que l'avenir, à cet instant n'est qu'une odeur de ricin, qu'un pneu épousant la courbe d'asphalte. La mort n'a plus qu'à le cueillir en plein songe.

Jusqu'ici, l'extase était affaire de dénuement. On l'attend désormais de prouesses techniques. « *Curieuse alliance* », s'étonne Milan Kundera dans son roman à paraître ces jours-ci, *la Lenteur* (Gallimard).

Le temps a d'abord été l'inaliénable même. Les affaires en ont fait une mesure de l'argent : *time's monney*. Maintenant, c'est un produit qui se débite en tranches, qui se gère. De là l'étonnement devant la bravoure de certains sages – particulièrement nombreux en cette fin 1994 – que des malheurs indicibles ou la maladie ont persuadés de quitter volontairement la vie, d'amputer leur lot d'instants sur Terre.

Jets et grosses cylindrées ont tué notre perception des délais historiques et des durées intimes. Pour les anniversaires – Révolution, Noël ou fête des mères –, nous dépendons de célébrations programmées et incontournables. Proust ne pourrait plus se souvenir comme on hume une aubépine. La mémoire-jardin est mise en coupe réglée par les paysagistes de l'âme. Les événements marquants de l'année ou du siècle, ce sont des « dir'com' » et des préfets qui en tiennent registre à notre place. Les temps d'antenne de l'information sont alignés sur les barèmes publicitaires. Le pouvoir ne s'est jamais autant mesuré à la maîtrise du temps. Briguer l'Elysée, c'est affaire de date, de secret, de surprise, non de programme. « *Le moment venu* », répondent tous les dirigeants, quand on leur demande un calendrier. Entendez : « *quand cela m'arrangera* ».

La grande machine à compter et à conter a déjà décidé pour nous de quoi l'an prochain serait le cinquantenaire : Yalta, Hiroshima, reddition du Reich. Et le reste ? Les émeutes nationalistes d'où sont sorties l'indépendance algérienne et, qui sait ?, l'arraisonnement de l'Airbus par le G. I. A. ? Le début de la guerre d'Indochine ? Le loisir de choisir entre les morts de 1945 – Brasillach, Drieu, Desnos, Valéry, Anne Frank –, le plaisir d'imaginer Gérard Philipe se peignant les ongles de pied, à la création du *Caligula* de Camus, tous ces droits sacrés survivent à l'état de luxes. Avec eux s'évanouit la chance, liée à une mémoire libre, de comprendre l'actualité. « *Ce monde devient fou* », conclut une opinion dont tous les pouvoirs s'accordent à atomiser et à régenter la mémoire.

Nous serions moins ahuris, devant les crises d'aujourd'hui, si nous savions nous souvenir que 1895 vit la Macédoine se soulever contre la Turquie, et Constantinople massacrer des Arméniens. Ce devrait être notre privilège, et notre jouissance, de décréter pour nous seuls que l'année nouvelle marquera le centenaire d'Albert Cohen, d'Eluard, de Giono, et la parution de *Paludes*. « *Oh !, Hubert, et les pauvres ?* », se demande tout à coup le narrateur lunatique de Gide. On croirait entendre nos élus quand l'idée de la misère se rappelle à eux, chaque hiver. J'y pense et puis j'oublie... Et 1795 ? Sade publie *la Philosophie dans le boudoir*. 1695 ? Mort de La Fontaine. 1595 ? Shakespeare fait jouer *le Songe d'une nuit d'été*.

Ce qui dérange le plus, dans le spectacle du SDF assis contre un mur, entre son chien perclus et sa bouteille de rouge virant au bleu, ce n'est pas qu'il ne possède rien, on conçoit encore vaguement que l'*être* survive à l'absence d'*avoir*, c'est qu'il ait l'air de garder par devers soi un temps qui ne s'achèterait pas, quelque chose comme le *Détachement* cher à Maître Eckhart (réédité par Payot/Rivages).

Sous le houx de la Saint-Sylvestre, quel souhait plus urgent que de rentrer en possession d'un TEMPS A SOI !

Le Monde

Edité par la SA *le Monde*
Société anonyme
avec directoire et conseil de surveillance

Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur de la gestion
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information : Philippe Labarde
Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé, adjoints au directeur de la rédaction
Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig
Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu, conseillers de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance :
Président : Alain Minc
Vice-président : Olivier Biffaud

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

L'intervention russe en Tchétchénie

M. Eltsine confie aux troupes du ministère de l'intérieur la poursuite des opérations

Le président russe devait s'adresser à la nation mardi 27 décembre et exposer ses solutions pour résoudre la crise tchétchène. L'armée, au sein de laquelle s'étaient manifestées de vives oppositions à la guerre, est relayée par des unités de police pour tenter de rétablir « l'ordre russe » dans la république caucasienne sécessionniste.

MOSCOU

de notre correspondant

Tapant de la main sur la table en martelant ses mots, Boris Eltsine est réapparu en public, lundi 26 décembre, après quinze jours de *« convalescence »*, lors d'une réunion du conseil de sécurité au Kremlin.

Son intention était claire : *montrer qu'il maîtrisait la situation et calmer le jeu, sinon en Tchétchénie, du moins au sein du pouvoir russe.* Symboliquement, c'est à la veille du quinzième anniversaire de l'invasion de l'Afghanistan (le 27 décembre 1979), une guerre qui a traumatisé l'armée russe, que le président Eltsine a décidé de ne plus confier aux militaires, plus que réticents, les *« opérations »* en Tchétchénie. L'armée, a-t-il dit, ne sera *« plus engagée dans les hostilités »*. Il a précisé que celle-ci, qui *« n'a pas mal travaillé »*, resterait stationnée dans *« notre République »* de Tchétchénie, comme elle l'est *« partout en Russie »*. Pour faire bonne figure et ne pas avoir l'air de céder à la rebellion larvée de l'armée, Boris Eltsine a donc décidé qu'il s'agissait de la fin d'une *« première étape »*. Dans le même temps, un oukaze présidentiel est en préparation *« pour réduire les structures »* du ministère de la défense, en supprimant, notamment, le poste de vice-ministre détenu par le général Boris Gromov, un ancien d'Afghanistan, qui s'était violemment élevé contre l'intervention militaire.

Le président russe n'a pas, pour autant, renoncé à son but : restaurer le pouvoir de Moscou dans la petite République indépendantiste du sud de la Fédération de Russie, par la force s'il le faut. *« Ce sera à la police de restaurer l'ordre public »*, a précisé M. Eltsine, alors que les forces spéciales du ministère de l'intérieur et de l'ex-KGB sont déjà les plus actives dans les combats, beaucoup de militaires refusant *de facto* de se battre. Les troupes spéciales de police russes ont d'ailleurs intensifié, lundi, leurs offensives, avec les habituelles *« difficultés »*, reconnues par Boris Eltsine, sans réussir à encercler Grozny, ni même à beaucoup progresser à Argoun, dont la prise est indispensable pour contrôler les routes d'accès à la capitale. Par contre, les bombardements sur Grozny (vertement critiqués car ils tuaient plus de civils que de militaires et presque plus de Russes résidants à Grozny que de Tchétchènes) sont suspendus depuis dimanche.

« Le destin de Carthage »

Après une semaine de raids aériens aveugles, le président russe s'est déclaré lundi *« résolu à éviter la mort de civils pacifiques »*. Au ministère de la défense, on assurait ne pas prévoir la reprise du pilonnage aérien de Grozny.

Boris Eltsine, pour calmer l'opinion, tant nationale qu'internationale, ainsi que son armée (même l'église orthodoxe russe commençait à s'inquiéter des *« méthodes »* employées), tente d'arrêter la « guerre sale », souvent qualifiée de *« barbare » même en Russie, en retirant les militaires de cette « opération de simple police »*, en arrêtant les bombardements aériens. Dans le cadre de la *« seconde étape »* de l'intervention russe prévue par le président, le gouvernement russe a aussi annoncé, lundi, la formation d'un gouvernement de *« renaissance nationale »* regroupant *« l'opposition démocratique »* tchétchène. Son *« premier ministre »*, Salambek Khadjiev, Tchétchène et ex-ministre du pétrole de l'URSS, a aussitôt précisé que ce gouvernement existait, en fait, depuis la fin octobre.

Boris Eltsine n'a changé ni d'objectif ni de vocabulaire : les indépendantistes tchétchènes demeurent des *« bandits »*, aidés par des *« mercenaires et des tueurs professionnels »*, venus notamment *« des pays Baltes et d'Azerbaïdjan »* ; la Tchétchénie est *« une République de la Fédération de Russie et on ne doit pas l'oublier »*. L'un des participants à la réunion *« cruciale »* du conseil de sécurité, le vice-premier ministre russe, Sergueï Chakhraï, a expliqué à la télévision que les *« autorités de Grozny »*, réalisant *« l'absurdité de la résistance »*, devaient déposer les armes. Sinon, il serait *« possible que l'on décide de poursuivre l'utilisation de la force pour liquider le régime de Doudaev »*, le président indépendantiste tchétchène, invité à partir dans un *« pays chaud »*. M. Chakhraï, maniant les hyperboles historiques, n'a d'ailleurs pas hésité à comparer le sort de Grozny au *« destin de Carthage »*, cette ville d'Afrique du Nord rasée par les conquérants de Rome. Un autre vice-premier ministre, Nikolaï Egorov, un « dur » confirmé, lundi, dans ses fonctions de *« négociateur »* aux côtés du chef de l'ex-KGB et du commandant local des opérations militaires, a été encore plus clair. Tout *« retard »* dans la prise de Grozny *« pourrait être interprété en Russie et à l'étranger comme une signe de faiblesse du pouvoir »* russe, a-t-il répété.

Soufflant le chaud et le froid, le conseil de sécurité a aussi décidé de faire des *« avancées politiques pour obtenir un cessez-le-feu, le dépôt volontaire des armes et la dissolution des groupes armées »* en Tchétchénie. Ce plan de règlement politique doit être présenté *« en détail »*, mardi 27 décembre, par Boris Eltsine lors de sa première intervention télévisée depuis l'entrée des troupes russes en Tchétchénie, le 11 décembre. En attendant, le chef de la délégation des parlementaires russes, qui devaient entamer, lundi, des pourparlers avec Grozny, a déclaré avoir reçu de l'exécutif *« le conseil, pour parler gentiment, de ne pas participer à des discussions »*.

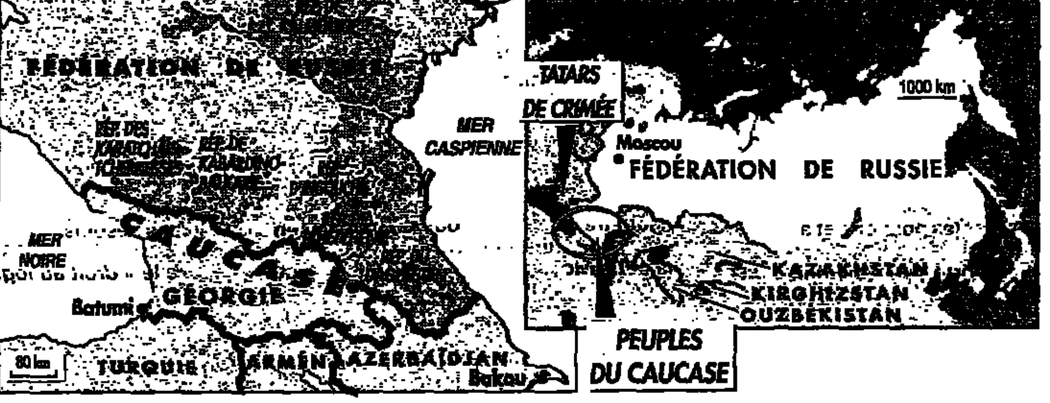
JEAN-BAPTISTE NAUDET

Les cicatrices du Caucase

A la fin de la deuxième guerre mondiale, les Soviétiques ont déporté un million de personnes, dont les Tchétchènes, vers l'Asie

Cinquante ans plus tard, le souvenir de cette épreuve alimente la « résistance » contre Moscou

Les fortes images du face-à-face entre l'armée russe et les civils tchétchènes évoquent aussitôt, pour tout Caucasien, les déportations massives de 1944. De la Crimée à la Caspienne, dans la zone occupée par les Allemands qui venait d'être libérée, six peuples tout entiers, femmes et enfants compris, furent rayés de la carte : les Tatars de Crimée, les Karatchaïs et les Balkars, les Ingouches, les Tchétchènes et les Kalmouks. Encerclés, capturés par les troupes du MVD (le KGB d'alors), entassés dans des wagons à bestiaux (il en fallut quarante mille !), ils furent parqués dans des *« zones spéciales de peuplement »* au Kazakhstan, en Kirghizie, en Ouzbékistan.



PEUPLES DU CAUCASE

Les opérations s'échelonnèrent de décembre 1943 à janvier 1945 mais elles se déroulèrent avec une grande célérité. Ainsi, tous les villages kalmouks furent-ils investis et entièrement vidés de leurs habitants en quatre jours, du 27 au 30 décembre 1943 : plus de cent mille déportés. Peu après, les entités nationales, abolies, disparurent des cartes et des inventaires officiels. Au total, un million d'êtres humains prirent ainsi le chemin des *« campements »* asiatiques. Une partie seulement en revint, après la *« réhabilitation »* de 1957. Car beaucoup ne devaient jamais regagner leur patrie d'origine. Plusieurs centaines de milliers avaient péri en Asie, les enfants, surtout. D'autres furent empêchés de rentrer, tels les Tatars de Crimée. D'autres encore trouvèrent leur terre occupée par des étrangers.

Une collaboration moins importante qu'ailleurs

La raison invoquée tient en un mot : « trahison ». Une partie de la population étant accusée d'avoir « collaboré » avec l'occupant nazi, chaque pays dans son entier devait disparaître. Or les faits démontrent l'invraisemblance d'une telle *« culpabilité »* généralisée. A l'époque, il ne restait plus dans les villages que les vieillards, les femmes et les enfants. Tous les hommes valides étaient sur le front, dans les rangs de l'Armée rouge, occupés à combattre la Wehrmacht. Quels étaient donc ces *« dangereux collaborateurs »* arrêtés, et déportés en 1943 et 1944 ? Pour l'ensemble, il y avait seulement 20 % d'hommes (âgés, pour la plupart) et 80 % de femmes et d'enfants, les archives de la déportation en font foi. Les combattants du front n'ont d'ailleurs pas été oubliés : rappelés ou démobilisés spécialement, tous furent arrêtés et déportés à leur tour.

En outre, l'avance allemande n'avait pas couvert la totalité du Nord-Caucase, dont une bonne partie a échappé à l'occupation, justement parmi les peuples ensuite déplacés, punis ainsi d'un crime que beaucoup avaient été dans l'impossibilité de commettre.

Certes, il y eut des *« traîtres à la patrie soviétique »*, comme partout. Mais les faits de collaboration ont été beaucoup moins nombreux qu'ailleurs, notamment que dans le reste de l'URSS. Les Allemands, n'épargnant en rien les populations occupées, se sont livrés aux habituelles violences et atrocités : tous les juifs de Kalmoukie fusillés d'un seul coup ; en cinq mois d'occupation, neuf mille civils et deux mille prisonniers balkars exécutés ; il en fut ainsi dans tous ces territoires.

Enfin, les récits de soldats allemands montrent ce qu'étaient les relations entre occupant et population : ânes, grain, légumes réquisitionnés sous la menace des armes, le crime principal de ces villageois ayant consisté à fournir des denrées sous peine de représailles.

L'accusation tient d'autant moins que le même sort a été réservé à d'autres petits peuples qui, eux, n'avaient jamais eu la moindre occasion de collaborer. Tel fut le cas, exemplaire, des Meskhs, musulmans de Géorgie méridionale : le 15 novembre 1944, tous leurs villages furent encerclés et la population entière, cent mille personnes, déportée en Asie. Ils ne sont jamais revenus, et tentent désespérément, aujourd'hui encore, d'obtenir le droit au retour.

Faire sauter les montagnes

Ceux-là vivaient à des centaines de kilomètres du front du Caucase : la collaboration n'était donc plus de mise. Mais on trouva mieux : si on les a arrêtés et déportés, ce fut uniquement... pour les mettre à l'abri d'une avance allemande ! Or les combats se déroulaient alors en Pologne et en Yougoslavie !

Alors, pourquoi ceux-là ? Pour les petits peuples du Sud, la réponse est nette : les publications historiques de l'époque en langue géorgienne montrent clairement que l'URSS projetait alors de récupérer la Géorgie turque, à l'est de Batoumi. Il fallait donc faire le vide à la frontière, surtout le vide de musulmans.

Mais pour les autres, au nord du Caucase, l'islam n'est pas seul en cause, puisque les Kalmouks sont des bouddhistes d'origine mongole. Ne voulait-on pas, plutôt, en finir une fois pour toutes avec des populations jugées *« dangereuses »*, en faisant, là aussi, le « vide » ? Car tous ces peuples, des Tatars de Crimée aux Kalmouks, ont toujours fait figures d'intraitables insoumis, depuis la conquête tsariste au XIX[e] siècle jusqu'à la bolchévisation (et maintenant encore, semble-t-il). La guerre et l'épuration offraient l'occasion d'effacer ces ethnies gênantes, en leur substituant un peuplement plus sûr. Cela expliquerait que beaucoup aient été pourchassés partout où ils se trouvaient, presque individuellement, notamment les familles ingouches isolées au Daghestan et même à Moscou, comme pour s'assurer que le peuple tout entier serait bien rayé de la carte.

Une rumeur tenace courait naguère en URSS. De très hauts dirigeants soviétiques se seraient proposé, à l'époque, de réunir le Caucase du sud à la Russie, en *« uniformisant »* le peuplement et en nivelant, matériellement, la montagne : il s'agissait purement et simplement de faire sauter à l'explosif une partie de la grande chaîne du Caucase, en abattant cette énorme barrière naturelle exactement comme on abat une cloison entre deux pièces (ce projet-là, officiel, est bien connu par ailleurs). En complément, la disparition des derniers peuples « exotiques » du sud de la Russie aurait ôté tout obstacle humain indésirable sur cette voie royale menant de Tbilissi à Moscou. Les archives secrètes trancheront.

GEORGES CHARACHIDZÉ

Professeur de langues et civilisations du Caucase à l'Institut national des langues et des civilisations orientales (INALCO).

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Les négociations en vue de prolonger la trêve se révèlent difficiles

Le cessez-le-feu, entré en vigueur samedi en Bosnie, était respecté, lundi 26 décembre, sur l'ensemble de territoire, y compris dans la poche de Bihac. C'est du moins ce qu'a annoncé la Force de protection des Nations unies (FORPRONU), chargée de superviser cette trêve d'une semaine. Le gouvernement bosniaque a, pour sa part, fait état de violations continues du cessez-le-feu dans l'enclave assiégée de Bihac et menacé de ne pas participer aux négociations sur une cessation complète des hostilités pendant quatre mois tant que l'ONU ne fera pas respecter la trêve de Noël.

Dans la journée, le patron des « casques bleus » en Bosnie, le général britannique Michael Rose, avait commencé à faire la navette entre Sarajevo et Pale, le fief des Serbes bosniaques, afin d'aboutir d'ici au 1[er] janvier à la cessation des hostilités. Mais, à Sarajevo, le gouvernement bosniaque a demandé au général Rose de se rendre, dès mercredi, dans la poche de Bihac. *« Si le général Rose fait respecter le cessez-le-feu à Bihac, mercredi, alors il existe un espoir pour que l'accord sur la cessation des hostilités soit signé dans les délais prévus »*, a précisé un membre du gouvernement de Sarajevo.

Le Haut Commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) a estimé que la situation *« restait totalement inacceptable »* dans la région de Bihac, où le passage des convois humanitaires est toujours entravé par les Serbes. *« Ils continuent de priver la population de Bihac de vivres »*, a dit un porte-parole du HCR, en précisant qu'un convoi était bloqué, depuis l'entrée en vigueur de la trêve, dans le nord de l'enclave, au niveau de Velika-Kladusa.

A Belgrade, le conflit aigu entre les journalistes de l'unique quotidien indépendant *Borba* et la nouvelle direction imposée par le pouvoir se poursuivait. Les médias indépendants ne sont d'ailleurs pas la seule cible des purges engagées ces dernières semaines par le régime de Slobodan Milosevic, le président serbe. Lundi, un général serbe de l'ex-armée yougoslave (JNA), Vladimir Trifunovic, accusé pendant la guerre en Croatie d'avoir rendu sans combattre sa garnison assiégée dans la caserne de Varazdin (70 kilomètres au nord de Zagreb) par les forces croates et acquitté à deux reprises pour avoir sauvé la vie de ses quelque deux cents hommes, a été condamné à onze ans de prison ferme. Le tribunal militaire de Belgrade l'estime coupable d'avoir *« sapé la capacité de défense du pays »*. – *(AFP, Reuter)*

ESPAGNE : un accord pour un gouvernement basque tripartite a été signé. – Dirigeants nationalistes et socialistes basques se sont entendus, lundi 26 décembre, sur la formation d'un gouvernement chargé de gérer la région autonome pendant quatre ans. Le président du Parti nationaliste basque (PNV), Xabier Arzalluz, a signé un accord dans ce sens avec les présidents du Parti socialiste basque et de Eusko Alkartasuna, formation nationaliste conservatrice issue d'une scission du PNV en 1986. Le gouvernement de coalition sera dirigé par José Antonio Ardanza (PNV). Le PNV détient 22 des 75 sièges du Parlement régional, contre 12 au Parti socialiste et 8 à Eusko Alkartasuna. – *(Reuter.)*

EUROPE

Nikita Khrouchtchev, premier « perestroïkiste »

L'université de Providence, dans le Rhode-Island, aux Etats-Unis, vient de célébrer le centenaire de la naissance du successeur de Staline. Il avait lui aussi échoué dans sa première tentative de réforme. Sans doute parce qu'il croyait trop au communisme

PROVIDENCE (Rhode-Island, Etats-Unis)

de notre envoyé spécial

L'événement avait été salué à l'avance par un titre vengeur du *Providence Journal*, seul quotidien de la ville : « Le boucher préféré de Brown ». Brown, c'est l'université du même nom, principale institution de la capitale du Rhode-Island, un des micro-Etats de la Côte ouest américaine. Le *« boucher » (mass murderer)*, c'est Nikita Khrouchtchev, le successeur de Staline à la tête du Parti communiste de l'URSS, que l'université Brown célébrait à l'occasion d'un double anniversaire : le centenaire de sa naissance, en 1894, et le trentième anniversaire de son éviction du pouvoir, en 1964.

Malgré cet appel, c'est dans le plus grand calme que la « conférence du centenaire » a regroupé sur le campus de l'université plusieurs dizaines de témoins et acteurs, russes et étrangers, de l'époque, y compris sept descendants directs de Khrouchtchev : le fils, Sergueï, sosie presque parfait de son père, actuellement chercheur à l'université Brown précisément ; la fille, Rada Adjoubeï, veuve du flamboyant directeur des *Izvestia* de l'époque : quatre petits-enfants, dont le jeune Nikita Sergueïevitch Khrouchtchev – tout comme son grand-père –, journaliste aux *Nouvelles de Moscou* ; une arrière-petite-fille, Nina, étudiante à Princeton. D'ailleurs, le « mauvais Khrouchtchev » avait reçu la caution du « bon Gorbatchev » : dans un message, l'homme de la perestroïka avait salué *« l'éminent réformateur »* qui a donné *« une gorgée de liberté »* au peuple.

De fait, le portrait qui ressort, vingt-trois ans après sa mort, de celui que certains appellent le *« premier perestroïkiste »* reste globalement positif. Pour tous les témoins, l'homme avait quelque chose d'attachant, une spontanéité, voire de la *« fraîcheur »* : l'expression est du sculpteur Ernst Neizvestny, celui-là même que Khrouchtchev traita de *« pédéraste »* en 1962 (la légende ajoute qu'aucun des deux hommes ne savait ce que voulait dire ce terme...). Bref, après un Staline figé et sur un fond d'apparatchiks compassés, le personnage crevait les écrans de la télévision alors naissante.

Le « plus haut niveau de vie du monde » en 1980

Et puis, pour tous les participants russes, le règne de Khrouchtchev, de 1953 à 1964, a été la *« grande décennie »*, *« la meilleure période de toute l'histoire soviétique »*, marquée par la fin de la terreur, une petite ouverture sur le monde et un fort accroissement du niveau de vie – encore que l'Occident ait progressé au moins autant à la même période. Ce que l'on appelle aujourd'hui les *« khrouchtchoby »* (un jeu de mot évoquant les taudis que sont devenus les bâtiments préfabriqués des années 60) représentait un gros progrès pour une grande partie de la population de l'époque, a rappelé Nikolaï Egorytchev, ancien chef du parti à Moscou. Et pourtant, que de défauts chez ce bolchevique primaire devenu chef d'une superpuissance ! Une *« ignorance invraisemblable »*, selon le même Neizvestny, un autoritarisme incorrigible, une grossièreté touchant à la vulgarité lors de ses fréquents accès de colère – lesquels n'en étaient pas moins soigneusement calculés.

A cela, se sont ajoutés les défauts de ses qualités. Khrouchtchev fut, de l'avis général, le dernier des *« vrais croyants »*. Jusqu'au bout, il a cru dur comme fer au communisme, à un communisme utopique identifié sommairement à *« tout ce qu'il a de bien »* dans l'humanité. Mieux – ou pis encore –, il a cru à la victoire inéluctable sur le capitalisme, comme en témoigne sa malencontreuse promesse de 1961 d'atteindre en vingt ans pour l'Union soviétique *« le niveau de vie le plus élevé du monde sur les plans matériel et culturel »* et de jeter ainsi *« les fondements de la société communiste »*. A ce propos, il n'hésite pas à écarter comme *« petites plaisanteries d'intellectuel »* les objections que lui présente timidement Melor Stouroua, le journaliste qui rédigeait ses projets de discours.

Plus sérieusement, la même foi le pousse à voir dans le lopin privé des paysans une *« survivance du capitalisme »*. L'agriculture soviétique ne se remettra jamais des mesures restrictives prises dès 1956 contre ces lopins, malgré l'avis de Malenkov, qui, selon l'historienne Elena Zoubkova, aurait mieux réussi en matière agricole si on l'avait laissé faire.

Même aveuglement à propos de l'Allemagne. A la différence de Beria, « non-croyant », mais du coup plus clairvoyant, et qui voit dans la division de l'Allemagne une source de difficultés sans fin pour l'URSS, Khrouchtchev, lui, choisit d'emblée de consolider envers et contre tout la RDA, jusqu'à décider la construction du mur de Berlin en 1961. Tout simplement parce qu'à ses yeux un Etat communiste à l'est de l'Allemagne va servir de *« vitrine du socialisme »* au cœur de l'Europe avant d'amorcer l'unification... sous un régime communiste. C'est pourquoi aussi il n'hésite guère à employer la force, à Budapest par exemple, pour maintenir le « camp » socialiste : ces interventions sont regrettables mais nécessaires, en attendant que les yeux s'ouvrent partout sur la supériorité du système fondé par Lénine...

Ces dérives ont conduit certains participants à remettre en question quelques idées reçues. On sait maintenant – et cela n'a été contesté par personne à la « conférence du centenaire » – que tous les héritiers de Staline étaient d'accord après sa mort pour procéder à des réformes. Mais lequel de ces héritiers était le mieux à même de les conduire : le « vrai croyant » Khrouchtchev, le cynique Beria ou le pragmatique consensuel qu'était Malenkov ? Malgré la sympathie évidente qu'inspire Khrouchtchev face aux deux autres membres de la « troïka » de 1953, la réponse n'est pas évidente. Allusion a été faite à la réforme ratée plus tard par Gorbatchev – un homme qui croyait lui aussi au socialisme, même s'il ne croyait plus en sa victoire – et à celle mieux réussie en Chine sous l'égide de Deng Xiaoping, lequel ne ressemble pas, lui, à un « vrai croyant »...

Le « soulagement » de la crise de Cuba

Beaucoup d'éclairages, tant russes qu'américains, ont été également apportés sur les relations tumultueuses de Khrouchtchev avec John Kennedy. Le chapitre commence plutôt mal au sommet de Vienne de juin 1961 : *« Ce jeune homme ne m'a pas fait grande impression »*, rapporte le premier soviétique à son conseiller diplomatique Oleg Troianovski, ajoutant que, auprès du nouveau président américain, son prédécesseur Eisenhower paraît *« un homme d'intelligence et de vision »*.

Viennent ensuite l'affrontement à Berlin et la crise de Cuba en 1962, à propos de laquelle le même Troianovski a confirmé ou révélé plusieurs points importants : 1) c'est bien Khrouchtchev et non Fidel Castro qui a eu l'idée d'installer des fusées à Cuba, dans l'idée de *« redresser l'équilibre nucléaire en faveur de l'URSS »* ; et ces armes étaient gardées par 50 000 soldats soviétiques, et non pas 10 000 comme le croyait la CIA américaine ; 2) le maître du Kremlin était parfaitement conscient des risques qu'il prenait, avouant en privé dès la fin septembre que *« l'enfer va se déchaîner bientôt »*, mais qu'il était *« trop tard pour reculer »* ; 3) aussi bien, lorsque Kennedy annonça au soir du 22 octobre le blocus de l'île, la première réaction de Khrouchtchev et de son entourage fut *« le soulagement plus que l'inquiétude »* : on s'attendait à pire...

Après quoi le flirt avec Kennedy sera d'autant plus poussé que, à partir du début de 1963, Khrouchtchev avait conclu qu'il serait *« impossible de normaliser les relations avec la Chine »*. Selon Pierre Salinger, conseiller de presse du président américain, pas moins de quarante-trois lettres, pas toutes publiées encore aujourd'hui, ont été échangées entre les deux « K » entre septembre 1961 et octobre 1963.

Une dernière leçon pour les « kremlinologues » de l'époque : si ces derniers décelaient dans l'ensemble correctement les dissensions internes et identifiaient les opposants aux initiatives du Premier secrétaire, ils supputaient trop vite des votes contradictoires, sous-estimant l'inertie d'un système qui avait fait de l'unanimisme une seconde nature. Les gens grognaient, mais, que ce soit au comité central ou au politburo, tous votaient comme un seul homme pour les projets du premier secrétaire, au point que seul un complot pouvait régler les problèmes, comme ce fut le cas en 1964. Aussi curieux que cela paraisse, cette pratique s'est poursuivie jusqu'à la fin du régime en 1991 : selon Gueorgui Chakhnazarov, assistant de Mikhaïl Gorbatchev, les plénums de plus en plus tumultueux tenus sous la perestroïka se sont tous terminés par des votes unanimes, même lorsque les textes adoptés avaient pour effet de démolir le système...

MICHEL TATU

TURQUIE

La condamnation pour meurtre de quatre-vingt-six islamistes provoque un vif mécontentement

En juillet 1993, trente-sept intellectuels et artistes participant à un colloque avaient péri dans un incendie provoqué par des manifestants intégristes à Sivas, en Anatolie. La cour de sûreté de l'État a rendu le 26 décembre un verdict modéré qui mécontente et les laïques et les islamistes

ISTANBUL

de notre correspondante

La cour de sûreté de l'État à Ankara a rendu son verdict à l'issue du procès controversé de plus de cent-vingt personnes impliquées dans l'incendie de l'hôtel Madimak dans la ville anatolienne de Sivas, le 2 juillet 1993. Vingt-six accusés, contre lesquels le procureur avait requis la peine de mort, ont été condamnés à quinze ans d'emprisonnement pour meurtre, soixante autres ont écopé de peines de trois ans, et une trentaine ont été acquittés.

Trente-sept personnes avaient péri dans les flammes lors de cette attaque qui avait choqué la Turquie. Une foule, en majorité islamiste, avait bouté le feu au bâtiment où se trouvaient des artistes et intellectuels qui participaient à un festival culturel dédié à la mémoire du poète alévi Pir Sultan Abdal.

« Insulte à la religion »

Les trois juges ont également annoncé qu'une procédure pénale serait intentée pour *« insulte à la religion »* et *« mépris pour le caractère moral de l'État »* contre l'écrivain laïque Aziz Nesin, la cible principale des manifestants qui s'étaient déchaînés pendant plusieurs heures dans les rues de Sivas. Aziz Nesin, connu pour son goût de la polémique, avait publié les *Versets sataniques*de Salman Rushdie dans un quotidien turc.

La tragédie de Sivas a révélé les tensions latentes qui existent en Turquie entre les alévis, une minorité musulmane importante, d'origine chiite mais de tendance laïque, et les sunnites qui forment la majorité de la population. Les forces de l'ordre avaient été très critiquées pour leur intervention tardive.

Le verdict de la cour de sûreté ne satisfera ni les partisans de la laïcité, qui considèrent les peines comme trop légères, ni les islamistes qui, malgré l'important dispositif de sécurité, ont violemment manifesté leur mécontentement dans la salle du tribunal en lançant divers projectiles et en criant des slogans religieux.

NICOLE POPE

AFRIQUE

Rwanda : le Parc des volcans, zone militaire interdite

La réserve des derniers gorilles des montagnes est devenue un territoire dangereux

BUKIMA (Zaïre)

de notre envoyé spécial

« Ils ont miné tous les sentiers du parc ! Ils disent qu'ils veulent empêcher les infiltrations des miliciens venant du Zaïre. » Le témoignage de cet ancien garde forestier – appelons-le François – ne laisse plus de doute : la guerre a repris ses droits dans le Parc national des volcans, une forêt primaire à cheval sur le Rwanda, le Zaïre et l'Ouganda, qui abrite les 650 derniers gorilles des montagnes, menacés d'extinction. François a longtemps travaillé pour le centre de recherches Karisoké, fondé en 1967 par Diane Fossey, une anthropologue américaine qui a étudié les primates du Rwanda pendant vingt ans avant de mourir assassinée en 1985.

En juillet, il a fui au Zaïre, comme deux millions de ses compatriotes, devant l'avancée du Front patriotique rwandais. Puis, sur l'insistance du Fonds Digit, qui finance les activités du centre Karisoké, il a décidé de reprendre son travail, avec toutes les assurances nécessaires des nouvelles autorités de Kigali. Mais il n'a pas pu repasser la frontière. Le véhicule du Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR) qui devait le rapatrier au Rwanda, avec trente de ses collègues, a été attaqué, le 23 août, par des miliciens de l'ancien régime qui menacent tous les candidats au retour.

Par la suite, douze pisteurs sont tout de même repartis discrètement à Karisoké avec leurs familles, en passant par la montagne. Le 7 novembre dernier, trois en sont revenus, terrorisés par ce qu'ils ont vécu au Rwanda. *« La région est pleine de soldats qui nous tourmentent constamment. L'autre jour, ils ont battu notre collègue André Vatiri. Il leur a présenté son permis signé du ministre de l'environnement, mais ils voulaient un papier de Kagamé* [l'homme fort du régime]. *Depuis, il ne peut plus marcher ni même parler et il est en train de mourir, sans soins. En général, on nous accuse d'être des espions ou des miliciens. Ils ont aussi menacé de venir nous tuer la nuit. Alors, nous dormons dans la brousse, au pied des arbres. Nous sommes revenus au Zaïre par la forêt, délaissant les sentiers pour éviter les patrouilles militaires et les mines. Les autres restent au Rwanda à cause de leurs familles qui ne pourraient faire le trajet. »*

Pièges sur les sentiers

Dans le village zaïrois de Bukima, à 2 000 mètres d'altitude, une trentaine d'employés de Karisoké se sont réfugiés avec femmes et enfants. Au total 170 personnes, entassées sous quelques bâches de plastique et auxquelles le HCR fait parvenir de quoi manger, car les hommes n'osent pas descendre dans les camps, de peur d'être traités d'espions par les miliciens – comme de l'autre côté de la frontière.

A l'évidence, le parc est devenu zone militaire. De source zaïroise, on signale l'existence de camps de miliciens hutus près du village de Gasizi, sur la frontière ougandaise. Et, côté rwandais, le Parc des volcans serait quadrillé par les soldats. Pour y accéder, une autorisation du commandant de la zone de Ruhengeri est nécessaire. Le responsable du parc assure que les touristes peuvent encore y pénétrer moyennant *« quelques précautions »*. Mais François affirme que, depuis la mi-octobre, plus personne ne vient voir les gorilles.

Il semble que les anciens rebelles aujourd'hui au pouvoir tentent, par tous les moyens, de verrouiller les quarante kilomètres de frontière rwando-zaïroise, entre le lac Kivu et l'Ouganda, en créant un no man's land. Pour prévenir toute infiltration, ils n'hésiteraient pas à piéger les sentiers. D'après François, deux gorilles au moins ont déjà été tués. Ils ont sauté sur une mine à la lisière du parc, fin octobre. Il s'agit de Mikono, un mâle du groupe 11 (destiné aux touristes), et d'une femelle. Celle-ci est morte sur le coup, mais Mikono a agonisé pendant deux jours, les bras déchiquetés par l'explosion. Les soldats rwandais ont interdit aux rares témoins d'en parler, sous peine de représailles.

JEAN HÉLÈNE

ALLEMAGNE

Mort de Karl Schiller, ancien ministre de l'économie de RFA

La conscience économique du SPD

Le professeur Karl Schiller est mort, lundi 26 décembre à Hambourg, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Social-démocrate, il fut ministre de l'économie de RFA jusqu'en 1972

« Herr Professor » n'était pas du genre commode. On se souvient encore, dans les bureaux du ministère de l'économie à Bonn, des colères, des bouderies, du ton parfois cassant de ce théoricien de l'économie, qui occupa pendant six ans le poste symbole du « miracle économique allemand ».

Né en Silésie en 1911, il fit toute sa carrière universitaire dans le nord de l'Allemagne, à Kiel tout d'abord, puis à Hambourg avant d'entamer en 1966 une carrière politique. Ce protestant rigoureux, ancien officier de la Wehrmacht sur le front russe, avait adhéré en 1946 au Parti social-démocrate. Longtemps, ce partisan du libéralisme mâtiné de keynésianisme fut très minoritaire au sein d'une formation fortement imprégnée de marxisme dirigiste.

La « conversion » du SPD à l'économie de marché, lors du congrès de Bad-Godesberg en 1959, marque le triomphe de son orientation, ce qui l'amènera, en 1964, à prendre la présidence de la commission économique du Parti social-démocrate, alors dans l'opposition.

Sévère doctrinaire

Willy Brandt, qui voyait poindre la perspective du pouvoir, l'appela à ses côtés, conscient que le professeur Schiller allait donner à son parti la crédibilité économique qui lui faisait défaut jusque-là.

Ministre de l'économie dans le gouvernement de « grande coalition » du chancelier Kiesinger, il fut flanqué aux finances par le bavarois Franz Josef Strauss, qui apparaissait comme quelque peu « laxiste » comparé au sévère doctrinaire Schiller.

Lors de la constitution de la coalition social-libérale du chancelier Brandt, en 1969, il fait tandem avec Helmut Schmidt, son compatriote de Hambourg. Ce dernier lui succédera en 1972, lorsque lassé de la guérilla permanente avec les opposants à sa politique de rigueur, notamment en matière de lutte contre l'inflation, conduite par les « dirigistes » au sein du SPD. Jusqu'à sa mort, Karl Schiller est resté une autorité écoutée sur les questions de politique économique et monétaire, qui ne faisait pas mystère de sa méfiance à l'égard de la monnaie unique européenne.

L. R.

PROCHE-ORIENT

Répondant à une invitation du sultan

Itzhak Rabin a effectué une visite-surprise en Oman

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Itzhak Rabin, qui n'a jamais caché son goût pour les rencontres secrètes, a répondu immédiatement à une invitation du sultan Qabous Ben Saïd d'Oman.

A bord d'un avion de l'armée israélienne, M. Rabin a quitté, lundi matin 26 décembre, le territoire israélien, sans en informer son gouvernement, à l'exception du ministre des affaires étrangères, Shimon Peres. Pour cette première rencontre officielle à ce niveau à Oman, M. Rabin s'est fait accompagner par le chef du Mossad, par son aide de camp, le général Dany Yatom, par son plus proche conseiller, Shimon Sheves, et par son homme des missions secrètes, Eytan Haber. Le patron des services secrets israéliens a été chargé de préparer avec minutie les détails de cette visite-éclair.

L'invitation du sultan Qabous n'a pas surpris les autorités israéliennes. Oman et Israël, affirme-t-on ici, entretiennent des contacts étroits depuis le milieu des années 70 et ont d'ores et déjà coopéré dans des domaines divers, notamment celui du dessalement de l'eau de mer. Israël a récemment ouvert une antenne à Mascate, tandis que le chef de la diplomatie omanaise, Youssef Ben Alaoui, s'est déjà rendu secrètement à plusieurs reprises en Israël.

C'est en raison de ces liens, affirment les responsables israéliens, qu'Oman n'a pas rompu ses relations diplomatiques avec l'Egypte après la signature du traité de Camp David en 1979, comme le firent la plupart des Etats arabes.

Au cours de 1994, le régime omanais a accepté que les relations avec l'Etat juif soient rendues publiques, afin d'être associé ouvertement au processus de paix au Proche-Orient. Ainsi, au mois de mai, une délégation conduite par le vice-ministre israélien des affaires étrangères, Yossi Beilin, a pris part à Mascate aux négociations multilatérales consacrées au problème de l'eau. Le 6 novembre, M. Beilin s'est à nouveau rendu à Oman et s'est entendu avec le chef de la diplomatie omanaise pour l'ouverture, en janvier 1995, de sections d'intérêts, respectivement à Mascate et à Tel-Aviv.

« Il n'est pas question à ce stade d'établir des relations diplomatiques entre Israël et Oman, a déclaré, dès son retour mardi à l'aube, le premier ministre israélien. *Mais le processus de paix avec les pays arabes se poursuit et nos liens avec Oman ne datent pas d'hier.* » Pour son conseiller Shimon Sheves, c'est *« une nouvelle ouverture entre Israël et les Etats du Golfe »*. – *(Intérim.)*

ISRAËL

Une loi interdit à l'OLP toute activité à Jérusalem

Par cinquante-six voix contre six et trente-deux abstentions, le Parlement a adopté, lundi 26 décembre, une loi visant à empêcher l'OLP d'avoir des activités officielles à Jérusalem.

La loi interdit à l'OLP d'ouvrir sans autorisation préalable une représentation à Jérusalem-Est, ou d'y organiser des rassemblements publics. Elle renforce l'arsenal juridique à la disposition du gouvernement israélien, pour limiter les activités des Palestiniens à Jérusalem-Est, sans toutefois l'obliger à sévir. Tout organisme considéré comme étranger, ce qui inclut l'Autorité autonome palestinienne de Yasser Arafat, devra obtenir une autorisation préalable pour avoir une représentation dans un territoire sous souveraineté israélienne et n'aura pas le droit d'y organiser des rassemblements publics, dispose le texte.

La loi vise les activités de la Maison d'Orient, représentation officieuse de l'OLP à Jérusalem-Est, qui n'est cependant pas nommée dans le texte. *« Cette loi est en contradiction avec l'accord d'Oslo, qui stipule que les institutions palestiniennes en activité à Jérusalem avant la signature de l'accord d'autonomie peuvent continuer à exercer leur activité »*, a estimé le « ministre » palestinien des collectivités locales, Saeb Erakat. – *(AFP.)*

Un code d'éthique pour Tsahal

Pour la première fois, Israël a rendu public, lundi 26 décembre, un code d'éthique de l'armée, dont l'élaboration, selon le général Yoram Yaïr, chef du département du personnel, *« a nécessité trois années de travail, qui couronnent l'expérience de plusieurs générations de soldats israéliens et celle d'autres armées dans le monde »*.

Lors d'une conférence de presse, le général Yaïr a précisé que ce code demande au soldat *« de faire usage de son arme ou de la force, uniquement pour vaincre l'ennemi, dans la mesure où cela s'impose, afin d'épargner des vies humaines »*. Mais ce texte précise aussi que, s'il doit obéir aux ordres, le militaire n'en doit pas moins *« veiller à ce que ces ordres ne soient pas illégaux »*.

Dans son discours de récipiendaire du prix Nobel de la paix le 10 décembre, le premier ministre Itzhak Rabin avait annoncé la publication de ce code, conséquence du processus de paix et dont le but est sans doute aussi de mettre fin aux brutalités et violations des droits de l'homme reprochées à l'armée dans les territoires occupés. – *(AFP.)*

IRAK

Soixante-dix tués dans des combats entre factions kurdes

De violents affrontements, qui ont déjà fait 70 morts, opposent depuis trois jours les deux principales formations kurdes qui se partagent le pouvoir dans la région autonome du nord de l'Irak, a rapporté, lundi 26 décembre, l'agence iranienne IRNA, citant les témoignages de cinq blessés hospitalisés en Iran.

Ces combats opposent le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) de Massoud Barzani à l'Union patriotique du Kurdistan (UPK) de Jalal Talabani. Ils ont été déclenchés à propos d'une collecte de 800 millions de dinars (près de 1,5 million de dollars) de droits de douane que le PDK, selon un responsable de l'UPK, voulait s'approprier. Selon les blessés cités par IRNA, le gouverneur de la ville de Halabja, dans le nord du Kurdistan, figurerait parmi les victimes. L'UPK et le PDK avaient pourtant créé, le 25 novembre, une direction commune afin de prévenir les hostilités, après qu'un conflit sanglant eut opposé leurs combattants au mois d'août, faisant des dizaines de victimes. Dans une déclaration commune, diffusée dimanche par la radio de l'UPK, MM. Talabani et Barzani ont lancé un appel au calme, et souligné qu'ils *« tenaient à appliquer leur accord »* en vue *« de rétablir la paix et la réconciliation »*. – *(AFP.)*




AMÉRIQUES

HAÏTI

Une fusillade fait au moins quatre morts au quartier général de l'armée

Le *« climat sûr et stable »* que les militaires américains de l'opération « Soutenir la démocratie » doivent contribuer à instaurer en Haïti n'est pas encore un fait acquis. Un grave incident, qui a fait au moins quatre morts et quatre blessés, lundi 26 décembre, au quartier général de l'armée haïtienne à Port-au-Prince, est venu confirmer les difficultés du président Jean-Bertrand Aristide, renversé par un putsch en septembre 1993 et rétabli dans ses fonctions le 15 octobre dernier.

Le chef de l'Etat avait proclamé son intention de réduire les effectifs de l'armée (qui comprenait la police) de 7 500 à 1 500 hommes, dans l'espoir de rompre avec les trois années de terreur que les soldats et leurs supplétifs avaient fait régner. La publication de la liste de militaires sélectionnés pour constituer la nouvelle armée (une nouvelle police dépendant du ministère de la justice est par ailleurs en formation) a mis le feu aux poudres. Réclamant leur solde de décembre, un nombre indéterminé de soldats démobilisés ont fait irruption lundi au quartier-général de l'armée, dont les bâtiments font face au palais présidentiel. Un groupe est entré dans le bureau du chef d'état-major, le général Mondésir Beaubrun, d'où les premiers coups de feu sont apparemment partis.

Sécurité difficilement assurée

L'armée américaine n'a pas tardé à encercler le bâtiment, mettant deux heures avant de considérer la situation *« sous contrôle »*. Deux anciens soldats, grièvement blessés, sont décédés à l'hôpital militaire de la capitale, où au moins quatre blessés sont soignés, et deux autres corps, l'un en civil, l'autre en uniforme, ont été vus gisant devant le quartier général, selon l'agence Associated Press. Un porte-parole américain a fait état d'un bilan moins lourd, parlant de cinq blessés dont un grave. Une trentaine de personnes ont été interpellées par les soldats américains mais certains manifestants ont réussi à s'enfuir avec des armes.

Dans un message en créole diffusé à la radio juste après l'incident, le président Aristide a appelé *« tous ceux qui possèdent des armes à réfléchir et à les déposer »*. Il avait exprimé ses craintes, en novembre, de voir les Américains retirer progressivement leurs troupes d'Haïti, sous la pression de la nouvelle majorité républicaine du Congrès notamment, sans que les supplétifs de l'armée n'aient été désarmés. Les soldats américains, dont les effectifs sont passés de 21 000 en octobre à 6 000 à la mi-décembre, estiment avoir récupéré 14 000 armes jusqu'à présent mais leurs chefs répugnent à organiser des « chasses à l'homme » ou des recherches systématiques de caches d'armes. Certaines d'entre elles ont donné lieu en novembre à des bévues, à partir de fausses dénonciations.

En attendant, la sécurité est difficilement assurée dans tout le pays. Dans un récent rapport, la mission civile de l'Organisation des Etats américains et de l'ONU a constaté que, si la situation des droits de l'homme s'était *« considérablement améliorée »*, de nombreuses exactions restaient imputables à des *« attachés »* ayant pris le maquis ou à d'anciens chefs de section dans les campagnes.

Plus de 800 « moniteurs internationaux de police » sont en Haïti pour former la nouvelle police, qui devrait compter 4 000 hommes en 1995, dont d'anciens militaires. L'Agence américaine pour le développement international (USAID) a décidé de financer, à hauteur de 5 millions de dollars, la reconversion d'un nombre indéterminé de militaires, dans l'espoir de leur faciliter ultérieurement la recherche d'un emploi.

Si la police n'est pas encore opérationnelle, la justice, complètement désorganisée, l'est encore moins. Le président Aristide a néanmoins invité, début décembre, les victimes de la répression militaire à porter plainte et à protester si elles n'étaient pas entendues.

MARTINE JACOT

EN BREF

BOLIVIE : arrestation du chef d'un parti d'opposition par la police antidrogue. – Oscar Eid Franco, chef du Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR, opposition), a été arrêté, lundi 26 décembre, lors d'une opération commando de la police antidrogue. Un trafiquant de drogue actuellement emprisonné a affirmé qu'Eid Franco avait reçu d'importantes sommes d'argent pour financer la campagne présidentielle du MIR de 1989, à l'issue de laquelle son candidat, Jaime Paz Zamora, avait été élu pour quatre ans. – *(AFP.)*

COLOMBIE : une offensive de l'armée contre la guérilla fait six morts. – Six guérilleros ont été tués et vingt-huit autres capturés, lundi 26 décembre, dans six départements colombiens, où l'armée affirme avoir saisi des stocks d'armes appartenant aux Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) et à l'Armée de libération nationale (ELN). L'affrontement le plus meurtrier a eu lieu près de Chaparral (sud-est du pays). – *(AFP.)*

KENYA : un millier de réfugiés évacués de force. – Un camp qui abritait des réfugiés de l'ethnie kikuyu a été évacué de force par l'armée, ont annoncé, lundi 26 décembre, plusieurs organisations humanitaires. Le camp, situé dans la vallée du Rift, abritait des personnes qui avaient fui les attaques de groupes masaïs fidèles à l'Union nationale africaine du Kenya (KANU), le parti du président Daniel arap Moi. Selon des témoins, les réfugiés – à qui on avait annoncé qu'on les relogerait – ont été *« lâchés dans la nature »*. – *(AFP, Reuter.)*

PÉROU : libération d'Indiens réduits en esclavage par le Sentier lumineux. – Cent trente-quatre Indiens, de la nation Ashaninka, réduits en esclavage par le mouvement maoïste du Sentier lumineux, ont été libérés au cours du week-end par l'armée péruvienne, à la suite de violents combats dans la région de Alto Sanibeni (département de Junin), à quelque 500 kilomètres à l'est de Lima, selon le ministère de la défense. Malades et affamés, les Indiens avaient été contraints au travail forcé dans un camp de la forêt amazonienne, a-t-on indiqué de même source. – *(AFP.)*

SIERRA LEONE : 25 morts dans des combats avec des rebelles. – Des attaques que l'armée a imputé aux rebelles, mais qui pourraient être le fait de déserteurs, ont fait au moins 25 victimes pendant le week-end de Noël. A Kenema, dans l'est du pays, cinq personnes, dont le nouveau procureur général, ont été tuées le 25 décembre lors d'un raid. Le 23 décembre, dans un camp de Gondema, au sud du pays, au moins vingt réfugiés se sont noyés en tentant de fuir des agresseurs vêtus de treillis de l'armée. – *(AFP.)*

ASIE

BIRMANIE

Pékin resserre ses liens avec le gouvernement de Rangoun

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

La première visite officielle à Rangoun, du lundi 26 au mercredi 28 décembre, du premier ministre chinois Li Peng est présentée à Pékin comme un « événement important ». Elle consacrera, en effet, l'étroitesse des liens tissés, surtout ces trois dernières années, entre la Chine et la junte militaire qui a repris le pouvoir en Birmanie en 1988.

Selon la revue de défense *Jane's Defense Weekly*, de Londres, Pékin va livrer à Rangoun, aux termes d'un contrat signé en novembre, pour 400 millions de dollars d'équipements militaires, y compris des hélicoptères, des blindés et des patrouilleurs maritimes. Auparavant, la Chine avait déjà fourni aux forces armées birmanes des équipements militaires d'un montant de 1,2 milliard de dollars, y compris deux escadrilles de F-7 (version chinoise du Mig-21) et des avions de transport militaire. Rangoun négocierait, en outre, l'achat de 36 bombardiers légers et de 24 avions de transport ou d'appui.

Depuis 1991, l'armée birmane a donc été rééquipée, alors que ses effectifs doublaient. De surcroît, des experts chinois ont participé à l'aménagement d'une base navale dotée de radars sur l'île Coco, dans le golfe du Bengale. Parallèlement, d'importants travaux d'infrastructure financés par la Chine ont permis de relier la frontière chinoise à la mer d'Andaman, facilitant une forte pénétration commerciale chinoise dans le nord ainsi que dans la vallée et le delta de l'Irrawady. Autre exemple : Pékin vient d'accorder un prêt sans intérêt de 40 millions de dollars à Rangoun pour l'achat de 30 bateaux de transport, dont 23 seront construits en Chine et le reste en Birmanie.

Diplomatie musclée

Si l'importance de cette assistance militaire et commerciale a fait de Rangoun le client de la Chine, elle a également permis aux généraux birmans de consolider leur pouvoir et, dans la foulée, de procéder à une timide ouverture, même sur le plan politique, puisqu'ils ont rencontré à deux reprises, en septembre et octobre, Aung San Suu Kyi, prix Nobel de la paix 1991, assignée à résidence depuis le 20 juillet 1989. Les militaires birmans ont également resserré leurs liens avec leurs autres voisins, notamment avec les six Etats de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

Il reste que ces derniers, ainsi que l'Inde, commencent à se poser des questions sur le poids pris par la Chine en Birmanie, qu'illustre aujourd'hui la visite de Li Peng. La diplomatie musclée de la Chine soulève déjà de sérieuses réserves dans la région depuis que le Parlement de Pékin a proclamé, en février 1992, la « *souveraineté chinoise* » sur les archipels de la mer de Chine méridionale, dont plusieurs Etats d'Asie du Sud-Est revendiquent en partie ou complètement la propriété. En dépit des propos rassurants tenus par le chef de l'Etat chinois, Jiang Zemin, en novembre, à l'occasion d'une tournée à Singapour, en Malaisie, en Indonésie et au Vietnam, deux axes de pénétration chinoise se dessinent ainsi en Asie du Sud-Est.

En ce qui les concerne, revenus au pouvoir à la suite d'une sanglante répression de manifestations en faveur de la démocratie, les généraux birmans ont choisi, pour renforcer une assise fort contestée, la Chine, seul régime prêt à répondre favorablement à leurs sollicitations. L'aide de Pékin leur a permis d'y parvenir. Leur calcul, qui s'est donc révélé juste, s'accommode cependant d'une forte hypothèque sur l'avenir car ils doivent également accepter d'être, au moins pour un temps, un pion dans le jeu régional des Chinois.

JEAN-CLAUDE POMONTI

CHINE

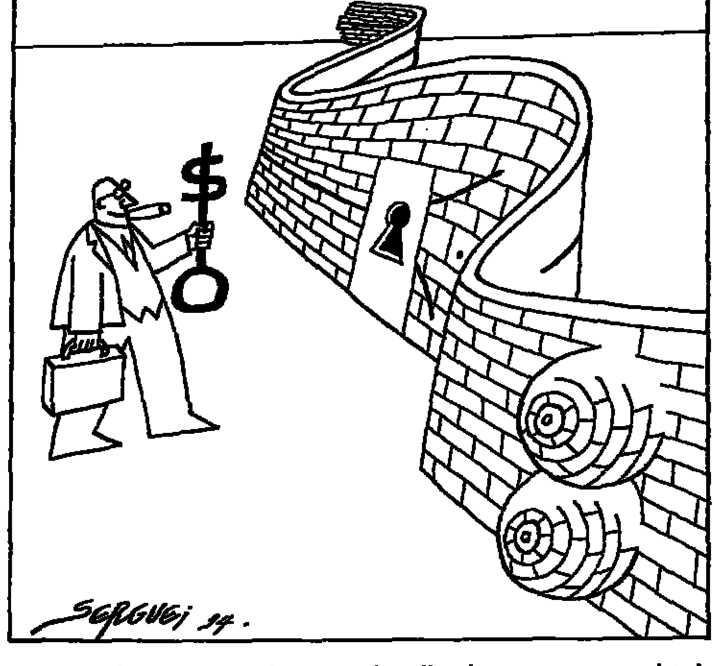
Les autorités assouplissent la réglementation sur la sexualité

Une association de sexologie, premier organisme de ce type en Chine communiste, vient de se créer à Pékin, a rapporté, lundi 26 décembre, le « China Daily ». Quelque cinquante universitaires et médecins de tout le pays s'y emploieront désormais à mieux faire connaître les thérapies et l'éducation sexuelles, et aussi à lutter contre les maladies vénériennes. La création de cette association a été rendue nécessaire par l'ignorance d'une bonne part de la population en matière de sexualité, la montée de la prostitution et le développement des maladies sexuellement transmissibles, écrit le quotidien.

PÉKIN

de notre correspondant

Gouvernement et érotisme font rarement bon ménage. Cela leur est arrivé, en Chine, dans un passé lointain, mais les siècles plus récents n'ont guère été cléments sous ce rapport, et le règne communiste n'a fait que perpétuer une attitude répressive dont il ne détient nullement le monopole. Pourtant, les mentalités évoluent. Ainsi n'est-il peut-être pas accidentel qu'au même moment l'auteur d'une étude détaillée de l'homosexualité en Chine continentale – sujet tabou du point de vue du régime jusqu'à une date récente – cherche à se faire publier dans son pays tandis qu'à Taïwan, où la liberté sexuelle est bien plus grande que sur le continent, les autorités viennent d'interdire la publication d'une collection présentant, pour la première fois en traduction chinoise, les classiques de la littérature érotique mondiale.



Sous la pression d'une nouvelle classe moyenne dont la jeunesse est influencée par l'Occident, les autorités de Pékin ont quelque peu desserré le carcan répressif relatif à la sexualité. Certes, le gouvernement réitère régulièrement ses oukazes contre les « *œuvres pornographiques* », catégorie dans laquelle il inclut le pire et le meilleur – de la cassette vidéo infâme à de bien mièvres revues, toutes productions qui s'achète sans difficulté sur les marchés libres à travers tout le pays. Certes, aussi, énonce-t-il régulièrement des recommandations comme celle-ci, puisée dans le *China Daily* du 26 décembre : afin de lutter contre « *la mauvaise habitude de la masturbation* », il suffit de « *s'abstenir de demeurer au lit le matin, de porter des sous-vêtements trop étroits ou de dormir sous des couvertures trop épaisses...* ».

Mais la campagne anti-pornographie (comme celle contre la prostitution) est conduite par à-coups, surtout quand une unité de police éprouve le besoin de faire du zèle. Et, surtout, elle ne s'accompagne pas des mesures extrêmes à l'encontre des comportements sexuels individuels qu'on a connues ici dans le passé. Sous Mao Zedong – dont on a appris récemment, de la plume de son médecin personnel, les frasques en ce domaine – un « déviant » sexuel pouvait finir, et souvent finissait, avec une balle tirée à bout portant dans la nuque.

Une enquête sur l'homosexualité

A présent, l'existence d'une communauté homosexuelle, masculine et féminine, est un fait reconnu officiellement. Réprouvée, l'homosexualité n'est tout de même plus considérée comme un crime ou une maladie pénalisable. Elle est en passe d'être assimilée à un phénomène mystérieux que le gouvernement, mal armé sous ce rapport, devrait s'efforcer de mieux cerner. Peut-être faut-il voir là un effet paradoxalement salutaire de l'épidémie de sida : plusieurs signes émanant du régime indiquent que la crainte de voir le virus se répandre, après le retour des maladies vénériennes que le régime se targuait d'avoir éradiquées dans les années 50, a incité la police des mœurs communiste à autoriser une attitude plus compréhensive où l'éducation préventive a sa place.

Signe qui ne trompe pas : le succès remporté par les émissions de radio où les auditeurs sont invités à parler de leur vie personnelle à l'antenne. On y parle souvent de sexe, plus particulièrement sous l'angle de l'équilibre mental individuel et de la prévention des maladies. Le gouvernement ferme les yeux, et encourage même ces salutaires ouvertures du dialogue sur un sujet que les mentalités traditionnelles condamnaient au secret.

C'est dans ce contexte qu'un journaliste de Tianjin, Fang Gang, est parvenu à réaliser une enquête sur l'homosexualité masculine, qu'il publie ces jours-ci à Hongkong. L'ouvrage décrit le sort assez misérable de ces hommes qui, sous la pression familiale et sociale, vivent leur sexualité en marge du foyer, dans des rencontres le plus souvent « clandestines », voire sordides (parcs louches, toilettes publiques, etc). M. Fang n'entretient guère d'illusions : il doute que son ouvrage, écrit dans l'intention d'informer le public, puisse trouver éditeur sur le continent proprement dit, et craint même qu'il ne soit interdit à l'importation, au moins dans un premier temps. Pourtant, assure-t-il, les chercheurs en sciences sociales des universités chinoises qui commencent à s'intéresser à de tels sujets estiment qu'entre 1 % et 5 % des hommes de Chine ont une vie homosexuelle parallèle à leur statut « normal ».

Les grands classiques érotiques chinois, à commencer par le *Jin Ping Mei*, monument du genre, ont pu, ces dernières années, recommencer à circuler discrètement, en version souvent expurgée ou, dans le cas de version intégrale, en nombre strictement limité. Ils attestent que la Chine a connu dans le passé, un art érotique authentique et fournissent une description minutieuse des pratiques sexuelles variées auxquelles l'élite s'adonnait jusqu'à l'invasion de l'empire par les Mandchous (1644). C'est alors que la répression s'accentua à l'encontre du libertinage (elle avait déjà frappé lors de l'invasion de l'empire par les Mongols au XIII[e] siècle).

Censure à Taïwan

La Chine populaire admet même implicitement que cette forme d'expression peut receler une valeur artistique puisqu'elle a autorisé un sexologue de Shanghaï à organiser une exposition d'objets anciens de cette nature (gravures et autres produits artisanaux) à Taïwan voici quelques semaines. C'est en effet dans l'île, qui échappe au contrôle du régime de Pékin et où le libéralisme règne généralement en maître dans les comportements individuels qu'on trouve une sexualité nettement plus débridée.

Il n'en est que plus surprenant de voir les autorités de Taïpeh frapper d'interdit la publication en chinois d'une dizaine de grands classiques littéraires érotiques dans une collection dirigée par un chercheur du CNRS français, le professeur Chan Hing-ho, aujourd'hui menacé de procès. La mesure, qui frappe notamment *Emmanuelle*, *Histoire d'O*, le marquis de Sade, Georges Bataille, Apollinaire et Mirabeau, constitue un exemple d'autant plus curieux de censure que les autorités avaient laissé M. Chan publier sans problème auparavant une série d'ouvrages érotiques chinois classiques. Selon ce chercheur d'origine chinoise, qui vit en France, cette préférence pour le sexe aux caractéristiques chinoises va à l'encontre de la maturité intellectuelle croissante dont fait preuve, sur le plan politique en particulier, la société taïwanaise.

FRANCIS DERON

Hongkong : le complexe jeu sino-britannique

Moins de mille jours avant le retour sous la souveraineté de la République populaire, le « numéro deux » de la colonie, M[me] Chan, se veut prudemment optimiste

LONDRES

de notre correspondant

Le Groupe de liaison conjoint sino-britannique (JLG) s'est, une nouvelle fois, récemment réuni à Londres afin de poursuivre les négociations sur l'avenir de Hongkong. Cette rencontre est survenue à la mi-décembre, alors qu'est désormais franchie la barre des mille jours séparant la colonie de la date fatidique du 30 juin 1997 à minuit – quand l'Union Jack sera amené et la souveraineté de la République populaire de Chine proclamée sur le territoire. Avec chaque jour qui passe, le jeu du chat et de la souris s'intensifie entre l'ancien protecteur – qui s'est rendu compte un peu tard que les droits de ses sujets méritaient quelque protection démocratique – et le suzerain de demain, désireux d'imposer aussi rapidement que possible sa marque sur la future SAR (région administrative spéciale).

Récemment de passage à Londres pour sa première visite officielle, M[me] Anson Chan, chief secretary et « numéro deux » de la colonie, derrière le gouverneur Patten, s'est montrée d'un optimisme tempéré de prudence. Cette femme, dont la famille a fui la Chine après la victoire des communistes en 1949, connaît parfaitement ses interlocuteurs de Pékin, qui savent si bien souffler le chaud et le froid. Elle comprend qu'il faut savoir combiner souplesse et fermeté, être patient en cette période d'incertitude précédant la disparition de Deng Xiaoping, et comprendre que, depuis le massacre de Tiananmen en 1989, Pékin a pris peur devant l'appétit de liberté de ses futurs sujets.

Quelques succès ont été engrangés cet automne avec les accords sur le financement du nouvel aéroport et les terrains militaires de la colonie. Les ministres des affaires étrangères britannique et chinois se sont rencontrés aux Nations unies le 29 septembre, et Qian Qichen pourrait venir à Londres début 1995. Signe, pour M[me] Chan, que le dialogue se poursuit « *derrière la guerre des mots* ».

Mais c'est un dialogue difficile, et sur ce point elle ne cache pas ses opinons : il ne sera pas possible d'enfoncer un coin entre elle et Chris Patten, critiqué par Pékin pour avoir voulu réformer, modestement, la colonie. L'accord avec la Chine doit être pris « *comme un tout* » et Pékin « *ne peut pas y choisir seulement ce qui l'intéresse* ».

« L'argenterie de famille »

M[me] Chan met son espoir « *à long terme* » dans la nouvelle génération de dirigeants chinois, plus ouverts. Mais, entre-temps, il faudrait que Pékin abandonne son obsession d'un « *complot* » britannique pour « *vendre l'argenterie de famille* ». Les Chinois doivent réaliser l'ampleur des décisions, politiques et techniques, à prendre pour éviter un vide de pouvoir en 1997, qui ne pourrait qu'être au détriment du bon fonctionnement de cette poule aux œufs d'or qu'est Hongkong. Il faut qu'ils comprennent que les Hongkongais, s'ils souhaitent un accord avec Pékin, ne veulent pas non plus que leur gouvernement capitule devant les exigences chinoises.

Elle ne cache pas, enfin, son agacement devant les manœuvres de certains conseillers de Pékin, qu'ils soient britanniques ou de Hongkong, et l'attitude de nombreux hommes d'affaires « *à courte vue* » : « *Hongkong est un tout. Ce qui fait son attrait, c'est le respect du droit, un gouvernement efficace, l'égalité de traitement pour tous. L'environnement resterait-il bon pour les affaires si cela devait disparaître ? Je réponds non !* »

M[me] Chan, qui doit prendre sa retraite en l'an 2000 et dont l'autorité, couplée à un charme personnel, fait d'elle l'une des personnalités les plus respectées de la colonie, espère que, d'ici à 1997, les trois partenaires parviendront à s'entendre sur les délicats problèmes de la transition. Jusqu'à présent, la Chine n'a guère fait preuve de conciliation, venant même d'affirmer que, dès 1997, elle se débarrassera du Conseil législatif (LEGCO) élu en 1995. Mais des gens comme M[me] Chan continuent d'espérer que, avec l'échéance qui se rapproche, Pékin reviendra à un comportement plus responsable.

PATRICE DE BEER

REPÈRES

AFGHANISTAN

L'ex-président Rabbani se dit prêt à démissionner

Le gouvernement de l'ex-président Rabbani a ordonné, lundi 26 décembre, une trêve unilatérale dans la bataille en cours depuis près de trois ans pour la maîtrise de Kaboul, capitale de l'Afghanistan. M. Rabbani a, en outre, de nouveau déclaré qu'il était prêt à démissionner s'il parvenait a un accord avec ses adversaires. Selon Radio-Kaboul, dirigée par le camp présidentiel, un communiqué a déjà demandé à l'opposition d'envoyer un émissaire pour discuter du transfert du pouvoir. Le principal rival de M. Rabbani, le chef de la faction fondamentaliste du Hezb, M. Hekmatyar, exige le départ de M. Rabbani comme condition préalable à tout cessez-le-feu. « *Le président démissionnera et passera le pouvoir à Mohammad Shah Fazli* », président de la Cour suprême, a assuré un responsable de l'administration sous contrôle de M. Rabbani. M. Fazli est un enseignant religieux de renom dans son pays. Il est membre du Harakat, faction sunnite dirigée par un allié de M. Rabbani, Nabi Mohammedi. Plus de 15 000 personnes ont été tuées dans les combats entre factions depuis la chute du gouvernement communiste en 1992. – *(AFP, Reuter.)*

CORÉE DU NORD

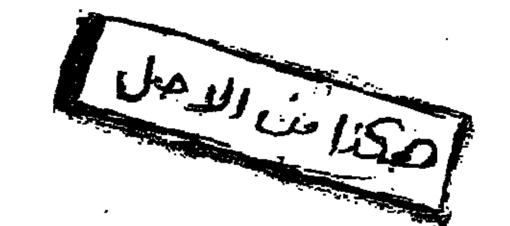
Un émissaire de Washington va négocier la libération du pilote d'hélicoptère américain

Les Nord-Coréens ont refusé, lundi 26 décembre, de fixer une date pour libérer le pilote survivant de l'hélicoptère américain qui avait été contraint, le 17 décembre, de se poser au-delà de la ligne de démarcation entre les deux Etats de la péninsule, a annoncé le commandement de la force de l'ONU en Corée. Ce refus a été notifié lors d'une nouvelle rencontre d'officiers généraux des deux parties au village frontalier de Panmunjom, après des efforts infructueux pour faire libérer l'adjudant Billy Hall, vingt-huit ans, pour Noël. Le copilote, David Hilemon, avait été tué dans l'incident et son corps a été restitué, le 22 décembre. Selon les Nords-Coréens, l'épisode fait « *toujours l'objet d'une enquête* ». L'agence KCNA a, d'ailleurs, lundi à Pyongyang, de nouveau accusé Washington d'« *espionnage* », et demandé que les Etats-Unis reconnaissent leur « *responsabilité d'agresseur* ». Le commandant des forces américaines en Corée a présenté les « *regrets* » de son pays.Les Etats-Unis ont, par ailleurs, annoncé l'envoi à Pyongyang d'un diplomate de haut rang pour accélérer la libération du pilote. Thomas Hubbard, vice-secrétaire d'Etat, qui avait été le négociateur adjoint de l'accord nucléaire bilatéral du 21 octobre à Genève, devrait arriver le 28 décembre au Nord. Le régime a réclamé la venue d'un tel émissaire. – *(AFP, Reuter.)*

DJIBOUTI

« Accord de paix » entre le gouvernement et l'opposition armée

Le gouvernement djiboutien et le Front pour la restauration de l'unité et de la démocratie (FRUD, opposition armée) ont signé, lundi 26 décembre à Djibouti, un accord « *de paix et de réconciliation nationale* ». Chacune des parties représente l'une des deux principales ethnies du pays, le gouvernement étant essentiellement issa et le FRUD composé d'Afars. L'accord, signé en présence du président de la République, Hassan Gouled Aptidon, et du président du FRUD, Ali Mohamed Daoud, dit Jean-Marie, prévoit la formation d'un gouvernement de coalition nationale, la refonte des listes électorales et l'intégration de militants du FRUD dans la fonction publique et les forces armées.Cet accord a suscité les critiques de la fraction de l'opposition que ne reconnaît pas l'autorité de la nouvelle direction du FRUD. Le Front uni de l'opposition djiboutienne (FUOD, opposition non légalisée), resté fidèle à Ahmed Dini, a dénoncé « *les prétendus pourparlers* ». Ahmed Dini avait été évincé de la direction du FRUD par Ali Mohamed Daoud et Ougoureh Kifleh Ahmed, le secrétaire général et inspirateur de la nouvelle ligne du Front, en 1993. – *(AFP.)*



Edouard Balladur : « La seule solution pour sauvegarder les vies humaines était de décider l'assaut »

Le Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN) est parvenu à libérer, lundi 26 décembre en fin d'après-midi, les 173 passagers et membres de l'équipage de l'Airbus d'Air France qui avaient été pris en otage cinquante-quatre heures plus tôt à Alger par quatre islamistes extrémistes algériens. Déclenché sur l'aéroport de Marseille-Marignane peu après 17 h 15, au lendemain de l'assassinat de trois otages – un Algérien, un Vietnamien et un Français –, l'assaut a donné lieu à une fusillade à l'intérieur de l'appareil qui a duré plus de sept minutes. Il a coûté la vie aux quatre membres du commando, dont l'action a été revendiquée par le Groupement islamique armé (GIA) dès le dénouement du drame. En revanche, aucun des passagers et des membres de l'équipage n'a été tué durant les échanges de coups de feu. Deux passagers ont été légèrement blessés par balles et onze contusionnés. Les trois navigants techniques, le commandant de bord, Bernard Dhellemme, le copilote, Jean-Paul Borderie, et le mécanicien navigant, Alain Bossuat, ont été légèrement blessés, dont deux d'entre eux par balles. Enfin, neuf gendarmes ont été blessés, dont huit par balles. Le plus gravement atteint a eu la main arrachée par l'explosion d'une grenade qu'il s'apprêtait à lancer. Une heure après la libération des otages, le premier ministre, Edouard Balladur, a tenu une conférence de presse avec le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, au cours de laquelle il a assumé la responsabilité de l'opération. *« Il est rapidement apparu que la seule solution pour sauvegarder les vies humaines était de décider l'assaut. C'est donc ce que j'ai décidé »*, a-t-il dit.

De son côté, le service de presse de l'Elysée diffusait un communiqué de presse indiquant que le chef de l'Etat, François Mitterrand, avait *« suivi constamment le déroulement des événements depuis samedi matin »* et qu'il avait adressé *« ses félicitations au gouvernement, aux forces de l'ordre, tout particulièrement au GIGN, et à l'équipage de l'avion pour la façon dont il a été mis fin à la prise d'otages de l'Airbus d'Air France »*. M. Mitterrand a téléphoné, dans la soirée, au commandant Denis Favier, patron du GIGN, pour lui transmettre ses félicitations. L'Elysée a indiqué que le président de la République avait également félicité, par téléphone, M. Balladur. Au cours d'une brève cérémonie, lundi 27 décembre, M. Mitterrand a reçu une quarantaine de membres du GIGN et leur a exprimé « la gratitude de la nation ». Le maire de Paris, Jacques Chirac, a, lui aussi, rendu *« hommage à l'action menée par le gouvernement français ainsi qu'à tous ceux qui ont participé à cet heureux dénouement »*.

A l'issue d'une réunion interministérielle à Matignon, lundi 27 décembre, à laquelle participaient le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, celui de la défense, François Léotard, et celui des transports, Bernard Bosson, pour faire le point sur la situation algérienne, MM. Balladur et Pasqua se sont ensuite rendus à Marseille pour y visiter les blessés.

Un succès pour le chef du gouvernement

François Mitterrand a fait savoir, lundi 26 décembre, qu'il avait téléphoné à Edouard Balladur pour le *féliciter* après le dénouement de la prise d'otages de l'Airbus d'Air France. Au début de la soirée, l'hôtel Matignon avait indiqué que M. Balladur avait *téléphoné* à M. Mitterrand pour l'informer de la situation après l'intervention du GIGN dans l'avion. Plus tôt dans la journée, le premier ministre avait déjà fait *connaître* qu'il s'était entretenu par téléphone avec le chef de l'Etat. L'un agit et informe, l'autre est informé et félicite : l'harmonie règne au sommet de l'Etat.

Trois jours après l'intervention de M. Mitterrand au secours du juge Eric Halphen, menacé de dessaisissement dans l'affaire des HLM de la *région parisienne qui* menace le RPR, l'établissement d'un climat de confiance entre les deux principaux acteurs de la cohabitation n'allait pas de soi. L'intérêt mutuel a cependant prévalu : le président de la République ne pouvait être absent de la gestion de la plus grave crise terroriste qu'ait eue à *affronter* la France depuis les attentats de 1986 ; et il était utile pour le premier ministre de pouvoir se prévaloir d'une communauté de vues face à des choix dramatiques.

L'échange de bons procédés sert les deux protagonistes, la présence de M. Mitterrand étant soulignée quelques jours après la publication d'un bulletin de santé incertain, et la maîtrise dont a fait preuve M. Balladur étant mise en valeur par l'hommage impartial du chef de l'Etat.

Le succès remporté par le premier ministre est d'autant plus éclatant que l'épisode auquel il a dû faire face remet en mémoire celui des otages de la grotte d'Ouvéa, en Nouvelle-Calédonie, à la veille de l'élection présidentielle de 1988. Dans un contexte certes différent, les responsables gouvernementaux et le premier d'entre eux, qui était alors Jacques Chirac, *avaient donné* une démonstration de manque de sang froid qui avait eu des conséquences tragiques. Informé du déroulement des informations, de façon *peut-être moins complète* qu'il ne l'a été cette fois-ci, M. Mitterrand n'avait pas fait obstacle au déclenchement de l'action des gendarmes, qui avait fait plusieurs morts dont *certains* dans des circonstances douteuses.

Concurrence entre M. Pasqua et M. Juppé

Si M. Balladur a incontestablement hésité, dans la journée du dimanche 25 décembre – et, *semble-t-il*, jusque tard dans la soirée – à exiger des autorités algériennes que l'Airbus soit autorisé à décoller pour se poser en France. En revanche, une fois l'avion posé à *Marignane*, sa conviction de la nécessité d'une intervention du GIGN paraît avoir été vite faite et définitive. A partir de *lundi matin*, alors que l'on pouvait s'interroger sur le risque d'une opération-suicide au-dessus de Paris si l'avion redécollait, la décision d'intervenir était prise. *Sa mise en œuvre devenait une* question opérationnelle, dépendant largement de l'appréciation des spécialistes sur le terrain.

La « *gestion* » de la crise a mis en concurrence, une fois de plus, le ministère des affaires étrangères et celui de l'intérieur. Tandis que la cellule de décision était installée au quai d'Orsay pendant toute la phase « algérienne » de l'affaire, sous la responsabilité d'Alain Juppé et du directeur de son cabinet, Charles Pasqua et ses hommes se sont efforcés, de leur côté, d'utiliser leur contacts avec les dirigeants algériens. L'inévitable *Jean-Charles Marchiani*, émissaire officieux du ministre de l'intérieur, est intervenu, entre autres, de Paris, pour tenter d'obtenir des informations et d'apprécier l'état *d'esprit des différents* détenteurs du pouvoir à Alger.

En mettant en valeur, lundi, par *sa présence* à son côté, le rôle de M. Pasqua, M. Balladur n'a pas seulement rendu l'hommage qui convenait à celui qui s'était trouvé en première ligne dans la phase « *française* ». Il a tenu compte, aussi, des données *politiques*. Celles-ci font du ministre de l'intérieur, aujourd'hui, un allié précieux pour le premier ministre, à quatre mois de l'élection présidentielle. M. Juppé, engagé auprès de M. Chirac, que rien n'empêche plus d'aller au bout de sa *candidature*, a, lui, dans les mains, un jeu plus limité.

PATRICK JARREAU

La déclaration du premier ministre

Edouard Balladur a donné, lundi 26 *décembre* à 18 h 30, une brève conférence de presse, à l'hôtel Matignon à Paris, à l'issue du détournement de l'avion d'Air France.

« Nous avons vécu dans l'inquiétude et dans l'angoisse sur le sort des passagers d'Air France et du personnel navigant, a déclaré le premier ministre. *Le gouvernement s'est inspiré de deux considérations : la première, ne pas céder au chantage ; la seconde, tout faire pour protéger les vies humaines. C'est pour cela qu'hier, au cours de multiples conversations aussi bien avec le président de la République algérienne qu'avec le premier ministre, je leur ai fait savoir que la France était prête à accueillir l'avion d'Air France avec tous les passagers – même s'ils n'étaient pas libérés, donc – sur le territoire français.*

» L'avion a atterri dans le courant de la nuit. Des pourparlers avec les ravisseurs ont été engagés sous l'autorité de M. Charles Pasqua, et il est rapidement apparu que la seule solution pour sauvegarder les vies humaines était de décider l'assaut. C'est donc ce que j'ai décidé.

» Je tiens, d'abord, à dire que l'opération s'est déroulée dans des conditions exemplaires de courage et d'efficacité. Je tiens donc à remercier toutes les forces de l'ordre et, spécialement, le GIGN. Je veux dire aussi que nous pensons aux otages abattus, et notamment à Yannick Beugnet, jeune fonctionnaire français qui a été abattu hier. Nous pensons à la famille et nous pensons à leur peine. Nous pensons également à l'équipage d'Air France, qui a vécu pendant plus de deux jours dans l'angoisse et qui a eu un comportement exemplaire pour rassurer les passagers.

» Je tiens à vous dire que la France luttera inexorablement contre le terrorisme et qu'elle ne cèdera pas au chantage, d'où qu'il vienne. »

DANS LA PRESSE

El Watan (Tayeb Belguiche) : « *On s'attendait à un massacre* ; ce fut un dénouement heureux. On le doit à la fermeté et à la volonté de l'Algérie et de la France de refuser de se plier au chantage. La leçon à tirer est que les intégristes algériens *ont essuyé un échec cuisant*. C'était prévisible. On le voit dans la manière dont l'ex-FIS cherche à se démarquer des tueurs de l'Airbus. »

La Tribune (Kheireddine Ameyar) : « La mort était en direct en PAL-SECAM. *Elle était là, filmée sous tous les angles* de prise de vues, avec, au chevet du commando, spécialistes de renseignements, stratèges en prospective, docteurs de foi et de loi, médecins et psychiatres et tout le Landerneau. En *moins* de temps qu'il ne le faut pour être pris d'angoisse, tout était soldé. Le groupe du GIA a montré en ce concentré de minutes sa force et sa faiblesse. »

The Times (Charles Bremmer) : « L'extrémisme musulman, ou à tout le moins la crainte qu'il inspire, a remplacé le communisme dans la conscience populaire [française] (...). La police de M. Pasqua est accusée par les organisations de défense de droits de l'homme d'agir au-delà de l'acceptable pour chasser [de France] les activistes et les résidents en situation illégale. L'Algérie est désormais un facteur plus important dans la campagne électorale de 1995 que dans aucune autre campagne depuis que Charles de Gaulle a mis fin à la domination française en Algérie dans les années 60. »

The Independent : « Le gouvernement français a déjà restreint son aide économique à l'Algérie et a exprimé son souhait de voir ce gouvernement s'entendre avec le mouvement islamiste modéré, éventuellement à relancer des élections démocratiques. *Mais peut-être qu'aujourd'hui il* faut aller un peu plus loin. Avec la coopération du Maroc et de la Tunisie, le gouvernement français devrait être capable d'aider à la réconciliation entre le gouvernement et les modérés. Aujourd'hui pourtant, cette solution semble improbable. Charles Pasqua est déterminé à battre en brèche le défi fondamentaliste plutôt que de négocier avec lui. »

La Stampa (Igor Mann) : « L'alternative est brutale : soit une république islamique, soit la nomenklatura militaire au pouvoir depuis plus de trente ans. Et cela, *alors que* la France, ancienne puissance coloniale, semble avoir remplacé les Etats-Unis dans le rôle historique du « grand Satan ». Mais l'Europe, l'Italie ? Le dilemme est déchirant. Nous ne pouvons accepter la cruauté systématique des intégristes (...) ; mais il est aussi vrai que nous ne pouvons pas nous allier avec un pouvoir (ou avec ceux qui le détiennent actuellement) qui *pratique une* répression scientifique dans son aveuglement. »

La crainte de représailles

Suite de la première page

Le chef de la diplomatie, Alain Juppé, récusait à *nouveau pour* sa part la « *caricature* » faite de l'attitude française par ceux qui dénoncent un trop évident soutien de Paris au gouvernement algérien. Le ministre a de nouveau affirmé que l'aide économique n'est pas destinée à un régime ou à un gouvernement, *mais* à l'Algérie tout entière, et il a estimé que la supprimer équivaudrait à livrer ce pays *« au chaos »*. Il a d'autre part *démenti qu'existe « une coopération militaire d'importance »* entre la France et l'Algérie, en précisant que les hélicoptères *récemment livrés à ce pays* sont des appareils civils dont la France, affirme M. Juppé, *« a refusé toute militarisation »*.

Bref, la *marge* de manœuvre de la France dans sa relation avec Alger est très étroite. Paris se défend d'être associé à la répression en Algérie, mais on pense que les relations économiques, même si elles impliquent automatiquement des liens avec le gouvernement d'Alger, constituent la seule prise que la France peut prétendre garder sur ce pays, et qu'y renoncer entraînerait les partenaires européens et occidentaux à faire de même et équivaudrait à laisser l'Algérie plonger dans le chaos.

Restent les problèmes de sécurité pour les ressortissants français résidant encore en Algérie, voire ceux qui pourraient se poser sur le territoire français même. Est-ce parce qu'ils y songeaient en priorité que MM. Balladur et Pasqua ont opposé pendant le week-end leurs réticences à l'idée de laisser l'Airbus qui était aux mains des preneurs d'otages *décoller de l'aéroport* Houari-Boumediene pour venir se poser en France, comme le recommandait avec insistance le ministère des affaires étrangères ?

Après l'épreuve qu'a représentée cette prise d'otages pour tous les responsables français, nul ne songeait mardi à déclencher une polémique *franco-française sur le* sujet, en incriminant tel ou tel membre du gouvernement. Il est clair cependant que le premier ministre, comme M. Charles Pasqua, qui était en contact avec son homologue algérien, ne se sont ralliés que très tard dimanche à cette idée d'accueillir l'appareil sur le territoire français, ce qui, aux yeux d'autres membres du gouvernement, était le seul moyen de s'assurer la *maîtrise* de la gestion de cette affaire.

« Laisser décoller l'avion ? Avec deux cents personnes à bord ? Et pour aller où ? », disait, visiblement hostile à cette éventualité, M. Balladur, dimanche après-midi. Le ministère des affaires étrangères, depuis la matinée, faisait pression pour que l'appareil rentre en France. Il avait la certitude que, contrairement aux propos lénifiants que tenaient les autorités algériennes, les terroristes étaient prêts à assassiner otage après otage pour obtenir un décollage en direction de la France. Il avait le sentiment aussi que les responsables algériens ne rendaient pas compte aux autorités *françaises de tout ce qui émanait* des preneurs d'otages, y compris après la démarche faite auprès du gouvernement d'Alger pour que les *informations soient* communiquées. Ce sentiment se fondait notamment sur le fait qu'en France, on avait réussi à capter les conversations *entre* le cockpit et la tour de contrôle de l'aéroport d'Alger. Enfin, on pouvait *redouter* que les autorités algériennes ne finissent par donner l'assaut avec un savoir-faire et un équipement beaucoup moins fiables que *ceux dont disposait* la France et que l'affaire ne tourne au bain de sang.

Ce n'est que dans la soirée, après *qu'un otage français* eut été tué et que Paris eut pris connaissance d'un nouvel ultimatum des terroristes, que l'accord s'est fait à Paris pour exiger d'Alger le décollage de l'avion.

Aussi limitées et provisoires qu'elles soient, les mesures annoncées par Paris lundi inquiètent en Algérie. L'annonce de l'arrêt des liaisons aériennes et fluviales a provoqué un certain émoi dans les milieux économiques : outre les vols-passagers, les transports de frêt (maritime et aéroporté) vont être également touchés, ce qui risque de provoquer un certain désordre dans les importations de matériel, pièces détachées, etc. Or la situation est déjà difficile, *notamment* depuis le récent sabotage d'une centrale qui, depuis huit jours, prive Alger et Blida d'alimentation régulière en électricité.

Cette mesure, même provisoire, est vécue par beaucoup comme la confirmation que la France abandonne l'Algérie à ses *malheurs* : depuis le printemps 1994, les visas ne sont accordés qu'au compte-gouttes (moins de 10 % des demandes *reçoivent une* réponse positive), les demandeurs étant contraints, depuis la fermeture des consulats, d'écrire à Nantes (service mondial des visas) et d'attendre (un à deux mois, minimum) la réponse par courrier.

Chez les jeunes des quartiers populaires, privés des *moyens* financiers et des appuis pour obtenir passeports et visas nécessaires au *départ*, le détournement de l'avion est ressenti comme une manière de vengeance à l'encontre des privilégiés algériens *« qui vont passer le réveillon en France »*. Ces jeunes sont évidemment assez indifférents à l'arrêt des liaisons France-Algérie.

Là encore, la marge du gouvernement français est très étroite : il ne faudrait pas que, même pour de légitimes raisons de sécurité, la France *renforce ce sentiment de* « lâchage », y compris dans les milieux acquis aux valeurs démocratiques, sur lesquels elle prétend toujours miser.

CATHERINE SIMON et CLAIRE TRÉAN

COMMENTAIRE

La guerre d'Algérie franchit la Méditerranée

ELLE a beau dire et beau faire : la France est malade de l'Algérie. *Elle n'en guérira pas de* sitôt. Elle devra prendre son mal en patience.

L'Algérie, pour la France, est un cas *unique* en son genre, qui mérite, à lui seul, un traitement particulier, tout simplement parce que la géographie et avant tout *l'histoire* le commandent. Les accords d'Evian, qui *ont* conduit, en juillet 1962, à l'indépendance du pays, n'ont rien changé à cette réalité-là, même si, *dans un premier temps, rente* pétrolière aidant, l'obligée a pu s'offrir le luxe de se soustraire à la tutelle de son ancienne métropole.

A tort ou à raison, la France est, peu ou prou, tenue pour comptable de tout ce qui se passe *sur l'autre rive de la Méditerranée*, surtout, à l'évidence, lorsque les événements prennent un mauvais tour. Dans l'inconscient *de la classe politique algérienne* traîne l'idée que Paris, en quête de revanche, s'emploie à tirer malicieusement les ficelles et à compliquer *à dessein les choses*.

Quoi qu'elle décide, la France, elle aussi prisonnière de ce tête-à-tête névrotique, n'est jamais *tout à fait sur la même longueur* d'ondes que l'Algérie. Se montre-t-elle entreprenante, d'aucuns ne sont souvent pas loin de renifler alors des relents de *« néocolonialisme »*, de crier à *« l'ingérence »*. Se tient-elle sur son quant-à-soi, d'autres – ou parfois les mêmes, pour ajouter à la confusion – ne manquent pas de lui reprocher sa *belle indifférence. Tantôt – référence* à ce qu'elle fut – il lui est demandé de se faire oublier, tantôt de se racheter.

Quoi qu'il en soit, la France n'a jamais réussi à définir une ligne de conduite claire à l'égard de son ancienne colonie. Il lui est *arrivé, sous la présidence* de Valéry Giscard *d'Estaing, de rêver* une grande politique qui gommerait toutes les aspérités d'un passé trop présent, pour se *rendre compte très vite que* cette entreprise était vaine. Le plus souvent, elle s'est résignée à gérer ces relations de pays à pays *à la petite semaine, sans imagination* et sans audace.

A vrai dire, la France dispose, *en la* matière, d'une marge de *manœuvre très étroite*. Elle est contrainte de naviguer entre deux écueils, celui d'un abandon de l'Algérie à son triste sort et celui *d'une collusion* avec un pouvoir en place totalement discrédité. Washington peut se permettre d'envisager, sans frayeur *excessive, l'arrivée* des « fous d'Allah » aux affaires, Paris ne le peut pas. Par tempérament ou par conviction, certains, à Paris, insistent sur les vertus d'un vrai *dialogue entre parties prenantes* au chaos algérien tandis que d'autres se font, par la livraison de matériel antiguérilla, les complices de la manière forte *pour combattre le « péril vert »*. A transiger ainsi entre les vues du Quai d'Orsay et celles de la Place Beauvau, la politique algérienne *de la France y perd* en cohérence sans rien y gagner en vigueur.

Quel pays s'intéresse vraiment au drame que vit l'Algérie ? *Lequel* est le plus directement concerné ? *Il n'y en a qu'un seul* : la France, hormis ses voisins marocain et tunisien. Les islamistes ne s'y sont pas trompés *qui entendent* mettre Paris à l'épreuve, l'impliquer, à son corps défendant, dans « sa » guerre, puisque, à ses yeux, la *solution est* à Paris tout autant qu'à Alger.

Belle victoire pour le Groupe islamique armé (GIA) dont quatre *de ses hommes* viennent de recevoir la palme du *« martyre » sur* le sol français et – qui plus est – des mains des soldats d'élite du *GIGN*. La nouvelle guerre d'Algérie a désormais *franchi* la Méditerranée.

JACQUES DE BARRIN

LA FIN DE LA PRISE D'OTAGES À BORD DE L'AIRBUS D'AIR FRANCE

17 h 12 : les gendarmes du GIGN donnent l'assaut et tuent

Trois passagers ont payé de leur vie, à Alger, la détermination du commando qui voulait à tout prix

Vingt-trois minutes. C'est donc le temps qu'aura duré l'assaut du GIGN (groupe d'intervention de la gendarmerie nationale) contre l'Airbus d'Air France, mardi 26 décembre, sur les pistes de l'aéroport de Marignane. Vingt-trois minutes, entre 17 h 12 et 17 h 35, le temps de surgir dans l'appareil, de tuer les quatre terroristes et de libérer les cent soixante-dix otages. Les images de cette intervention, filmées en direct par les caméras de télévision, ont déjà fait le tour du monde : des gendarmes en treillis noirs qui ouvrent les portes avant et arrière, la fusillade, la fumée des grenades aveuglantes et assourdissantes, le copilote sautant du cockpit sur la piste, les passagers évacués par les toboggans gonflables, les blessés du GIGN allongés sur les marches de la passerelle.

Cet assaut, qui avait été envisagé puis reporté à plusieurs reprises, est intervenu au terme d'une journée de négociations et d'angoisse. Négociations entre les membres du commando et les autorités françaises, « pilotées » de Paris par le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua. Et angoisse pour les otages, retenus dans l'appareil durant deux jours et demi.

Acte suicidaire redouté

Le premier acte de ce dénouement se joue en fait à Alger, dimanche 25 décembre. La prise d'otages a commencé le samedi matin mais il est vite apparu que Paris préférait gérer lui-même cette affaire. D'emblée, les observateurs français présents à l'aéroport Houari-Boumediène ont soupçonné, parfois à voix haute, des complicités au sein même des services de sécurité algériens. Des complicités dont aurait bénéficié le commando. Ainsi, les islamistes extrémistes ont-ils pu pénétrer librement, munis de combinaisons et de badges du personnel d'Air Algérie, dans l'enceinte de l'aéroport. Là, ils disposaient d'armes automatiques et de grenades, empaquetées et cachées à l'avance, indiquent des sources officielles françaises. Le commando s'est ensuite glissé à bord durant l'embarquement des passagers, alors même qu'une partie de ceux-ci n'était pas encore montée.

L'un des quatre terroristes semble avoir identifié presque immédiatement un policier algérien parmi les passagers. Ce policier sera l'une des deux premières victimes ; l'autre étant un ressortissant vietnamien qui aurait violemment insulté les preneurs d'otages. Ce même membre du commando aurait été impliqué dans l'enlèvement des agents consulaires français en Algérie, le 24 octobre 1993. Un autre membre du commando était, lui, recherché par la police algérienne depuis 1992.

Les islamistes extrémistes font savoir qu'ils veulent gagner Paris, avec l'objectif, semble-t-il, d'y réunir une conférence de presse. Mais les autorités algériennes, désireuses de ne pas perdre la face, refusent de permettre à l'appareil de décoller, au point que les militaires reçoivent la consigne, dimanche, d'ouvrir le feu sur le train d'atterrissage au cas où l'avion ferait mouvement.

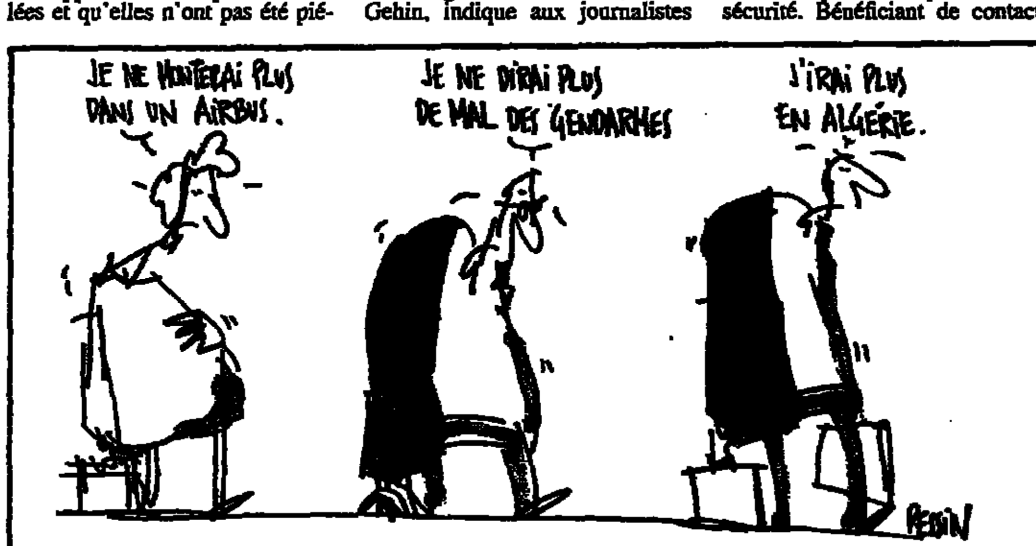
Paris entend pourtant rester maître d'œuvre et va obtenir satisfaction après l'exécution d'un troisième otage, Yannick Beugnet, fonctionnaire à l'ambassade de France à Alger. Lundi, à 2 heures du matin, l'avion s'envole donc en direction de la France. Des conversations radio interceptées par un commandant de bord algérien qui se trouvait aux commandes d'un autre avion lors de la phase « algérienne » de la prise d'otages le confirment : l'objectif de la mission est bien la capitale française.

Redoutant un acte suicidaire – l'explosion de l'avion en vol–, les négociateurs vont s'employer à imposer une « escale technique » aux pirates de l'air. Ils vont leur faire croire que l'appareil n'a pas assez de kérosène pour poursuivre sa route jusqu'à Orly ou Roissy.

Une escale est donc prévue. Non pas à Perpignan ou à Montpellier, comme cela est un moment envisagé, mais à Marseille, où l'Airbus se pose à 3 h 33. Les structures de cet aéroport sont mieux adaptées en cas d'intervention. Et la présence, dans cette ville, d'un groupe d'intervention de la police nationale (GIPN) permet de réagir au plus vite.

Dès lors, l'objectif des autorités va être de bloquer l'avion sur les pistes de Marignane. Le laisser repartir serait trop risqué. Mieux vaut rester, tenter de négocier et préparer un éventuel assaut.

Le GIGN, en alerte depuis le samedi matin, dispose d'informations sur les preneurs d'otages. Les témoignages recueillis la veille auprès de fillettes libérées à Alger se sont révélés très instructifs. L'une d'elles a ainsi précisé que l'un des hommes au moins portait à la ceinture *« un gros œuf avec un anneau en haut »* (une grenade). Aux policiers français qui les ont interrogés, elles ont également fourni des descriptions précises des membres du commando et de leurs armes de poing. De même les gendarmes du GIGN ont-ils pu établir, grâce à divers témoignages, que les portes de l'appareil ne sont pas verrouillées et qu'elles n'ont pas été piégées.



Au ministère de l'intérieur, à Paris, deux cellules de commandement sont en place. L'une, dans la salle du centre opérationnel Beauvau (COB), regroupe des représentants des différentes directions de la police nationale et de la gendarmerie. L'autre, plus réduite, est placée sous l'autorité directe de Charles Pasqua, lui-même en relation avec M. Balladur, à Matignon, qui a donné son feu vert de principe pour une éventuelle intervention.

Le ministre de l'intérieur dirige les opérations. Il ne quittera pratiquement pas son bureau de la journée. Il restera en contact permanent avec ses principaux conseillers, rassemblés dans un bureau voisin : Edouard Lacroix, son directeur de cabinet ; Claude Guéant, directeur général de la police nationale ; Jean-Charles Marchiani, « l'homme de confiance » de M. Pasqua, régulièrement chargé des missions « délicates » ; Robert Broussard, directeur de la DICCILEC (direction centrale du contrôle de l'immigration et de la lutte contre l'emploi des clandestins) mais aussi spécialiste des prises d'otages du temps où il dirigeait la brigade anticommando, dans les années 70. Des représentants du ministère de la justice et de Matignon sont également présents. Cette cellule est en liaison permanente avec le préfet de région, Hubert Blanc, dans la tour de contrôle de Marignane.

A 6 heures, à Marseille, le préfet délégué à la sécurité, Alain Gehin, indique aux journalistes que *« la volonté affichée »* des preneurs d'otages est de faire de leur étape à Marseille *« une simple escale technique qui préfigure la poursuite de leur périple vers Paris »*. Il annonce un « point de presse » aux alentours de 8 heures. Le rendez-vous sera d'abord repoussé à 10 heures, puis reporté *sine die*, M. Gehin ayant été requis à la tour de contrôle pour conduire les tractations avec le commando. Ces négociations, qualifiées après coup par M. Gehin de *« dialogue de proximité »*, vont osciller entre des périodes d'*« extrême tension »* et des phases plus calmes, notamment à l'heure du repas.

Les hommes du groupe islamique armé (GIA) ont préparé leur action avec minutie. Ils ne s'appellent jamais par leurs prénoms mais par des numéros. Un témoignage selon lequel l'un d'entre eux serait *« numéro 5 »* et un autre *« numéro 6 »* explique la confusion qui va régner quant au nombre exact des preneurs d'otages.

Au côté du préfet de police, se trouvent à ce moment le préfet de région, Hubert Blanc, le PDG d'Air France, Christian Blanc, des représentants des parquets d'Aix-en-Provence et de Paris (pour ce dernier, un membre de la 14e section, chargée de l'antiterrorisme), les responsables de l'aéroport et l'ancien chef du GIGN, Philippe Legorjus, aujourd'hui à la tête d'un cabinet privé, présent au titre de conseiller de la compagnie aérienne pour les questions de sécurité. Bénéficiant de contacts privilégiés avec les hommes du GIGN, dont la plupart ont servi sous ses ordres, il sera l'un des hommes-clés de la négociation.

Tension extrême

Durant toute la matinée de lundi, c'est le commandant de bord, Bernard Delhemme, qui fait office d'interlocuteur unique entre le commando et les officiels français. C'est lui qui transmet la première exigence des preneurs d'otages : le plein de carburant... C'est encore lui qui demande que les toilettes de l'appareil soient vidangées et les réserves d'eau reconstituées. Et c'est toujours lui qui précise les termes possibles de l'échange : la libération de tous les passagers, à l'exception de l'équipage et du personnel de cabine de sexe masculin. Mais il est acquis que l'avion ne quittera pas Marseille. Le préfet de police le répète aux preneurs d'otages : *« Jamais vous n'aurez de kérosène. Jamais vous ne pourrez partir d'ici sans avoir libéré les passagers... »*

Ce n'est qu'en fin de matinée, indiquent plusieurs sources officielles, que les pirates de l'air font entendre le son de leur voix, l'un d'eux déclarant au préfet : *« C'est nous qui sommes en position de force, pas toi ! »* La tension est alors extrême. Un ultimatum est fixé à midi.

Le GIGN, lui, est prêt à intervenir. A deux reprises, au moins, vers 9 h 30 puis vers 10 h 30, une intervention a été envisagée avant d'être annulée au dernier moment pour des raisons techniques. A chaque fois, M. Pasqua a donné son accord après en avoir référé à M. Balladur.

La deuxième phase des négociations débute aux premières heures de l'après-midi, alors que la tension est nettement retombée. Les terroristes exigent des plateaux repas, qu'ils vont obtenir. Au moins deux des terroristes parlent avec la tour de contrôle, dans un français correct. Le climat est devenu plus favorable. Le commando exige toujours du kérosène. Le préfet réclame toujours la libération des passagers. Mais un terme supplémentaire intervient dans les discussions, qui a, semble-t-il, convaincu les membres du commando de repousser leur ultimatum : l'organisation, sur place, d'une conférence de presse. Le préfet Gehin en a pris l'engagement afin d'apaiser les terroristes. Ceux-ci exigent de rencontrer successivement des journalistes de *TF 1*, *France 2*, CNN, ainsi qu'un représentant de la presse écrite.

Ladite conférence devrait se tenir vers 15 heures, à bord de l'avion. Mais, pour des raisons encore inconnues, elle n'aura pas lieu. Pour le GIGN, qui était de nouveau sur le point de donner l'assaut, c'est un nouveau contretemps. Entre-temps, les terroristes ont réclamé des aspirateurs pour nettoyer l'avion. La troisième phase des négociations s'engage.

Paroles de rescapés

MARIGNANE

de notre envoyé spécial

19 heures. Sous les lumières crues de la salle d'attente de l'aéroport de Marseille-Provence, une soixantaine de personnes attendent, patiemment, buvant un café ou un soda comme si leur avion avait un simple retard. De l'autre côté du grand hall désert, trente-sept fonctionnaires de la direction centrale de la police judiciaire (DCPJ) et deux magistrats de la 14e section antiterroriste du parquet de Paris s'apprêtent à les entendre, par groupe de trente-sept. Témoignages à chaud sous le coup d'un choc psychologique intense. Parmi ces ex-otages qui ne savent plus trop ce qu'ils attendent, tellement le temps a perdu prise sur eux, une grande majorité d'hommes, quelques femmes et aussi une fillette de onze ans.

« Un rituel de mort »

L 1... C'était son numéro de fauteuil, au premier rang de la classe affaires, juste derrière la cabine de pilotage. Bouadid M. était donc sur la ligne de front lorsque la première vague d'assaut a réussi à bloquer les quatre pirates dans le cockpit de l'Airbus et qu'aux premières rafales lâchées par un kalachnikov a succédé un feu nourri. *« Les balles traversaient la cloison tout autour de moi et je n'en reviens pas encore de n'avoir pas été touché »*, explique ce commandant de la marine marchande, qui n'avait jamais essuyé une telle tempête mais salue *« le professionnalisme »* du GIGN. *« Durant ces cinquante heures, les preneurs d'otages n'ont pas été agressifs ni violents avec nous. Ils n'avaient rien contre les passagers de nationalité algérienne ou de confession musulmane, qu'ils ont cherché à rassurer. Les exécutions des otages ont eu lieu à l'extérieur, et, comme l'appareil est cloisonné, très peu d'entre nous ont vu. Mais tous, nous avons entendu les coups de feu et assez vite compris... Au départ, beaucoup ont craqué, surtout des femmes et des personnes âgées. Il y a eu des crises d'asthme et de petits malaises cardiaques. Ces personnes ont été évacuées assez vite. »*

Une mère de famille algérienne raconte comment, lorsque les pirates ont compris qu'on ne leur livrerait pas le kérosène pour continuer sur Paris, ils ont perdu leur calme. *« J'ai senti qu'on s'engageait alors dans un rituel de mort, et, d'ailleurs, ils se sont mis à réciter un certains nombre de prières tandis que l'un d'eux lançait : " On va montrer aux Français ce dont on est capables ! " »* En voyant arriver les silhouettes sombres et casquées des gendarmes du commando, cette femme a fait coucher sa fille sous son siège et s'est accroupie elle-même. *« Après, tout est allé très vite. Malgré les coups de feu, nous avons été rassurés par les ordres qui fusaient, l'impression que la situation était maîtrisée. Nous avons rampé vers la porte arrière et sauté dans le vide d'un toboggan... »*

Pour Ferhat Mehenni, chanteur kabyle de quarante-trois ans, l'alerte a été plus chaude encore, puisqu'il dit avoir été *« en tête de liste des gens à abattre »*. *« Après m'avoir dévisagé à plusieurs reprises, ils ont dû me reconnaître et m'ont demandé mon passeport. Comme je suis ancien responsable d'un parti politique et considéré comme un ennemi du djihad* (guerre sainte)*, j'ai pensé que ma dernière heure était venue. Avec un colonel, ancien ministre algérien, et l'équipage français, j'étais parmi les plus exposés. Ils m'ont fait venir dans le poste de pilotage et m'ont demandé de parler avec la tour de contrôle. Je me suis présenté, mais j'ai refusé de dialoguer. Après, ils ont été plus calmes avec moi. »*

Quatre kilos de dynamite

Le chanteur a été très frappé par la duplicité des terroristes, qui réussissaient à présenter un visage souriant aux passagers après avoir exécuté de sang froid trois personnes. *« Leur niveau d'instruction n'était pas élevé mais, en arrivant à Marseille, ils ont récité des passages du Coran... Et puis ils nous ont montré les 4 kilos de dynamite qu'ils avaient embarqués... »*

Les traits tirés et le visage livide d'insomnie, d'autres otages se montraient déjà indulgents ou compréhensifs, comme cet homme qui n'en finissait plus de répéter : *« Tout s'est très bien déroulé, on a été très bien traités, et pour la nourriture il n'y a pas eu à se plaindre... »* Le même était au milieu de l'avion *« quand ils ont appelé le passager asiatique »*. Il a vu partir le martyr désigné avant d'entendre une rafale. *« Je leur ai demandé : qu'est-ce que vous revendiquez ? Mais je ne sais toujours pas... »*

ROBERT BELLERET

Les liaisons maritimes et aériennes provisoirement suspendues entre les deux pays

Le ministre de l'équipement, des transports et du tourisme, Bernard Bosson, a annoncé, mardi 27 décembre à l'issue d'une réunion interministérielle à Matignon, que la suspension des liaisons de passagers, aériennes et maritimes, vers l'Algérie était maintenue pendant quelques jours, *« le temps de mettre au point des mesures de sécurité renforcées »*. La veille, le ministre avait annoncé une suspension de l'ensemble des liaisons entre la France et l'Algérie effectuées par des compagnies françaises, *« compte tenu du détournement de l'Airbus A-300 d'Air France »*.

Cette décision interministérielle était intervenue à 15 h 30, lundi 26 décembre, peu de temps avant l'assaut contre les preneurs d'otages de l'Airbus. On invoquait au ministère des *« raisons de sécurité »*, et notamment la nécessité de se prémunir contre d'éventuelles *« représailles »* alors que l'assaut était quasi certain. Il s'agissait tout particulièrement d'empêcher le départ du transbordeur *le Liberté* de la SNCM (Société nationale Corse-Méditerranée), qui devait quitter Marseille à 16 h 30 en direction d'Alger. On ignore encore quelles pourraient être les nouvelles dispositions visant à renforcer la sécurité des transports entre la France et l'Algérie. Des mesures avaient déjà été prises en ce sens à la suite de deux réunions interministérielles sur le sujet, les 5 octobre et 23 novembre, en présence de représentants des compagnies Air France et Air Inter.

La suspension des liaisons aériennes concerne principalement ces deux compagnies, qui avaient déjà annulé leurs vols au jour le jour depuis la prise d'otages. Leurs deux présidents, Christian Blanc et Michel Bernard, souhaitaient de telles mesures. En temps normal, Air France assure deux vols quotidiens entre Paris et Alger et deux liaisons hebdomadaires entre Paris et Oran. Air Inter assure, pour sa part, depuis le mois d'octobre les liaisons entre la province et le Maghreb, au rythme notamment d'un aller-retour quotidien entre Marseille et Alger. Les compagnies de charters qui organisent au coup par coup des vols entre la France et l'Algérie sont aussi concernées.

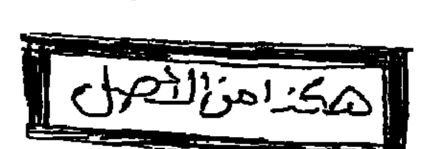
Consignes syndicales

Cette suspension frappe également la SNCM (Société nationale Corse-Méditerranée, filiale du groupe public CGM), qui doit interrompre ses liaisons avec l'Algérie. En revanche, la Compagnie algérienne de navigation annonçait, mardi matin 27 décembre, le maintien de son programme, et un départ vers Oran ainsi que vers Alger était prévu le lendemain. Le transport de marchandises, qui concerne principalement la compagnie de fret Sud Cargo ainsi que les méthaniers français qui ont des escales dans les ports algériens, n'est pas visé car il est plus facile à maîtriser, estimait-on au ministère des transports.

Lundi, l'inquiétude des personnels des entreprises de transport était forte tant du côté des employés de la SNCM que des syndicats d'Air France et d'Air Inter. Quatre syndicats français de personnel navigant représentant à la fois les pilotes, hôtesses et mécaniciens en vol (SNPL, SPAC, SNOMAC et SNPNC) avaient demandé, dès lundi 26 décembre, aux dirigeants du groupe Air France de suspendre *« jusqu'à nouvel ordre »* tout vol à destination de l'Algérie, dans l'intérêt des passagers et des équipages. Le syndicat national des pilotes de ligne (SNPL) avait déjà donné comme consigne, dans la journée, de refuser les vols à destination de l'Algérie, *« à l'exception des vols à caractère humanitaire ou ayant fait l'objet d'un ordre de réquisition »*, estimant à la suite de la prise d'otages que les mesures de sûreté prises ne garantissent *« pas des conditions d'exploitation satisfaisantes »*. Deux syndicats d'Air Inter (SPIT et SNPNAC) avait donné une consigne similaire aux navigants. Certains réclamaient notamment que l'Algérie soit classée *« zone à risque »* par le gouvernement.

Jusqu'à la prise d'otages, les vols assurés par le groupe Air France ne faisaient pas l'objet d'un volontariat à proprement parler, les plannings étant établis normalement, mais les personnels pouvaient refuser individuellement de s'embarquer vers cette destination. Toutefois, le syndicat UGICT/CGT d'Air Inter faisait état de pression sur le *« personnel navigant commercial et plus particulièrement les cadres »*, ce que démentait la direction de la compagnie.

MARTINE LARONCHE



les quatre terroristes islamistes

gagner Paris et tenir une conférence de presse

Lassé des atermoiements officiels, le commando réclame à nouveau, avec violence, le plein de kérosène, et des bouteilles d'eau minérale. A 15 h 40, la tension monte brusquement. L'avion commence à bouger, comme s'il s'apprêtait à décoller. Contrairement aux instructions données depuis Paris, les roues de l'appareil n'ont pas été bloquées. Il avance sur les pistes. Va-t-il partir ? A Paris comme à Marignane, les autorités n'en savent rien. Les terroristes n'ont prévenu personne. Ils ne donnent aucune précision sur leurs intentions. Le commandant de bord signale simplement qu'ils sont « très énervés ».

L'Airbus approche maintenant de la tour de contrôle où se tiennent les négociateurs. Il s'immobilise à une vingtaine de mètres de l'aérogare, parfaitement visible depuis la cafétéria située au rez-de-chaussée du bâtiment. Les membres du commando entendent montrer leur détermination. Deux d'entre eux ont enfilé des cagoules. Alors que les portes avant et arrière de l'appareil s'ouvrent et se referment à plusieurs reprises, les autorités françaises craignent qu'un otage ne soit tué devant la tour en guise d'avertissement.

Nouvel ultimatum

Quelques minutes plus tôt, le commando a bien relâché deux personnes âgées, *« en gage de bonne volonté »*, indiquent les sources officielles, mais le mouvement de l'avion, lui, est interprété différemment : *« Il s'agissait alors de montrer leur détermination en venant pratiquement négocier face à face avec nous*, expliquera lundi soir au *Monde* l'un des négociateurs. *Désormais, nous ne communiquions plus simplement par la radio, mais pouvions, pour ainsi dire, nous voir... »*

Le commando a, en tout cas, fixé un nouvel ultimatum à 17 heures. Passé ce délai, a-t-il indiqué, *« nous passons à l'action »*. Les preneurs d'otages ayant également réclamé de l'eau, les hommes du GIGN se chargent de cette besogne, mêlés au personnel de l'aéroport. Ils se trouvent ainsi à proximité immédiate de l'Airbus.

A 16 h 30, les haut-parleurs de l'aérogare demandent à toutes les personnes se trouvant à l'intérieur des bâtiments d'en gagner la sortie, *« pour des raisons de sécurité »*. Les officiels font alors savoir qu'il s'agit de rétablir un *« périmètre de sécurité »* autour de l'avion. En fait, les négociateurs redoutent un acte kamikaze du commando, dont on craint qu'il fasse sauter l'avion. Massés devant l'aérogare, voyageurs en attente, familles des passagers, personnel de sécurité, journalistes et badauds voient arriver à 17 heures un « poste médical avancé » des pompiers qui est installé sur l'un des parkings tout proche de la tour de contrôle, à moins de cent mètres à vol d'oiseau de l'avion.

17 heures. L'ultimatum est d'abord repoussé de deux minutes, puis d'une minute. Pour prouver leur détermination, les extrémistes islamistes tirent deux coups de feu en direction de la tour.

A Paris, Charles Pasqua a déjà pris, depuis au moins un quart d'heure, la décision d'intervenir. Le premier ministre, Edouard Balladur, en a été informé. Les membres du GIGN sont en place.

Il est 17 h 12. Le groupe d'assaut – une soixantaine de gendarmes, en première ligne et en appui – attaquent l'appareil. Trois groupes d'une dizaine de militaires en combinaisons noires ont pris place sur des passerelles mobiles qui s'approchent à vive allure de l'Airbus et s'accolent à la carlingue.

Comme toujours, les premiers moments sont déterminants.

La fusillade commence, alors que la nuit tombe rapidement sur l'aéroport de Marseille-Provence. Une équipe du GIGN a réussi à ouvrir mécaniquement (sans explosif) la porte avant droite de l'appareil, à quelques mètres de la cabine de pilotage où sont rassemblés les quatre terroristes qui ouvrent le feu.

En quelques secondes, une petite dizaine de gendarmes jaillissent à l'intérieur de l'habitacle. Ils essuient des rafales d'armes automatiques. *« Six ont été blessés*, dira le commandant du GIGN, Denis Favier. *Je les vois encore tomber devant moi. Pour l'élément qui a pénétré par la porte avant droite, c'était effectivement l'enfer. »* Les militaires jettent des grenades aveuglantes et assourdissantes. Le copilote s'extrait par le hublot fracassé du cockpit, chute sur la piste et s'éloigne en boîtant. Il semble que les terroristes aient aussi lancé des grenades.

De manière simultanée, d'autres gendarmes ont pénétré par les portes situées à l'arrière de l'Airbus. *« Nous savions que les portes n'étaient ni piégées, ni entravées »*, commentera le commandant Favier. Les terroristes sont « fixés » à l'avant de l'appareil où, pendant plus de sept minutes, des échanges de coups de feu vont avoir lieu. A l'arrière et au milieu de l'avion, la sortie des otages peut s'effectuer à grande vitesse par les deux toboggans d'évacuation d'urgence qui ont été déployés.

A 17 h 30, une autre série de coups de feu et d'explosions retentit. Au même moment, sur les collines de Vitrolles, face à l'aéroport, le scintillement d'une nuée de lumières bleues annonce l'arrivée en masse des ambulances. Un lourd silence pèse alors sur l'aéroport, jusqu'aux trois dernières détonations, à 17 h 35. Après la fin de la prise d'otages, des bâtons de dynamite seront découverts, cachés sous des sièges, dans l'Airbus d'Air France.

Alors que certains blessés sont évacués vers les hôpitaux de la région, d'autres songent déjà à rentrer vers Paris, pour retrouver leurs familles.

Applaudissements et congratulations

Les services de police tiennent à interroger un à un les otages. Mais le ministre de la défense, François Léotard, présent à Marseille, va écourter cette ultime épreuve pour accélérer le départ vers la capitale.

Dans les salons d'Orly, les ministres – Nicolas Sarkozy, ministre du budget et de la communication, et Bernard Bosson, ministre des transports – tournent et virent. Un officiel lit la liste des passagers qui préfèrent dormir à Marignane et qui n'arriveront ni par le premier avion prévu, ni par le deuxième, mais seulement dans la journée de mardi. Une femme s'évanouit.

2 h 25 : les ex-otages descendent de l'Airbus qui les ramène de Marseille, éblouis comme des oiseaux de nuit par les spots et les flashes, impressionnés par les applaudissements et les youyous de la foule qui les accueille dans le salon d'honneur. Ils ne portent aucun bagage, mais tiennent à la main un papier que leur a remis le service médical d'urgence d'Aéroports de Paris, une mise en garde contre les séquelles émotionnelles de la prise d'otage dont ils viennent d'être victimes. Il faut qu'ils parlent du drame à leurs proches, comme pour s'en délivrer.

Mais voici les bras qui se tendent, les larmes des mères et des filles. Ils sont là ! L'attente a été longue. La veuve de Yannick Beugnet, le cuisinier de l'ambassade de France à Alger, a eu le courage de venir pour rencontrer une collègue de son mari présente dans l'avion détourné et obtenir d'elle le récit du drame.

« Ils » sont là, donc, reçus par les ministres et accompagnés par Christian Blanc, président d'Air France, qui allume avec délice son grand cigare habituel. Pendant que les passagers retrouvent leurs familles, l'état-major d'Air France accompagne son président jusqu'à l'hôtel Hilton où doit se rendre l'équipage. M. Blanc ne tarit pas d'éloges sur tous les acteurs de la crise. Il avoue avoir éprouvé un moment d'angoisse lorsque, pénétrant dans l'Airbus libéré, il s'est penché sur un cadavre vêtu de la chemise blanche d'Air France : le pirate avait troqué son uniforme d'Air Algérie pour celui d'un des stewards.

Arrive maintenant l'équipage, sous les applaudissements des collègues venus le congratuler. Il y a là deux stewards et une hôtesse âgée de vingt ans, tous stagiaires, mais aussi le chef de cabine. On attendra en vain les trois « techniques », et notamment le commandant de bord. Blessé légèrement à la tête et au bras, il a préféré fuir les honneurs dans une ambulance où l'a rejoint son épouse. Son copilote, Jean-Paul Borderie, a été opéré à Marseille de fractures du col du fémur et du coude faites en sautant de l'avion.

Philippe Legorjus, l'ancien du GIGN, accepte de raconter pour la énième fois la prise d'otage. Les terroristes ? *« Adorables avec les passagers comme avec l'équipage »*. Pourquoi a-t-il soufflé au président d'Air France de ne pas donner son accord à un assaut programmé lundi à 9 h 30 ? *« Trop risqué pour les hommes du GIGN qui auraient été non seulement à découvert, mais parfaitement éclairés »*. Comment les pilotes n'ont-ils pas été tués dans l'assaut ? *« Les hommes de tête ont tué immédiatement deux des islamistes dont les corps ont protégé l'équipage pendant les tirs »*.

Récit du service Société avec **ROBERT BELLERET** et **HERVÉ GATTEGNO** (à Marseille) et **ALAIN FAUJAS** (à Orly)

Dans l'appareil, des anciens ministres des militaires et le chanteur Ferhat Mehenni...

Plusieurs personnalités algériennes figuraient parmi les passagers de l'Airbus d'Air France, pris en otage par le commando du Groupe islamique armé (GIA). Parmi eux, le chanteur kabyle Ferhat Mehenni, connu dans toute l'Algérie pour ses positions anti-islamistes et son engagement en faveur de la cause berbère. *« Nous avons tous pensé que notre heure était venue »*, a-t-il raconté, après sa libération. Les terroristes, après l'avoir choisi pour cible, se sont ravisés et l'ont utilisé *« pour parler à la tour de contrôle »*, a expliqué le musicien.

Des anciens ministres, dont Ferhat Chebout (anciens combattants), Sassi Lamouri (affaires religieuses) et Abdelmadjid Aouchiche (chargé du tourisme, à l'époque du président Boumediene), ainsi que plusieurs militaires étaient aussi présents à bord de l'appareil.

C. S.

Le baptême du feu de La chaîne info

La chaîne info (LCI) a été, tout au long de la journée du lundi 26 décembre, la plaque sensible du détournement d'avion. Minute par minute, la chaîne a joué un rôle leader dans la retransmission de l'événement. Les journalistes de radio qui ont beaucoup commenté les images de LCI ont suscité l'intervention du ministère de l'intérieur. Celui-ci craignait que les terroristes ne soient informés en direct, s'ils étaient équipés d'un transistor, de la riposte du GIGN.

Un homme qui jaillit du cockpit, un commando en noir qui pénètre en force dans la carlingue... La chaîne info (LCI) existe. Tous les abonnés au câble (1 million de foyers environ) ont pu, lundi 26 décembre, suivre en direct, minute après minute, l'attente d'abord puis l'assaut donné par les hommes du GIGN (groupe d'intervention de la gendarmerie nationale). Cet événement a même été le baptême du bébé TF 1 au feu de l'information. Les images du raid ont depuis fait le tour du monde.

Depuis son lancement, le 24 juin, La chaîne info vivait dans l'attente de l'événement. Jusque-là, LCI donnait moins le sentiment d'être une chaîne d'information qu'une gigantesque opération de relations publiques. Diffusant peu d'images d'actualité, cette antenne était le plus souvent occupée par des talks-shows et des entretiens avec des personnalités plus ou moins connues sur les sujets les plus divers... Faute de pouvoir – audience oblige – ouvrir les plateaux de TF 1 au tout venant, Patrick Le Lay et Etienne Mougeotte semblaient avoir choisi de créer sur le câble une chaîne dédiée aux relations publiques. Avec quelques bons résultats à la clé : l'image de TF 1 faite jusque-là d'arrogance et de brutalité s'en est trouvée brusquement améliorée.

Léger différé

La prise en otage de l'avion d'Air France a toutefois révélé que LCI était aussi une chaîne entièrement dédiée à l'événement. Avec plus de douze heures d'images exclusives dans les quarante-cinq éditions quotidiennes du journal, de 6 heures à 1 heure du matin, avec les invités nombreux qui, pour la plupart, avaient une parole spécialisée sur l'événement, LCI s'est révélée une chaîne parfaitement adaptée à l'actualité la plus brûlante. Ni Euronews qui égrenait, comme à l'habitude, divers sujets intemporels, ni CNN plutôt préoccupé par la Bosnie et le Tibet, n'avaient choisi de concentrer leurs forces sur cet événement franco-algérien. C'est donc en direct, grâce à deux caméras et un car haute-fréquence basés à Marignane, grâce à un correspondant permanent à Matignon, et un bureau parisien entièrement mobilisé sur l'événement que les téléspectateurs câblés ont pu suivre la libération des otages sur LCI.

Les images les plus précises de l'assaut donné par le GIGN ont été prises par Jean-François Bramard, correspondant de TF 1 à Marseille, qui était posté à l'intérieur d'un bâtiment de l'aéroport, le plus proche de l'avion otage. La luminosité des images est d'autant plus étonnante que la nuit était déjà tombée sur l'aéroport. *« Il ne s'agit pas d'infrarouge mais d'une simple caméra électronique. Quand on filme de près, cet appareil amplifie la lumière. Quand on zoome parce que la caméra est loin du sujet, elle consomme de la lumière »*, explique un responsable de la rédaction de LCI.

Les images cruciales de l'attaque ont toutefois été diffusées avec un léger différé. *« L'explication est simple : nous étions en liaison satellite avec la caméra qui était la plus éloignée de l'appareil. C'est seulement quand la seconde caméra a eu fini de filmer l'assaut que ses images ont été rapatriées au car haute-fréquence. Elles ont pu être diffusées par satellite. »*

La réaction du ministère de l'intérieur

Ce suivi d'une information brûlante en direct a-t-il gêné les hommes du commando ? Au ministère de l'intérieur, un responsable explique avoir eu peur des radios : *« Les journalistes de radio regardaient les images de la télévision et commentaient. Or un œil avisé pouvait parfaitement repérer des silhouettes en mouvement autour de l'appareil. Si les terroristes avaient eu un transistor, ils auraient pu être informés en direct. Quand l'avion s'est déplacé, ce fut d'ailleurs pour déjouer une tentative d'approche. Mais on ne sait pas comment ils ont été informés. »*

Mais le même responsable ajoute, après avoir reconnu que le ministère de l'intérieur a lancé des appels à la raison à certaines radios : *« Je dois reconnaître que dans l'ensemble tous ont joué le jeu. Depuis l'affaire de Neuilly et « Human Bomb », il y a une plus grande maturité chez les journalistes de l'audiovisuel. »* LCI assure n'avoir reçu aucune pression du ministère de l'intérieur : *« Nous mêmes avons pris des précautions. Quand nous avons perçu des silhouettes en mouvement sur l'herbe nous avons évité de commenter. Nous savions que l'action était imminente. »* Même chose pour la conversation scannerisée par des journalistes de RMC entre les pirates de l'air et la tour de contrôle : elle a été diffusée après coup.

YVES MAMOU

Les réactions en Algérie

Les journaux francophones saluent l'« exploit » des gendarmes français

Le soulagement et les applaudissements ont été unanimes, mardi 27 décembre, dans la presse francophone algéroise, pour saluer le *« dénouement heureux »* qu'a connu, lundi soir, l'affaire de l'Airbus d'Air France. « Les otages sains et saufs », annonce le quotidien privé *El Watan*, dont l'éditorialiste ne tarit pas d'éloges sur les membres du GIGN, auteurs d'*« un exploit unique dans l'histoire de la piraterie aérienne et du terrorisme »*. Même le quotidien progouvernemental *El Moudjahid*, extrêmement discret la veille, reconnaît l'efficacité des gendarmes français, qu'il salue d'un gros titre en première page : « Le GIGN met en échec le GIA. »

Seul ou presque, le quotidien *La Tribune* avance quelques critiques à l'encontre des autorités algériennes. *« Lorsqu'on voit comment l'opération a été menée et lorsqu'on se rappelle avec quelle facilité absurde le commando s'est infiltré à l'intérieur de l'aéroport* [d'Alger], *on reste sans voix devant les béances de la gestion sécuritaire »* du site, déplore l'éditorial. La presse arabophone, quant à elle, s'est, comme à son habitude, contentée de rapporter les faits, sans faire de commentaire.

« Instructions fermes »

Egalement satisfait, mais moins prolixe, le gouvernement algérien a précisé que des *« instructions fermes et précises »* avaient été données pour renforcer la surveillance des ports et des aéroports. Il ne faut *« plus permettre que ce genre de drame se renouvelle »*, a déclaré le ministre de l'intérieur, Abderahmane Meziane Cherif, lors d'une conférence de presse, lundi soir.

Une partie de la presse algéroise s'est fait également l'écho du communiqué du Groupe islamique armé (GIA), revendiquant la prise d'otages des passagers de l'Airbus. Selon ce texte, le commando islamiste, baptisé *« phalange des signataires avec le sang »*, entendait dénoncer *« l'aide inconditionnelle, politique, militaire et économique de la France »* au pouvoir algérien. En échange de la libération des passagers, les quatre preneurs d'otages auraient exigé que Paris s'engage à suspendre cette aide et à cesser ses *« provocations »*, en France, à l'encontre des musulmans.

Commentaires inquiets

Il était également demandé aux dirigeants français de mettre un terme aux démarches visant à internationaliser la crise algérienne et à payer des *« réparations matérielles »* pour les *« préjudices »* causés durant la guerre d'indépendance (1954-1962), la moitié de ces *« dédommagements »* devant être versée aux *« victimes du coup d'Etat »* de janvier 1992 (allusion à l'annulation des élections législatives). Le GIA réclamait, enfin, la libération de deux des principaux dirigeants historiques de l'ex-Front islamique du salut (FIS), Abassi Madani et Ali Benhadj, ainsi que celle d'un ancien chef du GIA, Abdelhak Layada, arrêté au Maroc et écroué en Algérie, en septembre 1993. Selon de bonnes sources, ce dernier aurait été sorti de prison, dimanche soir, et emmené jusqu'à l'aéroport. Espèrait-on, par son intermédiaire, réussir à calmer le jeu et amener le commando à abandonner ses menaces ? L'opération, comme on l'a vu, n'a pas été couronnée de succès.

La mort des quatre membres du commando, tués en France par des gendarmes français, suscite déjà, en Algérie, des commentaires inquiets. Chacun redoute que d'autres terroristes prennent le relais et tentent, par le sang, de venger leurs *« martyrs »*, victimes des *« forces impies »*.

CATHERINE SIMON

POINT DE VUE

Lettre à mes amis musulmans...

par le pasteur Roger Parmentier

AMIS musulmans, vous êtes doublement nos enfants. Comme le christianisme est issu du judaïsme, ainsi l'islam s'est-il laissé inspirer par ce même judaïsme et par le christianisme. Vous avez cherché à en recevoir le meilleur, souvent avec succès, mais pas toujours. Et vous êtes aussi nos enfants car dès la naissance de l'islam, nous vous avons présenté, hélas !, quelques modèles de société contestables, notamment cet étrange amalgame politico-religieux qu'on appelle « chrétienté », où les plus hautes inspirations ont dégénéré en mentalités et comportements de domination.

Envers vous et envers d'autres, nous nous sommes souvent mal conduits (et il vous est arrivé d'en faire autant). Envers vous et envers d'autres, nous n'avons que trop développé le complexe de supériorité et *« l'enseignement du mépris »*. A nos méfaits, nous avons ajouté l'arrogance. Or tout cela était contraire aux instructions les plus fermes et aux inspirations de celui que vous honorez comme nous, le serviteur de Dieu, Jésus.

A votre tour de nous donner l'exemple, le meilleur possible. Pourquoi certains d'entre vous, certains d'entre nous, continueraient-ils sur les pires chemins ? Vous savez qu'être fidèle à Dieu, ce n'est pas se montrer intolérant. Lui-même *« fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, sur les justes et sur les injustes »* (Mt 8-45). Pourquoi ne pas s'efforcer d'être miséricordieux comme lui ? Nous-mêmes avons mis des siècles à combattre nos propres fanatismes et fondamentalismes. Et c'est loin d'être terminé. Soyez plus rapides que nous. S'il y a des textes sacrés, la vie de nos frères humains l'est bien davantage encore.

Entendez notre appel, comme nous voulons tenter d'entendre les vôtres.

▶ Roger Parmentier est pasteur de l'Eglise réformée de France.

Alors que se poursuit l'enquête sur le trafic d'influence reproché au docteur Maréchal

Le Conseil supérieur de la magistrature étudiera jeudi l'éventualité du dessaisissement du juge Eric Halphen

Sollicité par le président de la République, François Mitterrand, pour donner son avis sur l'éventualité d'un dessaisissement du juge Eric Halphen instruisant à Créteil le dossier des fausses factures du RPR, le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) va se réunir jeudi après-midi 29 décembre pour une réunion de travail consacrée à ce sujet. Le CSM ne devrait cependant pas rendre son avis à l'issue de cette rencontre, qui vise davantage à définir les modalités de la mission que le Conseil pourrait diligenter. Il est peu probable qu'un éventuel dessaisissement du juge Halphen intervienne avant que le CSM ait rendu sa décision.

Parallèlement à cette procédure, les juges d'instruction parisiens Jean-Pierre Zanoto et David Peyron ont commencé leur enquête sur les faits de trafic d'influence et de tentative d'extorsion de fonds pour lesquels le docteur Jean-Pierre Maréchal, beau-père du juge Halphen, a été mis en examen. Dans les milieux judiciaires, certains ont établi un parallèle entre l'« affaire Maréchal » et un précédent dossier politico-financier concernant le RPR en région parisienne qui, en effet, présentent d'étranges points communs avec les mésaventures du beau-père du juge Halphen.

Un curieux précédent

Un trafic d'influence, une souricière, le RPR et... un beau-père : un autre dossier croisant politique et extorsion de fonds réunissait, il y a quelques années à Paris, les ingrédients de l'actuelle « affaire Maréchal-Schuller ». Chacun y verra, au choix, le fait du hasard ou l'étrangeté d'une coïncidence.

Un haut fonctionnaire de la Ville de Paris, Georges Quémar, avait été mêlé, en 1990, à un trafic d'influence dont l'auteur principal était son beau-père, Robert Melloni. Président d'une société de conseil, celui-ci s'était vu reprocher par la justice d'avoir fait miroiter la position privilégiée de son gendre à des chefs d'entreprise parisiens.

Une « souricière » montée par les gendarmes

Certains de ses patrons avaient déclaré que le beau-père s'était alors présenté comme un collecteur de fonds du RPR pour leur soutirer de grosses sommes d'argent. *« Il importe peu de savoir si ces fonds ont été versés au RPR ou conservés par M. Melloni »*, avait jugé le tribunal correctionnel de Paris qui avait condamné, au début de 1993, le beau-père et son gendre (*le Monde* du 25 janvier 1993).

Une « souricière » montée par les gendarmes avait finalement permis d'arrêter Robert Melloni en juillet 1990. Le beau-père, aujourd'hui décédé, venait de recevoir une mallette de billets donnée par le propriétaire d'un garage parisien, conseiller RPR du 19e arrondissement ; le versement de cette commission de 4 millions de francs était censé « arranger » les modalités de l'expropriation.

Arrêté à son tour, Georges Quémar s'est depuis constamment dit innocent et victime d'une « machination » ourdie, à l'en croire, par l'entourage policier du maire de Paris. Sa peine a été aggravée en appel et son affaire est aujourd'hui pendante devant la Cour de cassation. Toute ressemblance avec des personnages existants ou ayant existé serait donc fortuite.

E. In.

L'année des « affaires »

Suite de la première page

« Altération de la substance par décomposition » : si l'on s'en tient à la première définition du mot « corruption » par les dictionnaires, c'est peut-être bien de cela qu'il s'agit : non pas d'une crise de régime, mais d'une crise des élites censées l'incarner.

Le bilan de l'année 1994 oblige à poser la question en ces termes. Après tout, il n'est pas courant qu'en quelques mois trois ministres (Alain Carignon, Gérard Longuet et Michel Roussin) soient contraints de démissionner et, pour l'un, de moisir en prison ; que les deux principaux partis de la majorité (le RPR et le PR) soient à leur tour, après les mésaventures du Parti socialiste, dans le collimateur constant des juges ; que plusieurs groupes-phares de l'économie française, relevant du secteur industriel (Alcatel) aussi bien que de celui du bâtiment (Cogedim) ou de l'équipement (Générale et Lyonnaise des eaux), soient déstabilisés au plus haut niveau par des instructions judiciaires ; que la représentation nationale, enfin, n'en finisse pas de compléter des dispositifs de lutte anticorruption qui en sont désormais à leur quatrième mouture législative (les lois récemment adoptées faisant suite à celles du 11 mars 1988, du 15 janvier et 10 mai 1990, et du 29 janvier 1993) ; ou, encore, que le ministère de la justice se dote d'une sous-direction « anticorruption », créée en juillet, tandis que la notion de blanchiment était étendue à tous les capitaux illicites...

La fin d'un tacite privilège de statut

A cet inventaire, il faut aussi ajouter la longue liste des mis en examen de l'année, forcément incomplète, mais dont on retiendra les plus notables, illustrant la fin d'un tacite privilège de statut ou de notoriété : MM. Carignon et Roussin, déjà cités, Bernard Tapie, député Radical et homme d'affaires, Jacques Médecin, ancien maire de Nice, Maurice Arreckx, sénateur (PR) du Var, Michel Gillibert, ancien secrétaire d'Etat chargé des handicapés, Michel Noir, député et maire de Lyon, Gaston Flosse, député (RPR) de Polynésie, Jean-Louis Dutaret, ex-PDG de la Sofirad, Didier Pineau-Valencienne, PDG de Schneider, Michel Mauer, ex-PDG de la Cogedim, Pierre Suard, PDG d'Alcatel, Pierre Bergé, PDG d'Yves Saint Laurent, Jean-Louis Beffa, PDG de Saint-Gobain, Pierre Despessailles, ancien PDG de la SDBO, filiale du Crédit lyonnais, Jean-Claude Méry, patron de bureaux d'études liés à la mairie de Paris, Gérard Colé, ex-PDG de la Française des jeux et ancien conseiller à la présidence de la République, sans oublier, pour une vieille histoire d'écoutes tenant plus de la raison d'Etat et de la basse police, Gilles Ménage, PDG d'EDF et ancien directeur du cabinet de François Mitterrand, ainsi que Christian Prouteau, préfet hors cadre et ex-conseiller à l'Elysée.

Le système français de pouvoir

Abus de biens sociaux, corruption passive, délits d'initiés, etc., toutes ces « affaires » sont évidemment spécifiques et différentes. Leur degré de gravité est parfois sans rapport : quoi de commun entre M. Beffa, auquel rien ne saurait être reproché personnellement, mis en examen ès-qualités de PDG en raison des pratiques de commissions occultes d'une de ses filiales, et M. Arreckx, toujours incarcéré, dont la chute dévoile un système politique régional qui n'évitait pas les mauvaises fréquentations ? Mais, mises bout à bout, elles constituent une véritable lame de fond qui ébranle les mondes politique et économique, leurs relations et leurs habitudes. Surtout, des pratiques connues des initiés, parfois avouées à demi-mot, sont désormais portées au grand jour : le monopole de deux grands groupes sur certains marchés des collectivités locales, la pratique des « caisses noires » sur des comptes à l'étranger, les ententes entre entreprises aboutissant à des monopoles de fait, les renvois d'ascenseur entre politiques et industriels sur des marchés d'Etat, etc.

En ce sens, les « affaires » mettent à nu des dérives propres au système français de pouvoir. Tant que leur chronique s'en tenait au financement des partis et des campagnes électorales, on en restait au constat banal du coût croissant de la vie politique, dans une course excessive à la médiatisation, tournant le dos à l'enracinement militant. Mais on découvre désormais le point faible de la classe politique française : le poids des notables, favorisé par le cumul des mandats et instituant une tradition de clientélisme. Comme le soulignait le politologue Yves Mény dans ces colonnes (*le Monde* du 30 septembre), alors qu'en Italie c'est la partitocratie qui constituait l'ossature du système – et qui fut la cible de l'opération *« Mani pulite »* –, en France, ce sont *« les élites locales qui constituent l'ossature du système »* : *« En France*, précisait-il, *même si les partis ont tenté de contrôler les prélèvements indus, la corruption pénètre naturellement la structure du pouvoir tel qu'il est, c'est-à-dire un pouvoir de notables. »*

La concentration excessive des pouvoirs, les relations incestueuses du public et du privé, la personnalisation excessive de la vie politique, voire économique, en découlent. Arc-boutées à une puissance étatique qu'elles concevaient comme leur territoire affermé, les élites françaises se sont habituées à fonctionner en circuit fermé, comme l'illustre le va-et-vient du public au privé où d'anciens hauts fonctionnaires deviennent dirigeants d'entreprises profondément dépendantes des marchés publics, incarnant ainsi un capitalisme sans capitaux, sans risques personnels, dans l'inconscience d'inévitables conflits d'intérêts.

Redéfinir l'Etat et sa déontologie

C'est donc à une urgente redéfinition de l'Etat, des règles qui régissent sa puissance et de la déontologie de ceux qui le font exister, qu'appelle la litanie des « affaires ». L'enjeu est à ce niveau, bien au-delà de nécessaires dispositifs de prévention contre la corruption. Il n'est pas certain que les élites françaises en aient pris vraiment conscience. Les parlementaires n'ont-il pas récemment adopté à contre-cœur les dispositions suggérées par le groupe de travail présidé par Philippe Séguin, allant jusqu'à le réviser à la baisse – notamment sur le cumul des mandats, le contrôle des marchés publics et les incompatibilités entre leurs mandats et leurs activités professionnelles ? Oserait-on leur suggérer que, ce faisant, ils risquent d'avoir reculé pour mieux devoir sauter, plus tard, contraints et forcés ?

Toute comparaison n'est pas raison. Mais, à l'instar de la crise algérienne de la fin des années 50, autrement dramatique, l'irruption de la corruption sur la scène publique oblige à une sortie par le haut : une nouvelle définition et une ferme affirmation de l'intérêt général, tel qu'il doit s'imposer aux intérêts particuliers, locaux ou privés. Sinon, le risque est grand qu'en effet les « affaires » ne déstabilisent l'ordre démocratique, ouvrant la voie à des surenchères populistes. Dans ce registre, on ne saurait trop recommander à nos politiques de lire ou relire Alexis de Tocqueville qui, dans *De la démocratie en Amérique*, écrivait par exemple ceci : *« Ce qu'il faut craindre, ce n'est pas tant la vue de l'immoralité des grands que celle de l'immoralité menant à la grandeur. Dans la démocratie, les simples citoyens voient un homme qui sort de leurs rangs et qui parvient en peu d'années à la richesse et à la puissance ; ce spectacle excite leur surprise et leur envie ; ils recherchent comment celui qui était hier leur égal est aujourd'hui revêtu du droit de les diriger.* (...) Il s'opère ainsi je ne sais quel odieux mélange entre les idées de bassesse et de pouvoir, d'indignité et de succès, d'utilité et de déshonneur. »

EDWY PLENEL

Devant le tribunal administratif de Nice

Le CNRS est condamné pour avoir détruit les fichiers informatiques de deux chercheurs

NICE

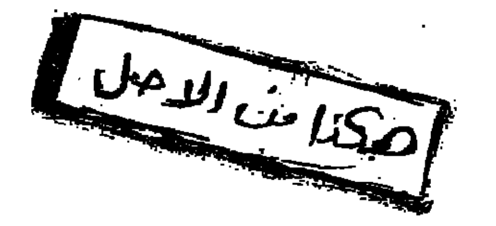
de notre correspondant régional

Le tribunal administratif de Nice vient de rendre un jugement condamnant le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et l'Observatoire de la Côte d'Azur à verser solidairement à deux chercheurs, Gilbert Reinisch et Jean-Claude Fernandez, une indemnité de 15 000 francs chacun, pour la destruction, à leur insu, de leurs fichiers informatiques.

Cette décision s'inscrit dans un long contentieux opposant le CNRS à ces deux chercheurs actuellement marginalisés. Le 28 septembre 1988, le directeur de l'Observatoire de Nice avait demandé au Centre national universitaire sud de calcul (CNUSC) de clore les comptes informatiques de MM. Reinisch et Fernandez sur lesquels ceux-ci avaient consigné, depuis plusieurs années, leurs écrits et leurs travaux. Les deux chercheurs – qui conduisaient depuis deux années ces travaux commandités par la Communauté économique européenne et dont M. Reinisch était le coordinateur scientifique – n'en avaient été informés que plus d'un an plus tard.

Le tribunal a considéré que l'administration avait commis *« une faute de nature à engager sa responsabilité »*. Il a estimé, toutefois, que *« la perte subie par les requérants* [était] *en partie liée au fait qu'ils n'avaient pas procédé à la sauvegarde d'une partie des données »* et qu'ils avaient donc commis une *« négligence »* exonérant l'administration d'une part de responsabilité *« pouvant être fixée à 50 % »*. Tout en leur déniant un droit de propriété personnelle, du fait de leur statut de salariés du CNRS, le tribunal a admis que M. Reinisch, physicien spécialisé en micro-électronique, et son collègue étaient fondés *« à invoquer une perte de notoriété, auprès de la communauté scientifique française et étrangère, due au retard occasionné dans l'avancement de leurs travaux par la destruction de leurs fichiers »*. Le CNRS avait déjà été condamné, une première fois, en 1991, par le tribunal administratif de Nice, pour *« incompétence »* et *« détournement de pouvoir »*.

G. P.



Malgré l'assassinat de l'ancien président du club de football

Le procès de Furiani se déroulerait comme prévu à Bastia

BASTIA

de notre correspondant

Les premières constatations après l'assassinat de Jean-François Filippi, à Luciana (Haute-Corse), lundi matin 26 décembre (*le Monde* du 27 décembre), indiquent qu'une seule balle a été tirée par un homme embusqué à environ 20 mètres de la villa de l'ancien président du Sporting-Club de Bastia (SCB). Après avoir mortellement blessé la victime au thorax, le même projectile de gros calibre a atteint l'épouse de Jean-François Filippi à l'épaule avant de venir s'écraser dans le mur de la façade de la maison familiale.

A priori, deux pistes d'investigation s'offrent aux enquêteurs du SRPJ chargés de l'affaire après le dessaisissement de la gendarmerie. Jean-François Filippi était publiquement dénoncé par plusieurs familles de victimes de la catastrophe de Furiani comme étant le principal responsable du drame. Ces accusations étaient fondées sur le fait que Jean-François Filippi était le président en exercice à l'époque de l'effondrement de la tribune provisoire, le 5 mai 1992 sur le stade de Furiani. En 1993, à deux reprises, les véhicules personnels de l'ancien président du SCB avaient été plastiqués devant son domicile bastiais. Ces actions avaient été revendiquées par « Ghjustizia Corsa », un mystérieux groupe clandestin qui n'a plus donné signe de vie depuis cette époque.

Mais les enquêteurs, sans délaisser le dossier lié à la catastrophe de Furiani, semblent s'intéresser plus particulièrement à la piste concernant les activités professionnelles de Jean-François Filippi. L'ancien président du Sporting dirigeait, depuis une dizaine d'années, une holding groupant les activités commerciales de vingt et une sociétés spécialisées dans la fourniture de services. Certaines de ces entreprises avaient été visées, plusieurs années avant le drame de Furiani, par des attentats à l'explosif, des fusillades et des incendies volontaires. Jean-François Filippi avait lui-même échappé à une tentative d'assassinat lors de la campagne électorale des municipales de 1989 (*le Monde* du 15 mai 1992).

Une vérité désormais plus difficile à établir

Ces constats d'investigations semblent fonder l'avis de Christian Raysseguier, le procureur général de la cour d'appel de Bastia, et orienter sa décision quant à l'ouverture du procès de la catastrophe de Furiani. *« Rien ne permet de penser que l'assassinat de M. Filippi soit lié à l'affaire de Furiani, rien ne permet, en l'état actuel de l'enquête, de privilégier une piste ou une autre »*, avance prudemment le magistrat, pour qui *« rien ne s'oppose actuellement à ce que le procès de la catastrophe de Furiani se déroule normalement, dès le 4 janvier prochain à Bastia »*. Cependant, d'éventuelles requêtes en suspicion légitime ou en dépaysement de l'affaire vers une juridiction extérieure à la Corse peuvent encore être déposées par les parties impliquées.

Quoi qu'il en soit, l'absence dans le box des prévenus de Jean-François Filippi changera le cours de cette affaire. Certains, tel le « Collectif des victimes », estiment que la vérité sera plus difficile à établir : *« Nous étions des adversaires farouches de Jean-François Filippi ; nous ne souhaitions qu'une chose, qu'il passe en justice... Cet assassinat nous vole notre procès, maintenant il sera facile à certains de le charger... Où sera la vérité de ce drame ? »*

MICHEL CODACCIONI

Jusqu'au 1er janvier, à Paris et en Ile-de-France

Cent mille jeunes chrétiens participent à la dix-septième rencontre européenne de Taizé

Un peu plus de cent mille jeunes chrétiens, dont plus de la moitié provenant des pays de l'Est, participent, du mercredi 28 décembre au dimanche 1er janvier, à la dix-septième rencontre européenne, organisée à Paris et dans les trois cent cinquante paroisses d'Ile-de-France par la communauté œcuménique de Taizé.

Cinq ans après la chute du mur de Berlin, la jeunesse chrétienne de tous les pays de l'Est, sans exception, est représentée, aux côtés de celle de l'Ouest, à la dix-septième rencontre européenne, animée, du 28 décembre au 1er janvier, par la communauté œcuménique de Taizé, dans l'enceinte du Parc des expositions, porte de Versailles à Paris. Les jeunes de l'Est représenteront, en nombre, plus de la moitié de ce rassemblement.

Ainsi sont attendus, notamment, 6 200 Baltes, 3 000 Croates, 2 200 Slovaques, 2 000 Roumains, 1 500 Tchèques. Des centaines d'autocars doivent venir de Pologne, ainsi que des groupes orthodoxes de Serbie, de Russie, d'Ukraine, de Bulgarie, des jeunes de Bosnie-Herzégovine, et des dizaines de milliers de catholiques et protestants des nations de l'Europe de l'Ouest. Au total, le chiffre record de participation, enregistré, fin 1992, lors du rassemblement autrichien de Vienne (105 000 croyants âgés de dix-sept à trente ans), devrait être égalé, voire dépassé. Les trois précédentes rencontres organisées à Paris avaient respectivement réuni, en 1978, 1983 et 1988, 15 000, 25 000 et 33 000 jeunes chrétiens.

L'engouement spirituel pour l'initiative de Taizé, nouvelle étape du *« pèlerinage de confiance à travers la terre »*, entrepris à l'origine par Frère Roger, prieur fondateur de la communauté de Saône-et-Loire, s'est donc accentué avec la – presque totale – liberté de circulation des jeunes de l'Est. S'il n'y avait « que » 80 000 participants l'an dernier à Munich, c'était surtout en raison de la valeur du deutschemark.

Les rations de l'OTAN

Les organisateurs doivent naturellement faire face à des problèmes financiers, notamment en matière de transports. Cette année, par exemple, le STP (Syndicat des transports parisiens) n'a pu proposer une carte forfaitaire à moins de 80 francs. Comme il n'est demandé, en tout et pour tout, qu'un écot de 10 ou 20 francs aux Ukrainiens, 30 ou 40 francs aux Russes, il est requis un effort de la part des jeunes moins défavorisés : 400 francs pour les Allemands, 350 francs pour les Français, etc. S'il subsiste tout de même un déficit, celui-ci sera comblé par la caisse de solidarité de l'association de l'accueil à Taizé.

Recevoir 100 000 personnes pour cinq ou six jours suppose une intendance digne de ce nom, même si les jeunes chrétiens n'ont pas d'exigence de confort, venus pour la plupart avec sacs à dos, matelas pneumatiques et duvets. Aujourd'hui rodés, les frères de Taizé préparent chaque année cette rencontre européenne à partir du mois de septembre. Pour 1994, quelque 2 000 réunions ont eu lieu dans les 350 paroisses d'Ile-de-France, mais il manquait encore 40 000 places d'hébergement il y a seulement un mois...

Tout paraît être réglé aujourd'hui grâce, selon Frère Emile, chargé de la communication, à une disponibilité *« exceptionnelle »* des familles franciliennes, qui vont loger – jusqu'à 50 kilomètres à la ronde de la porte de Versailles – 40 000 jeunes (contre 10 000 en 1988). L'autre « grosse moitié » des troupes dormira dans des écoles et gymnases, mis à disposition par les mairies et dans les salles paroissiales de Paris et de sa banlieue, tandis que le commandement militaire d'Ile-de-France hébergera, pour sa part, 4 000 participants dans six de ses quartiers. Quant à la nourriture, elle est essentiellement constituée de... rations fournies par l'OTAN.

« Etonnement d'un amour »

Traditionnellement, c'est une « lettre de Taizé », écrite par Frère Roger, qui constitue le pivot des nombreux carrefours de réflexion instaurés pendant ces rencontres. Intitulé cette année *« Etonnement d'un amour »*, ce document, dont le prieur a retracé l'esprit dans un article donné au *Monde* du 22 décembre, permettra des échanges, le matin, dans les 350 paroisses et, l'après-midi, au Parc des expositions, sur des thèmes comme : *« Quelles souffrances côtoyons-nous ? Comment se préparer à être présent au cœur des blessures anciennes ou nouvelles de la société (exclusion, tensions...) ? Quels signes d'espérance discernons-nous dans ces situations ? »* Chaque soir une prière commune, traduite en dix-neuf langues, réunira les quelque 100 000 jeunes, répartis, porte de Versailles, par groupes linguistiques.

Traditionnellement aussi, le secrétaire général des Nations unies, le pape, l'archevêque de Canterbury, le patriarche de Constantinople adressent des messages. Ainsi, Boutros Boutros-Ghali écrit : *« Aujourd'hui, votre foi dans l'avenir doit être d'autant plus ardente que l'Europe connaît à nouveau les menaces de la guerre, du fanatisme et de l'exclusion. Il est donc plus que jamais indispensable que la jeunesse de tous les pays se mobilise au service des grands idéaux inscrits dans la charte des Nations unies et qu'elle s'engage pour servir la paix, le développement, la démocratie et les droits de l'homme. »*

Pour sa part, dans un fascicule publié à 600 000 exemplaires par *Pèlerin magazine*, *Panorama* et *Paris Notre-Dame*, le cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, assure : *« La jeunesse d'Europe doit surmonter l'égoïsme et le cynisme. Des coups de gueule ou des coups de cœur peuvent, un instant, arracher les hommes au repli sur soi, ou les atteindre par le sentiment – pitié ou résignation. Mais cela ne peut durer* [...]. *Encore faut-il vouloir véritablement engager son existence. »* Une jeunesse européenne *« porteuse de paix et de réconciliation »*, c'est l'espoir, renouvelé chaque année, de la communauté œcuménique de Taizé.

MICHEL CASTAING

LYON : tentative d'attentat contre un lieu de culte juif. – Des inconnus ont tenté de faire exploser une voiture chargée de quatre bouteilles de gaz propane devant un lieu de culte juif, à Lyon, dans la nuit du dimanche 25 au lundi 26 décembre. Le feu a été mis au véhicule, volé, à l'aide de bidons d'essence. Alertés par les flammes, des voisins ont prévenu les pompiers, qui ont pu éteindre l'incendie avant que les bouteilles de gaz n'explosent. Le grand rabbin de la région Rhône-Alpes, Richard Wertenschlag, a exprimé sa *« vive émotion »*. La synagogue visée, un oratoire aménagé dans une villa du 8e arrondissement, est l'une des vingt-quatre que compte l'agglomération et peut accueillir quelque deux cents fidèles.

DÉFENSE

Selon une étude élaborée pour la Commission Justice et Paix

La France est guidée par « la seule logique marchande » en matière d'exportation d'armements

Le gouvernement français est entré *« dans une seule logique marchande »* en matière d'exportation d'armes et *« ce démarchage commercial ne semble mû par aucune considération politique sérieuse »*. Ce jugement figure en conclusion d'une étude de l'Observatoire des transferts d'armements pour le compte de la Commission française Justice et Paix (1), qui s'est proposée de vérifier si les appels de 1991 du Conseil des Eglises chrétiennes en France – condamnant le commerce des armes comme *« plaie de nos sociétés »* – ont été entendus.

Dans un document de soixante-quatorze pages, les deux auteurs, Bruno Barrillot et Belkacem Elomari, dont les opinions ne reflètent pas nécessairement toutes les positions de la Commission, observent *« une véritable permutation des rôles »* entre l'Etat et les industriels de l'armement.

« Nous ne sommes plus au temps, écrivent-ils, *où les responsables politiques considéraient les ventes d'armes comme partie intégrante de leur politique. Aujourd'hui, ce sont les industriels qui exigent du gouvernement un engagement derrière leur pratique commerciale .»* Rappelant que, le 18 décembre 1991, le Conseil des Eglises chrétiennes en France a publié un texte condamnant le commerce des armes et que le Vatican a, de son côté, réclamé en 1994 *« une réflexion éthique »* sur le sujet, les auteurs estiment que *« les initiatives nationales et internationales provenant des grandes forces morales (diplomatie, Eglises) ou de la société civile devraient permettre sinon d'infléchir, du moins de remettre en question les orientations d'un commerce sans projet politique »*.

Un devoir de vigilance

Le document invoque *« un devoir de vigilance »* : national, d'abord, dès lors que *« les campagnes menées en France autour de la question du contrôle parlementaire des ventes d'armes se sont soldées par un échec »*, et international, ensuite, dès lors que *« la France ne participe qu'avec réticence »* à la rédaction par l'ONU – au nom de la transparence – d'un registre annuel sur les transferts d'armes et de technologies.

« Les ventes d'armes de la France aux pays du tiers-monde, écrivent MM. Barrillot et Elomari, *constituent également un énorme préjudice à l'égard des populations pauvres. » « Les transferts d'armes opérés par la France à titre gratuit dans le cadre de la coopération militaire avec les anciennes colonies africaines se sont traduites, dans le cas du Rwanda, par une complicité de fait avec les fauteurs de génocide. »*

« Ce démarchage commercial ne semble mû par aucune considération politique sérieuse : les critères de suffisance défensive, d'équilibre régional, de respect des droits de l'homme énoncés dans le texte du Conseil des Eglises chrétiennes en France n'ont pas été pris en compte », notent les auteurs du document après une longue analyse statistique des contrats d'exportation passés par la France depuis la guerre du Golfe. *« Pas plus d'ailleurs que les promesses de contrôle démocratique du commerce des armes énoncées en 1981 par des hommes politiques, qui se sont rétractés sur ce point après leur arrivée, comme leurs prédécesseurs. » « Nos exportations s'inscrivent fondamentalement dans une logique de paix »*, déclarait François Léotard pour justifier les ventes d'armes. *« De tels propos ne risquent-ils pas de passer pour un « habillage » moral d'un commerce des armes qui était considéré jusqu'à présent comme un acte majeur de la politique étrangère et qui semble de plus en plus soumis à la seule logique marchande ? »*, interrogent MM. Barrillot et Elomari.

(1) *Les Transferts d'armes de la France depuis la fin de la guerre du Golfe*, par l'Observatoire des transferts d'armements, Commission française Justice et Paix, 17, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris. Tél. : 45-44-26-14.





Placé sous mandat de dépôt à Meaux

Le responsable d'une association d'enseignement catholique de Seine-et-Marne accusé de détournement de fonds publics

Considéré depuis 1989 comme l'« opérateur » de l'enseignement catholique dans le département de Seine-et-Marne, Claude Gourdain, âgé de soixante ans, a été mis en examen le 22 décembre pour abus de biens sociaux, abus de confiance, banqueroute et escroqueries, et placé sous mandat de dépôt à la maison d'arrêt de Meaux (« le Monde » daté 25-26 décembre). Il est soupçonné d'avoir détourné une partie des 33 millions de francs de subventions affectés par la région Ile-de-France et le département de Seine-et-Marne à plusieurs projets d'établissements d'enseignement supérieur catholique.

Née en juin 1989, l'Association pour le développement de l'enseignement supérieur dans l'est parisien (ADESEP), présidée par Claude Gourdain et mandatée par le diocèse de Seine-et-Marne et le rectorat catholique de Paris, entreprend la création d'une structure d'enseignement supérieur catholique à la cité Descartes, à Champs-sur-Marne. En 1992, le dossier est soumis aux collectivités territoriales concernées : le département de Seine-et-Marne et la région Ile-de-France.

En octobre de cette même année, le lycée Maurice-Rondeau, à Bussy-Saint-Georges, accueille la première promotion (quatorze élèves) de l'European Institute of Tourism Management, un des établissements du groupe ADESEP. Il s'agit de locaux provisoires, dans l'attente de la livraison de l'université privée à Champs-sur-Marne. Fin 1992, celle-ci bénéficie d'une subvention de 3,42 millions de francs, accordée par le conseil régional *« dans le cadre de sa politique de développement de l'enseignement supérieur »*. A la même époque, le conseil général accorde, de son côté, 4 millions de francs au projet.

Ces subventions s'ajoutent à celles dont a bénéficié un autre établissement, le Groupe européen de management (GEM), école supérieure de commerce du groupe ADESEP installée à Bussy-Saint-Georges : 14,5 millions de francs de la région, 8 millions de francs du département. Aujourd'hui, le cabinet de Michel Giraud (RPR), président du conseil régional, tout comme celui de Jacques Larché (UDF-PR), président du conseil général de Seine-et-Marne, distinguent les subventions accordées à l'université de Champs-sur-Marne *via* l'ADESEP des aides financières allouées à cette école de commerce et qui, elles, n'ont pas transité par cette association. La liquidation judiciaire de cette dernière a été prononcée par le tribunal de grande instance de Meaux en juillet 1993.

Un passif de 24 millions de francs

Cependant, les enquêteurs de la section financière de la police judiciaire de Versailles, saisis fin 1993 par le procureur de la République de Meaux, n'en sont pas encore à établir de telles distinctions. Car M. Gourdain était au centre d'un édifice complexe d'associations, de sociétés commerciales et de sociétés civiles immobilières entretenant entre elles des liens qui restent à démêler.

L'enquête a permis de chiffrer à 33 millions de francs les subventions réellement versées à l'un ou l'autre de ces organismes, un total de plus de 100 millions de francs ayant été voté par les collectivités qui soutenaient l'émissaire de la direction de l'enseignement catholique, qui observe aujourd'hui un silence gêné. Au moment de sa liquidation, l'ADESEP affichait un passif de 24 millions de francs. Depuis, une société qui faisait office de maître d'ouvrage délégué pour la construction de l'université privée, - le Groupement européen d'éducation au management (GEEM), permettant à M. Gourdain de s'octroyer un salaire mensuel de 65 000 francs et de facturer des frais aux associations qui recevaient les subventions, a déposé, à son tour, un bilan négatif de 46 millions de francs.

Si une partie des subventions a effectivement été utilisée à la construction d'un établissement d'enseignement supérieur, le reste a été affecté, en partie, à des fins personnelles par M. Gourdain, qui reste la seule personne mise en examen dans cette affaire ; pour une autre part, ces fonds ont été dilapidés à la suite d'erreurs de gestion (emprunts trop lourds, cautions fantaisistes) fatales au projet d'université catholique.

Fin 1993, l'enseignement catholique de Seine-et-Marne s'était en effet désengagé d'une affaire qui, déjà, sentait le soufre. Deux des quatres « modules » du bâtiment de 14 500 mètres carrés étaient sortis de terre, mais ils n'avaient plus de destinataire. La survie économique d'une entreprise de deux cents salariés dépendait de l'achèvement du chantier, heureusement situé à proximité de l'université nouvelle de Marne-la-Vallée, publique celle-ci.

Rachat par le conseil régional

En février 1994, le conseil régional se porte acquéreur, pour 127,5 millions de francs, du terrain et du bâtiment en voie d'achèvement. Ce prix repose sur une évaluation de l'administration des domaines, amputée de la subvention de 3,42 millions de francs versée à M. Gourdain. Le cabinet de M. Giraud estime avoir ainsi sauvé l'argent public et rempli sa mission, puisque l'équipement subventionné a fini par voir le jour. Quant à l'école de commerce de Bussy-Saint-Georges, elle fonctionne normalement, comme le souligne aussi le directeur de cabinet de M. Larché, qui convient avoir perdu, à ce jour, 4 millions de francs dans les malversations de l'ancien protégé de l'évêché.

En l'état actuel de la procédure, le conseil régional n'envisageait pas, lundi 26 décembre, de se porter partie civile, comme le lui suggérait le président du groupe des Verts, puisqu'il estime ne pas avoir perdu d'argent. Le conseil général, qui insiste sur les *« très sérieuses réserves »* qu'il avait émises dès février 1993 sur l'ADESEP, au point de suspendre le versement des subventions, *« se réserve de donner* [à cette affaire] *les suites qu'il jugera nécessaires »*, selon un communiqué publié le 23 décembre.

PASCALE SAUVAGE

Une étude du CODIL sur des bassins industriels du Val-d'Oise

L'utilisation de facteurs discriminatoires constitue « le principal obstacle à l'emploi »

Une enquête réalisée cet automne dans l'arrondissement de Montmorency, dans le Val-d'Oise, suscitée par le comité de développement industriel local (CODIL) et rendue publique le 13 décembre, montre que certains critères discriminatoires touchant à la race,à la nationalité ou à l'apparence physique sont à l'origine du rejet de la candidature de nombreux demandeurs d'emploi.

L'utilisation de critères de type racial pour sélectionner les candidatures n'a pas été évoquée par les chefs d'entreprise interrogés lors de l'enquête menée dans le Val-d'Oise, mais par les responsables des Agences nationales pour l'emploi (ANPE). L'étude a été menée dans l'arrondissement de Montmorency, qui compte 410 000 habitants et quatre bassins industriels : Enghien, Sarcelles, Roissy et la plaine de France.

L'arrondissement de Montmorency, caractérisé par un tissu de petites entreprises, a connu en quatre ans un accroissement de 60 % du taux de chômage. Malgré un budget en réduction, le CODIL qui, autour du sous-préfet, réunit le trésorier payeur général, le directeur départemental du travail, le délégué départemental de l'ANPE et des directeurs de société (1) y a déjà mené à bien plusieurs études.

La méthode employée pour cette dernière enquête est simple : des enquêteurs se sont rendus dans sept entreprises pour analyser les lettres de candidature laissées en souffrance et correspondant à neuf types d'emplois. Ils ont constaté que sur un stock de 24 000 demandeurs d'emploi (dont 23 % d'étrangers inscrits dans les ANPE du secteur), qui produisent deux millions de candidatures chaque année, onze cents personnes seulement ont répondu aux offres d'emplois des entreprises. Réciproquement, les offres, peu nombreuses, sont décalées par rapport à la population touchée : 12 emplois non qualifiés pour 4 000 demandes et 232 emplois qualifiés pour près de 9 000 demandes au mois de juin.

L'analyse des lettres de candidature montre qu'en règle générale le demandeur d'emploi ne se valorise pas assez, ou qu'il choisit de répondre à l'entreprise la plus connue et réduit ainsi ses chances. Beaucoup répondent à toutes les offres, même s'ils ne possèdent pas la qualification requise. Ces candidatures « bouteille à la mer » sont toutes rejetées par les recruteurs. Ainsi 57 % des candidats à un emploi de responsable de développement logiciel n'avaient en rien le profil souhaité. Vingt-six réponses, sur trente, à une proposition de poste d'agent de production de matériel électronique ont été refusées : 27 % pour surqualification, 23 % pour qualification inadaptée et 19 % pour mauvaise présentation de CV. C'est 76 lettres sur 80 pour un emploi de secrétaire bilingue qui ont également été rejetées : 26 % d'entre elles provenaient de chômeurs non bilingues, 21 % comportaient trop de fautes d'orthographe.

Le site de l'aéroport de Roissy présente chaque trimestre 750 offres d'emplois pour 6 000 demandes. Ici les refus sont motivés par l'apparence – le « look » aéroport est nécessaire –, la nationalité et les difficultés de transport (absence de permis ou de véhicule). Les critères discriminatoires ont été mesurés à l'ANPE de Garges-lès-Gonesse : sur 76 offres reçues en un mois, 11 affichaient des critères raciaux.

Une orbite inaccessible

Ces rejets affectent particulièrement les chômeurs d'Afrique ou d'Europe centrale, mais aussi les habitants des « villes à problèmes ». Selon Pascal Perez, directeur du cabinet Formules économiques locales, qui a réalisé l'enquête, *« l'utilisation de ces facteurs discriminatoires constitue en fait le principal obstacle à l'emploi »*. On assiste alors à une démotivation du chômeur, qui finit par ne plus postuler du tout et vient s'ajouter à *tous* ceux qui, malgré leur inscription à l'ANPE, se trouvent dans l'impossibilité de rechercher un travail : 30 à 40 % des inscrits de Garges-lès-Gonesse et de Sarcelles ne savent en effet ni écrire une lettre de candidature, ni se rendre à une adresse, ni utiliser les transports en commun.

Certains autres ploient sous les difficultés financières ou familiales. Dans la nébuleuse de l'emploi, le chemin de l'ANPE au travail en passant par la formation et le stage est rarement emprunté : le chômeur tourne le plus souvent en rond autour du noyau central qu'est l'ANPE, sans parvenir à résoudre les problèmes de nationalité, de travail au noir, de démotivation et d'ASSEDIC. L'emploi est sur une autre orbite, inaccessible. L'enquête formule quelques conseils, en suggérant aux demandeurs d'emploi de ne communiquer ni photo, ni sexe, ni âge. Elle propose de faire signer par les entreprises une *« charte pour l'égalité »* et de les inciter à répondre aux lettres des chômeurs. Enfin, le personnel des ANPE devrait aider ceux-ci à mieux évaluer leur propre qualification par rapport aux postes offerts.

FRÉDÉRIQUE LOMBARD

(1) Les comités de développement industriel local (CODIL) ont été créés en 1989 par les ministères de l'intérieur et de l'industrie dans les arrondissements en difficulté. On en compte une centaine aujourd'hui en France, animés par des sous-préfets « développeurs ». Beaucoup d'entre eux sont actuellement au point mort, faute de moyens financiers. En Ile-de-France, il en existe trois, à Montmorency, Etampes (Essonne) et Bobigny (Seine-Saint-Denis).

Pour démarrer le chantier

La demande de permis de construire du Grand Stade a été déposée

Une demande de permis de construire pour le Grand Stade de la Coupe du monde de football en 1998 a été déposée, vendredi 23 décembre, à la mairie de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) par le consortium des constructeurs. Pour permettre le démarrage du chantier en mars 1995, cette procédure administrative devait impérativement intervenir avant Noël. L'ensemble des recours possibles peut en effet durer trois mois.

La demande de permis de construire est le premier acte officiel attestant la commande par l'État au consortium de constructeurs Bouygues-Dumez-SGE, du stade de 80 000 places, conçu par les cabinets d'architectes Macary-Zublena-Regimbal-Constantini (MZRC), qui devrait coûter 2 milliards de francs.

Cependant, aucune convention n'a encore été signée entre le maitre d'ouvrage, la SANEM, société d'économie mixte chargée par l'État de superviser le projet, et les constructeurs. Ces derniers ont donc dû déposer un permis de construire par anticipation. Cette procédure est tout à fait légale, selon la préfecture de Seine-Saint-Denis. *« Le permis de construire ne pourra, en revanche, être délivré qu'après signature de cette convention »*, précise-t-on à la délégation interministérielle à la Coupe du monde de football.

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

Un seul film nouveau sera présenté dans les salles parisiennes à partir de mercredi 28 décembre.

KASPAR HAUSER. Film allemand de Peter Sehr, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20)

REPÈRES

PARIS
La ville au secours des non-performants

Au cours de sa séance du mois de décembre, le Conseil de Paris a adopté une série de mesures à caractère social. Un service d'accueil, situé 88, rue de la Jonquière (17e arrondissement), informe désormais les familles sur les possibilités de garde d'enfants de trois mois à six ans et leur garantit la qualité des gardes à domicile. Par ailleurs, trois services sont offerts dans les 5e, 12e et 15e arrondissements pour renseigner les familles et les retraités sur les allocations, les services et les structures destinés aux personnes âgées dépendantes. Enfin, les allocataires du RMI auront droit, à compter du 1er janvier 1995, à une allocation municipale spéciale leur permettant de payer leur loyer et donc de conserver leur logement. Cette dernière mesure coûtera 8,4 millions de francs au budget de la ville.

Le préfet et les motards

Désormais, à Paris, les gardiens de la paix sanctionneront sans pitié les pilotes de motos et scooters roulant sur les trottoirs. C'est ce que vient d'indiquer Philippe Massoni, préfet de police, dans un entretien au magazine *Moto 2*. A cette occasion, le représentant de l'Etat a donné quelques indications sur le problème du stationnement des deux-roues motorisés. Leur présence sur les trottoirs est tolérée à condition que ceux-ci aient plus de 2 mètres de large, c'est-à-dire que piétons et véhicules à l'arrêt puissent cohabiter. Sur les Champs-Elysées, les places de parking pour les deux-roues créées dans le garage souterrain et les rues adjacentes vont passer de 373 à 411 l'an prochain. Enfin, M. Massoni note que pour les dix premiers mois de 1994 motos et scooters ont été impliqués dans 2 154 accidents de la circulation qui ont causé parmi leurs pilotes 240 blessés graves et 23 tués.

La Seine dans les caniveaux de la capitale

Le lavage des trottoirs, des caniveaux et des égouts ainsi que l'arrosage des jardins publics de la capitale nécessitent quotidiennement 400 000 mètres cubes d'eau. Alors que, dans la plupart des villes dotées d'un réseau dit unitaire, on est obligé d'utiliser, pour ces usages, de l'eau potable, Paris a la chance d'avoir été doté, par le baron Haussmann, d'un double système d'alimentation. Après traitement, l'eau potable (12 francs le mètre cube) est distribuée par 1 800 kilomètres de tuyaux. D'autre part, l'eau de nettoyage puisée en Seine ou dans le canal de l'Ourcq est simplement tamisée, puis envoyée dans les rues par 1 600 kilomètres de canalisations. Elle ne coûte que 60 centimes le mètre cube. Lucien Finel, adjoint au maire chargé de ces questions, vient d'inaugurer une nouvelle usine de distribution d'eau brute située quai d'Austerlitz (13e arrondissement), dans le périmètre de la ZAC Seine - rive gauche. Particularité : cette installation, entièrement souterraine et automatique, est capable de puiser en Seine, de nettoyer et de débiter 150 000 mètres cubes d'eau par jour, enfermés dans un cylindre de 28 mètres de diamètre.

VAL-DE-MARNE
Littérature et cinéma à Joinville-le-Pont

Le prix littéraire Cinelect 1994 a été attribué à *Peau de velin* de Patrick Virelles, publié aux éditions Belfond. Créé par la ville de Joinville-le-Pont en 1987, ce prix a pour but de rappeler la vocation cinématographique de cette commune. Il récompense un premier roman francophone aisément transposable à l'écran. Le premier prix avait été attribué à Didier Van Cauwelaert pour *les Vacances du fantôme* (Le Seuil). *Pisse-vinaigre* (éd. Bernard Barrault) d'Edgar Smadja, prix 1989, a inspiré le film *Tatie Danielle* d'Etienne Chatilliez. Sélectionné l'an dernier, *Tiré à part*, de Jean-Jacques Fiechter (Denoël), fait l'objet d'une adaptation pour la télévision avec pour réalisateur Bernard Rapp.

Ouverture d'un centre d'animation économique

A l'initiative de l'association pour le redéveloppement économique en Seine-Amont, qui regroupe une vingtaine d'entreprises, un Centre d'animation économique (CAE) a ouvert récemment ses portes à Orly (Val-de-Marne). Son rôle est d'accueillir et de guider les entrepreneurs qui souhaitent s'implanter dans un site défini par le schéma directeur comme pôle de développement économique, et qui regroupe une douzaine de communes du Val-de-Marne : Ablon, Alfortville, Charenton, Choisy-le-Roi, Ivry-sur-Seine, Maisons-Alfort, Orly, Saint-Maurice, Valenton, Villeneuve-le-Roi, Villeneuve-Saint-Georges et Vitry-sur-Seine.

▶ Centre d'animation économique Seine-Amont : 19-21, rue de Chandigath, villa Le Corbusier, 94310 Orly-Ville. Tél. : numéro vert (appel gratuit) 05-15-49-12.

Un centre d'alcoologie à Limeil-Brévannes

Le centre hospitalier Emile-Roux (CHER) de Limeil-Brévannes vient de mettre en service un centre d'alcoologie du nom de Pierre Fouquet, médecin psychiatre connu pour ses travaux sur l'alcoolisme et l'alcoolisation, créateur du terme « alcoologie » en 1966. Le CHER est l'un des deux établissements régionaux de l'Assistance publique, avec l'hôpital Beaujon, à disposer d'un service pour le traitement ambulatoire des malades alcoolo dépendants. L'originalité du projet médical du centre Pierre-Fouquet est de pouvoir proposer aux malades des moyens séjours grâce à la création de douze lits de postcure, alors que, jusqu'à présent, les séjours ne pouvaient dépasser vingt et un jours. La cure des patients est maintenant soutenue par des activités sportives ou dans des ateliers (bois, poterie...), des conseils diététiques, esthétiques ou de relaxation...

La liaison routière Cergy-Roissy

Les élus du Val-d'Oise étudient une charte pour la vallée de Chauvry

A l'instigation de Jean-Philippe Lachenaud, président UDF-PR du conseil général du Val-d'Oise, une réunion s'est tenue le 5 décembre à l'hôtel du département pour tenter de mettre au point la charte d'aménagement et d'équilibre de la vallée de Chauvry (*le Monde* du 3 décembre). Le bureau d'études Ecosphère a été chargé de réaliser une enquête sur l'impact paysager et environnemental du projet de liaison routière entre Cergy et Roissy, à travers le site classé de la vallée.

Il s'agit de la première étape d'une procédure qui, pendant un an, permettra à Ecosphère de rencontrer les élus et associations concernés par ce projet de voie express (une des sections de la Francilienne) accusé de détruire la vallée. L'objectif est de rassembler le plus de propositions possible de gestion écologique du site, et le dossier devrait être bouclé au printemps.

Un comité de pilotage sera mis en place en septembre, dont la mission sera d'élaborer une charte. Celle-ci ne devrait cependant pas voir le jour avant 1996, un délai jugé trop long par les associations de défense de l'environnement qui continuent de s'opposer à la construction d'une route à travers la vallée. Ces associations attendent une réponse au recours déposé au Conseil d'Etat le 9 juillet 1993 dans le but d'obtenir l'annulation de la déclaration d'utilité publique et un sursis à exécution des travaux.

Un itinéraire alternatif, proposé par les défenseurs du site, suit la RN 184 jusqu'à L'Isle-Adam, puis emprunte le futur tracé de l'A 16 (et non de la RN 16, comme nous l'avons écrit par erreur le 3 décembre) jusqu'à la Croix-Verte. Les associations contestent aussi un autre projet susceptible de porter atteinte au site, celui de l'ouverture, à Baillet-en-France, d'une carrière de gypse, nécessitant un échangeur et une voie d'accès.

F. L.

THÉÂTRE

La mort du dramaturge anglais John Osborne

Un jeune homme en colère

L'écrivain et dramaturge anglais John Osborne est mort samedi 24 décembre, d'un arrêt cardiaque, à l'hôpital de Shrewsbury, dans le Shropshire (Grande-Bretagne). Il était âgé de soixante-cinq ans.

La première représentation de *Look Back in Anger (la Paix du dimanche)*, de John Osborne, le 8 mai 1956 à Londres, est considérée par les historiens du théâtre européen comme le point de départ d'une révolution du théâtre britannique de l'après-guerre. D'une facture traditionnelle, cette œuvre violente portait à la scène les impatiences, sinon les revendications, de la jeunesse anglaise.

Le directeur du Royal Court cherchait désespérément de nouveaux auteurs et avait publié à cette fin une annonce *dans une revue spécialisée*. Soixante-douze manuscrits lui parvinrent, dont il ne retint que celui de John Osborne.

Look Back in Anger allait devenir un immense succès et le manifeste d'une nouvelle école que les critiques baptisèrent « jeunes hommes en colère », clairement située à gauche de l'échiquier politique. Au passage, John Osborne assurait l'avenir économique d'un théâtre de création dans la capitale britannique.

Fasciné par les destins individuels, organisant ses pièces autour de figures exceptionnelles, John Osborne écrit, en 1957, *The Entertainer (Comique)* pour Laurence Olivier. Adaptée pour le cinéma par Tony Richardson, cette pièce intègre parodies et chansons et décrit la vie d'un comédien de music-hall de second ordre.

Un Oscar pour « Tom Jones »

En 1963, John Osborne obtiendra l'Oscar du meilleur scénario pour le film *Tom Jones*, réalisé par le même *Tony Richardson, avec qui il* crée une maison de production cinématographique, Woodfall Productions. Après un *Luther* de petite mémoire en 1961, vient *Inadmissible Evidence (Témoignage irrecevable)* en 1964, qui donne le portrait d'un homme violemment rebuté par la civilisation contemporaine, l'abêtissement de la culture, la disparition *du sentiment*, l'une de ses obsessions. Depuis, à l'exception d'*Un bon patriote* (1966), aucune de ses pièces n'a durablement influencé le théâtre sur le continent.

En avril dernier paraissait, summum de son ressentiment, *Damn You, England (Sois maudite, Angleterre)*, recueil de ses textes, où l'on retrouvait son goût singulier et intact pour l'invective et les formules à l'emporte-pièce, comme celle-ci, qui date de 1962 et fut publiée par le *Tribune* : *« Ceci est une lettre de haine. Elle vous est destinée, mes compatriotes... J'ai peur de la mort, mais je ne peux pas la haïr autant que je vous hais. »*

En France, John Osborne, délaissé, ne séduira que rarement les metteurs en scène. En 1989, le Théâtre national de l'Odéon proposait une réalisation lyonnaise, signée Jean-Paul Lucet, d'*Un bon patriote*, qui n'eut que peu d'écho.

Il se pourrait cependant que la hargne, le dynamisme, une réelle honnêteté dans l'écriture de John Osborne, même s'il avait choisi de vivre loin du monde et des gens, même si cet éloignement et ses colères *lui ont valu d'être un peu rapidement* étiqueté « réactionnaire », lui permettent de recruter bientôt de nouveaux exégètes.

O. S.

NEW-YORK SUR SCÈNES

SLAVS ! **la nouvelle pièce de Tony Kushner**

De la vodka dans le percolateur

NEW-YORK
de notre envoyé spécial

Moscou, mars 1985. Deux *babouchkas* balaient les escaliers qui mènent à l'entrée du Kremlin. La neige tombe. Les deux femmes parlent de la dictature du prolétariat, de la violence révolutionnaire et des derniers écrits de Marx et Engels...

Leur précis drolatique de philosophie ouvrière est bientôt interrompu par la survenue de deux membres éminents du *politburo*, Smukov et Upgobkin, qui ont rendez-vous avec un troisième homme, que Tony Kushner présente ainsi : *« Il est d'un rang impossible à évaluer, le plus vieux bolchevik vivant au monde ; il a considérablement plus que quatre-vingt-dix ans »*. Son nom est Aleksii Antedilluvianovic Prelapsarianov (!). Dans son entourage s'activent deux apparatchiks peu recommandables, Ippolite Ippolitovitch Popolitipov et Yegor Tremens Rodent. CQFD : le simple énoncé du nom des personnages donne le ton de la nouvelle pièce de l'auteur à succès d'*Angels in America*, une comédie créée en avril dernier à Louisville (Kentucky) qui, à peine annoncée le mois dernier à New-York, faisait déjà salle pleine *off Broadway*.

Pourtant *Slavs !* a bien failli ne jamais exister. Les quatre scènes qui composent le premier acte devaient constituer le début de *Perestroika*, seconde partie d'*Angels in America*, l'immense succès de Tony Kushner à l'affiche ces jours-ci dans vingt-neuf pays sur tous les continents. Dieu merci, avant même le début des répétitions, l'auteur décidait de les mettre de côté pour peindre bientôt une Russie purement fictive – et terriblement vraie – et dire très haut sa crainte des lendemains d'empire qui déchantent.

Des salons du Kremlin où s'accrochent au pouvoir des dignitaires inquiets de l'élection à leur tête d'un nouveau leader, *Slavs !* nous conduit, au second acte, dans l'antichambre des « Archives pansoviétiques pour l'étude du matérialisme cérébro-céphalonomique historico-biologique », l'Arpasocercephhibio..., laboratoire moscovite librement inspiré d'un laboratoire existant où sont conservés les cerveaux de la Révolution, et particulièrement celui du camarade Lénine.

Elevée près des déchets nucléaires

On comprend bien pourquoi l'agent de sécurité de l'endroit, Katherina Serafima Gleb, une jeune femme de vingt ans à l'homosexualité exubérante, a remplacé le café par de la vodka dans un vieux perco dont elle ne s'éloigne qu'à contrecœur. Il faudra bien qu'elle parte pourtant, afin de retrouver sa maîtresse, Bonfila Bezhukhovona Bonch-Bruevich, de dix ans son aînée, médecin pédiatre nommé pour de sombres raisons dans un hôpital de Talmenka, bourgade glacée de Sibérie. Là, *et en 1992, nous ferons au troisième* acte la connaissance d'une rugueuse femme de rien dont la petite fille a très mal supporté d'être élevée sur un site de stockage de déchets nucléaires.

En guise d'épilogue, sous l'œil de la petite fille morte très jeune, les deux membres du politburo entrevus et décédés au premier acte philosopheront, quelque part au purgatoire, sur l'existence du Paradis et sur l'avenir de l'humanité. *« Qu'est-ce qu'il faudrait faire ? »*, se demande chacun des personnages en guise de conclusion.

Du théâtre, par exemple, répond Tony Kushner et, surtout, sans se prendre au sérieux. Un théâtre humoreux et civique, drôle et révoltant, léger et bouleversant. Ecrire *Slavs !* tout simplement, car comme il l'expliquait en décembre dernier au New York Times : *« Quand je dis que je suis socialiste, les gens me regardent comme si je venais de dire que j'étais druide. Le socialisme démocratique est tombé en disgrâce dans le monde entier, comme si c'était une sorte de notion héritée de l'ère des dinosaures qui n'a jamais marché. Le capitalisme et la loi du marché sont advenus, mais cela ne veut pas dire qu'on est obligé de penser que c'est bien. Je voulais que la pièce rende compte du dilemme devant lequel nous sommes, au moins ceux d'entre nous qui croient que l'intérêt collectif est tout aussi nécessaire que l'intérêt individuel. »*

Tony Kushner est un auteur américain jeune, drôle, engagé, que rien ni personne n'effraie. Son théâtre lui ressemble et ne ressemble à aucun autre. On pourrait le vérifier à Avignon, l'été prochain, puis à Aubervilliers, où Brigitte Jaques devrait mettre en scène la deuxième partie d'*Angels in America, Perestroïka*.

Il serait bon de le vérifier aussi, et dans sa langue originale, si l'un ou l'autre de nos théâtres ou de nos festivals choisissait de recevoir en France la remarquable troupe américaine *qui vient de créer Slavs !* Douze acteurs tous excellents, un décor plutôt *cheap* qui ne devrait pas être bien lourd, une mise en scène signée Lisa Peterson, très anglo-saxonne, c'est-à-dire plus attentive à l'acteur, à son à jeu, son émission (tous parlent avec une pointe d'accent russe) qu'à la création d'un geste esthétique ou plastique : on peut gager que cette production n'est pas ruineuse. Avis aux professionnels. Les amateurs, eux, devront se rendre aux Etats-Unis.

OLIVIER SCHMITT

▶ New York Theater Workshop, 79 East 4Sth Street (entre les IIe et Ve Avenue). Du mardi au samedi à 20 heures. Matinée dimanche à 15 heures. De 22 à 25 dollars. Tél. : (19) 1-212-302-69-89. Jusqu'au 15 janvier (prolongations possibles).

LA BELLE ET LA BÊTE **à la Brooklyn Academy of Music**

Philip Glass rajeunit Cocteau

NEW-YORK
de notre envoyé spécial

Au fond de la scène, un écran vidéo sur lequel est projeté dans sa version intégrale le grand œuvre de Jean Cocteau, *la Belle et la Bête*, avec Jean Marais et Josette Day, Michel Auclair et Mila Parély... La musique originale de Georges Auric et les paroles des acteurs sont occultés.

Sur le devant de la scène est installé en demi-cercle le Philip Glass Ensemble dirigé par Michael Riesman, soit trois musiciens, dont le compositeur Phil Glass, assis derrière leurs synthétiseurs, trois saxophonistes et un mixeur. Entre les deux, des micros qui transmettront bientôt les voix d'une mezzo-soprano, Alexandra Montano (la Belle), d'un baryton, Gregory Purnhagen (la Bête, le Prince), d'une soprano, Hallie Neill (Félicie, Adélaïde) et d'une basse, Zheng Zhou (le Père, Ludovic et l'Usurier).

Ils chantent en parfaite synchronisation avec le mouvement des bouches des acteurs sur l'écran. Le tout compose une nouvelle forme inventée par Philip Glass, un « opéra pour orchestre et film » totalement inattendu et parfaitement réussi, présenté devant des salles pleines – et enthousiastes – à la Brooklyn Academy of Music (BAM) du 7 au 11 décembre.

Inattendu, le mot n'est pas tout à fait juste. Cet « opéra », créé le 21 juin 1994 lors du Festival de Gibellina en Sicile, avait déjà séduit le public italien. Il constitue par ailleurs le deuxième volet d'une trilogie *entamée l'an passé par une* transposition scénique d'*Orphée*, inspirée du film du même Cocteau. Le troisième volet devrait consister en la réalisation des *Parents terribles*, dans une forme voisine de *la Belle et la Bète*, cette année ou l'an prochain, à la BAM puis à l'Opéra-Comique, qui paraît heureusement bien disposé.

Il faut avouer que l'on était un peu inquiet en allant à Brooklyn : comment passer raisonnablement d'un film classique à une sorte de théâtre musical revisité ? La réponse est venue, évidente. La mise en scène s'est faite discrète, consistant en un habile ballet des chanteurs qui apparaissent et disparaissent autant que leurs rôles l'exigent dans des halos de lumières qui ne perturbent jamais la projection du film.

Des accents sombres empruntés au blues

Et, surtout, Philip Glass a composé une fois encore une partition malicieuse, souvent inspirée, sorte de véhicule ineffable qui ne se contente pas d'être illustratif mais nous transporte comme par magie dans l'œuvre de Cocteau. Au passage, celle-ci prend un coup de jeune, un goût de nouveauté qu'on n'imaginait pas. Et la voix splendide d'Alexandra Montano a une autre allure, un impact émotionnel autrement fort que celle de Josette Day...

La ligne mélodique de la Bête, sans renoncer en rien au violent romantisme du personnage, a des accents sombres empruntés au blues ; celle de la Belle est plus aérienne mais tout aussi palpitante. Pour peu que l'action l'exige, Philip Glass ne se prive d'aucun effet musical ni vocal pour souligner les nombreux effets dramatiques du scénario, laissant même filtrer, de très courts moments, quelques-uns des sons de la bande originale.

Certains trouveront ces effets un peu lourds, voire bruyants, mais le compositeur américain a cette façon bien à lui de créer des musiques sophistiquées et aussitôt populaires, des mélodies archi-informatisées et aussitôt chantantes, « chantables » même, une manière d'élégance et de générosité qui font oublier un certain manque de nuance. Chez Glass, quand on aime, on aime, et les synthés le disent tandis que les saxos le crient. A la toute fin du film (et de l'opéra), on regrettait le temps du cinéma permanent.

O. S.

Agenda

Nous avons sélectionné ici quelques-uns des rendez-vous les plus récents et les plus importants (les appels téléphoniques de France doivent être précédés du 19-1-212).

THÉÂTRE

Hapgood, de Tom Stoppard, mise en scène de Jack O'Brien, avec Stockard Channing. Une pièce de Tom Stoppard de 1988 créée à Londres le printemps dernier connaît un joli succès dans la petite salle très conviviale du Lincoln Center. Une histoire d'amour, de physique et d'espionnage lors de la guerre froide . Et l'interprétation magistrale de Stockard Channing . Mitzi E. New House, Lincoln Center (tél. : 239-62-00).

Sunset Boulevard, d'Andrew Lloyd Weber, mise en scène de Trevor Nunn. Une évocation, signée par l'un des rois de la comédie musicale d'Hollywood dans les années 50, côté corruption et folie avec, dans le rôle principal, l'inattendue Glenn Close.

Minskoff, 45th Street, West of Broadway (tél. : 307-40-07).

Vita and Virginia, d'Eileen Atkins, d'après la correspondance de Virginia Woolf et de Vita Sackville, mise en scène de Zoe Cladwell. Le grand succès du moment off-broadway servie par deux actrices exceptionnelles, Eileen Atkins et Vanessa Redgrave.

Union Square Theater, 100 East 17th Street (tél. : 307-41-00).

EXPOSITIONS

Willem De Kooning, paintings. *L'exposition-phare de New-York que* l'on visite pourtant inexplicablement sans encombre. Cette rétrospective du maître hollandais (et américain, surtout) de l'expressionnisme abstrait rassemble quatre-vingt-quatre toiles réalisées de 1938 à 1986. Après New-York, l'exposition sera présentée à la Tate Gallery de Londres du 15 février au 7 mai prochain. Metropolitan Museum of Art, 5th avenue at 82nd Street. Jusqu'au 8 janvier.

Rem Koolhaas and the Place of Public Architecture. Hommage du MoMA à l'OMA, « Office for Metropolitan Architecture » fondé par l'architecte Rem Koolhaas avec Elia et Zoe Senghelis et Madelon Vriesendorp il y a vingt ans. L'occasion de méditer sur la place de l'architecture contemporaine dans les grandes cités d'aujourd'hui.

Museum of Modern Art, 11 West 53rd Street. Jusqu'au 31 janvier.

Au MoMA encore, une rétrospective de Cy Twombly et une exposition de dessins et lithographies de Louise Bourgeois.

Black Male : Representations of Masculinity in Contemporary American Art. *Tout est dit dans le titre de* cette passionnante exposition qui fait sensation dans la métropole américaine. Whitney Museum of American Art, Madison Avenue at 75th Street.

PEINTURE

PASCIN **au Musée de la SEITA**

Le Parisien couvert de femmes

Il y a une légende Pascin, légende rose et noire qu'entretiennent les amateurs de dessins « osés », les collectionneurs de curiosités libertines et les nostalgiques d'un très ancien temps, celui des maisons closes et des « fêtes de la patronne » que dessina jadis Degas.

Il y a une légende, mais il y a aussi Degas, justement, Forain, Toulouse-Lautrec, Van Dongen et Rouault, qui inventèrent et étudièrent les mêmes sujets. Et il y a encore Grosz et Dix, Hubbuch et Schad, ces Allemands contemporains de Pascin dont les dessins et les toiles détaillent avec une attention forcenée les voluptés, les vices et les corps qui les servent jusqu'à la douleur et la mort. Des premiers, Pascin s'est voulu le continuateur, des seconds le rival. Il ne fut ni l'un ni l'autre, en dépit de ses adresses de dessinateur sur le motif.

Ce n'était assurément pas le propos de l'exposition actuelle que de le montrer. Elle se voulait flatteuse et suggestive, l'occasion d'une réhabilitation, sinon d'une résurrection. Le catalogue, battant le rappel des grands noms, cite Morand et Mac Orlan, Hemingway et Ehrenbourg, tous admirateurs et camarades de l'artiste.

Mais, n'en déplaise à Morand, qui le compara à Nerval, huiles et dessins ne valent pas de si gros compliments. Les premières sont étrangement accrochées à l'extérieur des salles, dans un corridor métallique qui leur convient fort mal. Des lumières crues tombent d'en haut, exagèrent l'acidité des tons et révèlent trop crûment les faiblesses d'un peintre qui joue du flou et de la touche flottante quand il ne sait trop comment construire une forme ou relier deux plans, solution élégante mais solution de facilité. Les portraits de Van Dongen, pour n'en citer qu'un exemple, valent infiniment mieux.

Pour les dessins, ils récapitulent la brève histoire de leur auteur. Pascin, né Julius Mordecai Pincas en *Bulgarie en 1885, apprend son art* à Vienne et à Munich au tournant du siècle et comprend quel parti tirer de la ligne ondoyante de Klimt et des raccourcis de Schiele. En 1905, il s'établit à Paris et digère à bonne allure les enseignements du post-impressionnisme français.

D'une habileté peu douteuse, il s'exerce à figurer au trait et à l'aquarelle des belles de moins en moins honnêtes et de plus en plus déshabillées. Il leur dessine des sourires niais ou enjôleurs, des corps de nymphette ou de matrone, des chemises de baptiste et des dessous affriolants. Les meilleures de ses œuvres font songer aux croquis du Forain des années 1880 et aux Picasso de 1900. Elles en ont, parfois, vers 1908, la cruauté et les bouffonneries caricaturales.

Habileté et répétitions

Et ensuite ? Ensuite Pascin a persévéré. Sacré « personnalité bien parisienne » par les échotiers et la rumeur de Montparnasse, il s'est spécialisé dans la « p'tite femme » nue ou presque nue, saisie dans des postures que la décence déconseille. Il leur adjoint des souteneurs à la démarche incertaine, des clients à chapeau mou, des barmen ennuyés et quelques voyous aux pantalons trop larges.

Le trait de plume file vite, sinueux, arrangé en boucles et serpentins. Lavées d'un peu d'ocre, de rose et de bleu, ses aquarelles supportent avec peine d'être rassemblées en quantité. La répétition se révèle, les habiletés graphiques tournent à la manie, les sujets cessent de surprendre, l'ironie ne fait plus sourire. Les comparaisons qui viennent à l'esprit seraient toutes désobligeantes : moins de violence que Schiele, moins d'acuité que Dix, moins d'obscénité glacée que Schad...

Aux yeux de ses contemporains, il semble que la vie de Pascin ait cependant suffi à assurer une puissante notoriété. Passager régulier des paquebots transatlantiques, client des palaces, « homme pressé » et couvert de femmes, fêté sur la Sixième Avenue et rue Vavin, exposé par le grand marchand Flechtheim à Düsseldorf et le non moins grand Brummer à New-York, cosmopolite avec grâce, amoureux avec transports, il se suicida en 1930, quelques semaines après avoir signé un contrat avec la galerie Bernheim-Jeune. Il réalisait ainsi l'idéal de l'artiste de roman-feuilleton. Il reste à regretter que son art n'ait pas été à la hauteur d'une si brillante réputation.

PHILIPPE DAGEN

▶ Musée Galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf, 75007 Paris ; tél. : 45-56-60-17. Jusqu'au 25 février.

CINÉMA

Mort de l'actrice Sylva Koscina

L'actrice Sylva Koscina est morte lundi 26 décembre à Rome. Elle était âgée de soixante et un ans. Films d'aventures historiques et comédies firent l'ordinaire de sa carrière. Née le 22 août 1933 à Zagreb (Yougoslavie), installée en Italie en 1945, elle y débuta sa carrière sous la direction de Pietro Germi dans *le Disque rouge* (1956), avant de paraître, au côté de Curd Jurgens, dans *Michel Strogoff*, réalisée par Carmine Gallone.

Sa beauté fit qu'il lui était plus souvent demandé de paraître que de jouer et, bien qu'elle ait été dirigée par quelques-uns des meilleurs cinéastes italiens (notamment Dino Risi, Mauro Bolognini et Luigi Comencini), elle ne figura dans aucun de leurs films importants. Seul Federico Fellini lui donna l'occasion de sortir de son registre habituel, ce qu'elle fit avec humour dans *Juliette des esprits* (1965).

En France, Sylva Koscina travailla notamment sous la direction d'Abel Gance (*Cyrano et d'Artagnan*, 1963), Claude Sautet (*l'Arme à gauche*, 1965) et Pierre Kast (*le Grain de sable*, 1965). Après avoir tenté sa chance dans quelques productions hollywoodiennes mineures, elle se laissa porter par la vague de la comédie érotique, renonçant ainsi définitivement à la carrière prestigieuse que l'on avait pu entrevoir pour elle dans les années 50 et 60.

P. M.

Décès de l'acteur italien Rossano Brazzi. – Célèbre aux Etats-Unis dans les années d'après-guerre pour ses rôles de « latin lover », Rossano Brazzi est mort le soir de Noël à Rome. Il était âgé de soixante-dix-sept ans. Il avait beaucoup tourné à Hollywood, où il avait joué notamment dans *la Comtesse aux pieds nus*, de Joseph Mankiewicz, *Summertime (Vacances à Venise)*, de David Lean, et *Tombouctou*, de Henry Hathaway.

THÉÂTRE : trois représentations pour les Restos du cœur, AIDES et l'ALS. – Une représentation de *la Nuit du crime*, le spectacle de Robert Hossein, sera donnée au Théâtre de Paris au profit des Restos du cœur le lundi 16 janvier à 20 h 30. Toutes les places sont à 100 francs. La location est ouverte à la caisse du théâtre à partir du 26 décembre (tél. : 48-74-25-37.). Au Théâtre Montansier de Versailles, la représentation du 24 janvier de *La prochaine fois, je vous le chanterai*, de James Saunders, avec Francis Perrin, sera donnée au profit de la recherche contre le sida. Places de 60 francs à 220 francs (tél. : 39-24-05-06). A Lyon, le Théâtre des Célestins présentera une représentation exceptionnelle de *Barnum* au profit d'AIDES Lyon et de l'ALS le lundi 9 janvier à 20 h 30. Le prix des places va de 100 francs à 190 francs (location par tél. : 78-42-17-67).

RECTIFICATIF. – C'est par erreur que nous avons écrit d'Atlantic City qu'elle était *« la capitale des jeux de la côte ouest »*, dans l'article « Les casinos de la renaissance » (*le Monde* du 27 décembre). Il fallait, bien sûr, lire *« de la côte est »*.

LE MONDE DES CADRES

Le Crédit lyonnais se désengageant totalement

Robert Louis-Dreyfus et ses associés détiennent la quasi-totalité du capital d'Adidas

Le Crédit lyonnais sort du tour de table d'Adidas, dont le capital va être repris en quasi-totalité *par Robert Louis-Dreyfus,* le président de la firme de vêtements et de chaussures de sport, et par quatre de ses associés. Ils exercent une option d'achat qui courrait jusqu'au 3 janvier 1995. Si le Crédit lyonnais cède les 19,9 % qu'il possède dans Adidas international holding et prochainement les 4,1 % de Adidas AG qu'il détient par ailleurs, il disparaît en tant qu'actionnaire, mais réapparaît en tant que créancier en finançant l'opération.

■ CESSION. La vente de sa participation dans Adidas par le Lyonnais s'inscrit dans un programme plus vaste de cessions d'actifs qui vise à améliorer la situation financière de la banque. Mais le portefeuille de participations recèle peu de plus-values.

Coïncidence. Moins de deux semaines après avoir obtenu la mise en liquidation judiciaire de Bernard Tapie, le Crédit lyonnais annonce sa sortie du capital de Adidas, dont il détenait jusqu'à présent 19,9 % du capital. Sans surprise, Robert Louis-Dreyfus, le président d'Adidas, et cinq de ses associés ont décidé d'exercer l'option d'achat qu'ils détenaient sur le capital du fabricant de vêtements et de chaussures de sport, dont ils étaient déjà propriétaires pour 28 % des actions.

L'opération semble particulièrement attrayante pour des repreneurs *placés dès l'origine dans* une situation idéale. Une clause dite de mauvaise fortune leur garantissait une revente sans perte si Adidas avait continué à péricliter, et la *fameuse option d'achat* leur donne la possibilité aujourd'hui de prendre le contrôle à bon prix d'une entreprise redressée.

Cette option, exerçable jusqu'au 3 janvier 1995, valorise Adidas à 1,4 milliard de marks, *soit 4,8 milliards de francs. Il* y a un peu moins de deux ans, M. Tapie avait cédé avec l'aide active du Lyonnais ses parts dans Adidas, sur la base d'une valeur totale du groupe de 940 millions de marks. Mais, depuis, la situation de l'entreprise a changé du *tout au tout. Après une augmenta*tion de capital de 150 millions de marks, Adidas a connu un redressement assez spectaculaire. La firme aux trois bandes a confirmé sa place de numéro un en Europe et pris une encourageante troisième place aux Etats-Unis, après *avoir failli totalement disparaître* de ce marché. Les pertes, de 150 millions de marks en 1992, se sont transformées en 34 millions de bénéfices en 1993, et, cette année, les profits seront *« sensiblement supérieurs »* à 100 millions.

Banquier classique

A l'issue de l'opération, une société de droit belge baptisée Sogedim va reprendre la totalité du capital d'Adidas International, holding qui *détient 95,9 %* d'Adidas AG. La Sogedim, financée *« très largement »* par le Crédit lyonnais, *est détenue* à *la fois par* M. Louis-Dreyfus, par Christian Tourrès, vice-président du directoire d'Adidas, par le Britannique David Bromilow et les Américains Tom Russell et Mary Friday.

Si le Crédit lyonnais est en passe de céder les 19,9 % qu'il *détient directement dans Adidas* International, on ne peut pas encore véritablement parler de désengagement. Pour autant, après avoir pendant des années transformé des créances en capital et être devenu actionnaire de ses principaux clients, le Crédit lyon*nais semble adopter aujourd'hui* une politique inverse. Il redevient en quelque sorte un banquier classique. Ce qui, dans l'affaire Adidas, est presque une première.

Disparition des fonds off shore

Le Lyonnais va conserver encore quelque temps 4,1 % d'Adidas AG, qui *« seront probablement cédés dans un avenir proche ».* Vont disparaître également les fameux et mystérieux fonds off shore, Omega Ventures Limited (20 %), créé par la Citibank, et Coatbridge Holdings Ltd (15 %), géré par Warburg, devenus actionnaires d'Adidas à l'époque de sa vente par M. Tapie.

Selon les avocats de M. Tapie, qui accusent, devant le tribunal de commerce de Paris, le Crédit lyonnais de gestion de fait du groupe Tapie, la banque publique se dissimulait derrière les deux fonds d'investissement exotiques, l'un basé dans l'île anglo-normande de Jersey et l'autre aux îles Vierges britanniques. Pour les avocats du député, *« le Crédit lyonnais et la SDBO, après avoir manœuvré pour contraindre M. Tapie à vendre Adidas, ont fixé le prix de vente, sollicité et obtenu le mandat de vente et fait vendre ces actions à des sociétés dans lesquelles ils avaient des intérêts ».*

Pourtant, à l'époque de la cession d'Adidas, Bernard Tapie, qui était à ce moment-là ministre de la ville, s'était publiquement félicité du prix de vente. Pour sa part, le Crédit lyonnais dément formellement détenir ou avoir détenu directement ou indirectement plus que sa participation officielle de 19,9 % dans Adidas. Une position qui est en totale contradiction avec les déclarations faites par Jean Peyrelevade, le président actuel du Crédit lyonnais, devant la commission d'enquête parlementaire. Il avait notamment affirmé que le Crédit lyonnais était le propriétaire d'Adidas et qu'il l'avait racheté à M. Tapie. Des propos qu'il explique aujourd'hui par sa méconnaissance du dossier. La question deviendra de toute façon pur principe à partir du moment où les deux fonds off-shore auront été *dissous.*

ÉRIC LESER

Un programme de cession difficile à réaliser

Pour sortir d'une situation financière toujours très délicate, le Crédit lyonnais est engagé dans un vaste programme de vente d'actifs. Il devrait porter sur 20 milliards de francs en deux ans (1994 et 1995), mais ce projet ne s'annonce pas facile à réaliser et ne devrait pas générer beaucoup de plus-values. Lors de la présentation des comptes semestriels de la banque publique, le directeur financier, Serge Boutissou, avait souligné que, sur un portefeuille de participations de 46,1 milliards de francs au 30 juin 1994, le total des plus-values latentes ressortait seulement à 1,2 milliard.

Mais, pour convaincre son *principal actionnaire – l'Etat –* de sa bonne foi, le président du Lyonnais, Jean Peyrelevade, n'a pas le choix. Il lui faut réaliser le programme prévu de désinvestissements, quitte à faire apparaître des moins-values. A moins que le ministère de l'économie donne son aval à une sortie d'une partie de ces actifs du bilan du Lyonnais, en attendant des jours meilleurs.

Le plus facile a été fait

Fin novembre, le Lyonnais avait déjà cédé pour environ 8 milliards d'actifs, et la vente des 19,9 % détenus dans le groupe Adidas apporte 900 millions de francs supplémentaires. L'objectif de 10 milliards de désinvestissements à la fin de 1994 sera presque atteint. Le *plus facile (la FNAC, Adidas)* a été fait. Et après ? La question reste posée.

Outre ses participations dans des entreprises publiques (Aérospatiale 17,8 %, Usinor 20 %), le Crédit lyonnais est actionnaire de nombreuses sociétés cotées de grande importance (Rhône-Poulenc, Bouygues, LVMH, Navigation mixte...). Les plus-values latentes sont pourtant maigres, pour trois raisons. D'abord, la Bourse a connu une année difficile. Ensuite, sur un certain nombre de ces participations, le Lyonnais a déjà concrétisé ces plus-values par le passé, en faisant des allers et retours, ce qui lui a permis de gonfler les résultats des années précédentes. Enfin, le portefeuille s'est constitué à la fin des années 80 et au début des années 90, alors que les plus-values sont généralement réalisées sur des participations plus anciennes. Le portefeuille du Lyonnais est passé de 12,6 milliards de francs en 1989 à 49,4 milliards en 1993.

Aujourd'hui, le Crédit lyonnais cherche ouvertement à se défaire de ses 24 % de la Banque française du commerce *extérieur. Il devrait* vendre au cours des premiers mois de 1995, pour environ 1 milliard de francs, les 450 salles de cinéma MGM détenues en Europe. Il pourrait aussi céder les 55 % qu'il détient dans le capital de Sligos (une des plus vieilles par*ticipations du Lyonnais, valori*sée à 1,2 milliard de francs) ou les 8,5 % de Bouygues (1 milliard).

Au-delà, il sera difficile de trouver des participations facilement vendables, à moins de céder des filiales bancaires. *Quelques rectifications de fron*tières ont déjà eu lieu (en Amérique latine, en Italie avec la Banca Lombarda), mais M. Peyrelevade ne laissera pas démanteler le réseau européen. C'est pourquoi le Crédit lyonnais pourrait imaginer de sortir de son bilan les actifs à plus-value potentielle, en les cédant à des groupes publics ou en les transférant à une filiale de la banque, avec garantie de l'Etat. Assortie d'une clause de retour à meilleure fortune, cette solution pourrait permettre à l'Etat d'encaisser à terme une plus-*value supérieure aux coûts de* portage et de ne pas donner le sentiment de céder aux pressions du Lyonnais sans réclamer de contreparties.

E. L.

TRANSPORTS

En application de la loi sur la pollution

Washington impose aux armateurs internationaux des conditions d'assurance draconiennes

En vertu de l'Oil Pollution Act (OPA) voté aux Etats-Unis en 1990 après le naufrage et la catastrophique marée noire du tanker « Exxon-Valdez » sur les côtes de l'Alaska, les navires qui voudront entrer dans les ports américains à dater du 28 décembre devront présenter des « certificats de garantie financière » beaucoup plus exigeants que par le passé. Les règles d'assurance relatives à la responsabilité des propriétaires de navires ont été révisées dans le sens d'une plus grande sévérité en cas de pollution.

Cette nouvelle réglementation, à l'application de laquelle veilleront scrupuleusement les garde-côtes américains, s'applique *incontinent aux pétroliers et,* par étapes, au cours de 1995, à tous les autres navires, car, en cas d'avarie ou de collision, le carburant utilisé pour la propulsion des cargos ou des navires à passagers peut être à l'origine de pollutions.

Jusqu'à une date récente, Was*hington avait adopté une position* intransigeante vis-à-vis des associations internationales d'armateurs, allant jusqu'à exiger de la part des propriétaires de navires qu'ils puissent, le cas échéant, assumer une responsabilité illimitée en cas de dommage, alors que, jusqu'à maintenant, dans toutes les conventions internationales, la responsabilité était plafonnée quelle que soit l'étendue des dégâts. La législation américaine – élaborée en dehors du cadre multilatéral de l'Organisation maritime internationale (OMI), l'« ONU de la mer », contrairement aux plus anciens usages de l'armement – prévoit d'ailleurs que la loi fédérale peut être renforcée et aggravée par la législation spécifique de chaque Etat.

Surcoûts considérables

Après plusieurs mois de négociations, un compromis a été trouvé entre autorités américaines, transporteurs et compagnies d'assurances. Selon que les sociétés maritimes disposeront d'actifs aux Etats-Unis, par exemple, le certificat d'assurance exigé sera plus ou moins draconien. Dans certains cas, un déplafonnement total de la responsabilité de l'armateur en cas d'accident, même si la faute n'est pas avérée, est prévu, ce qui constitue une innovation majeure dans les traditions maritimes. Pour beaucoup d'armateurs pétroliers, la nouvelle loi américaine va entraîner des surcoûts considérables. Il faut savoir, en effet, que le poste « assurances » vient en seconde place dans les charges, après les frais financiers et avant les dépenses d'équipage. Toute la question est de savoir si les armateurs pourront répercuter sur les affréteurs, les importateurs et les propriétaires des cargaisons cette augmentation de charges.

Intermédiaires privés

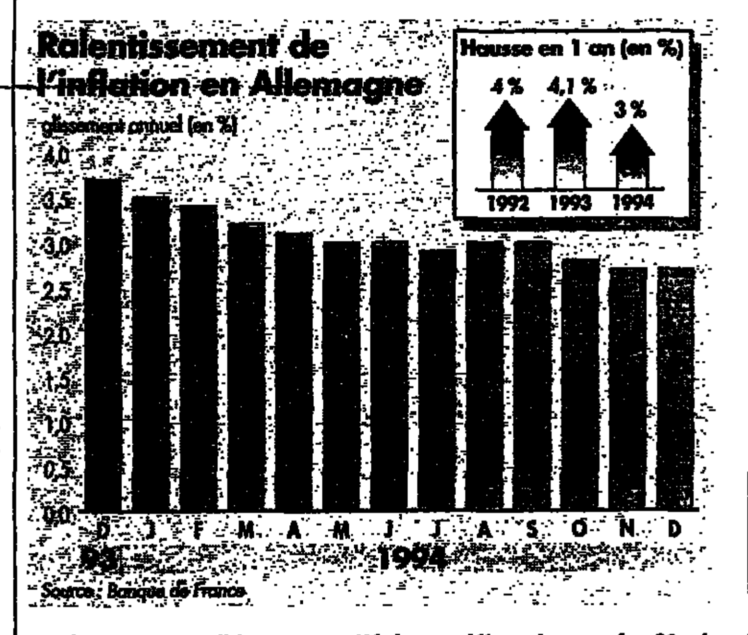
Les certificats de garantie financière que devront présenter les armateurs aux autorités américaines, à partir du 28 décembre, sont délivrés par des sociétés privées créées pour les besoins de la cause, la Shore Line et la First *Line notamment, dont les sièges* sont à Londres ou aux Bermudes pour des raisons fiscales. Les traditionnelles mutuelles d'assurances constituées par les armateurs eux-mêmes et connues sous le nom de « Prevention and Indemnities Clubs », installées à Londres ou à New-York et réassurées en général à Hongkong, n'ont en effet pas voulu s'engager dans des opérations trop risquées sur le plan financier et préjudiciables à leur bonne réputation. Beaucoup d'armateurs de dimension moyenne sont obligés de passer par ces intermédiaires privés, mais les gros armateurs pétroliers, tels le norvégien Bergesen ou le danois AP Möller ont la capacité de s'autogarantir sans recourir nécessairement à leurs services.

La plupart des armateurs pétroliers qui fréquentent les ports américains se sont toutefois préparés de longue date à la nouvelle réglementation. Patron du groupe français Van Ommeren Soflumar, riche d'une dizaine de navires transporteurs de produits raffinés (auxquels s'ajoutent cinq en commande), Francis Vallat, qui bataille depuis des années pour *qu'on distingue* plus nettement les bons armateurs sûrs des nombreux flibustiers du pétrole, explique : *« J'ai déjà pris mes précautions, puisque mes navires sont couverts jusqu'à 700 millions de dollars de dommages éventuels. »*

Pour l'heure, l'année se termine sur une petite note d'optimisme : les frets pétroliers, longtemps très déprimés, se mettent à grimper, car beaucoup de navires ne sont pas encore conformes à la loi américaine et sont donc indisponibles, alors qu'on s'arrache ceux qui sont déjà titulaires des certificats de garantie.

FRANÇOIS GROSRICHARD

ÉTRANGER



Après s'être sensiblement accélérée au début des années 90, du fait de la réunification qui a provoqué un boom de la construction et pendant un temps de la consommation des ménages, l'inflation s'est peu à peu modérée en Allemagne. L'écart d'inflation, jusqu'à présent très favorable à la France (plus de deux points), s'est progressivement réduit, pour revenir à un point environ. Ces bons résultats ont été obtenus grâce à une politique monétaire très stricte menée par la Bundesbank, qui, dès les lendemains de la réunification, a dû compenser par une hausse des taux d'intérêt à court terme le laxisme initial de la politique budgétaire et les tensions inflationnistes nées d'une croissance économique très forte. La récession de 1992-1993 a largement contribué à faire retomber ces tensions. Les prix ont ainsi augmenté de 0,2 % en décembre par rapport à novembre et de 2,7 % par rapport au mois de décembre 1993. En moyenne sur l'ensemble de l'année 1994, les prix à la consommation ont augmenté de 3 %, contre une hausse de 4,1 % en 1993.

ÉCONOMIE

Les « Apaches » de GEC-Alsthom

Suite de la première page

« Le trio de copains qui venaient de quitter leur poste au 327 m'a lancé : « Allons-y ! En grève, tous, pour une augmentation de 1 500 francs par mois ! Qu'ils t'embauchent définitivement ! » *Je n'ai pas hésité. Ils se battaient pour moi. »* Deux heures plus tard, ils se retrouvèrent à une soixantaine et fermèrent les portes d'accès au site. A l'exception des délégués qui avaient vécu autrefois la grève « du centenaire », tous vivaient à cet instant leur premier piquet.

Dès ce moment, ils surprirent. Les anciens, qui les croyaient jusque-là *« incapables de bouger »*. La maîtrise, habituée à les traiter *« en gamins irresponsables »*. La direction, *« forte d'années sans vraie négociation »*. Les syndicats, en perte de crédibilité. Le territoire de Belfort découvrait ces « Apaches » portant boucle à l'oreille et cheveux taillés à la mode, leurs blousons noirs et motos, leur goût pour la *house music* et leur horreur de la *« picole »*.

« La première grève liée à la reprise »

Puis ils firent peur, parce qu'imprévisibles. Les médias s'efforçaient de décoder l'inexplicable. « C'est la première grève liée à la reprise », diagnostiquèrent les observateurs éditorialistes. *« Quelle reprise ? »*, ricanèrent les joyeux compères des piquets. Les patrons des PME locales sous-traitant pour le compte de GEC-Alsthom redoutèrent une rapide contagion de la revendication, tout en subissant les baisses de commandes entraînées par le blocage de la maison-mère. A Sochaux, distante de dix-sept kilomètres, l'empire Peugeot frémit. Ceux de Bourogne appelaient *« ceux de Sochaux »* à entrer dans la lutte. Jacques Calvet, PDG du groupe, vint en personne conforter un dialogue avec ses troupes. Lui ne croyait pas à *« une grève de reprise »*. Il pouvait s'agir d'autre chose... A partir de ces jeunes frustrés, en panne de reconnaissance, prompts selon certains échos à se faire infiltrer par des militants gauchistes, le feu pouvait s'étendre...

« Les Peugeot nous ont laissés tomber », se souvient Marc, deux mois plus tard. A vingt et un ans, titulaire d'un CAP de soudeur, il a passé trente mois dans l'usine en tant que P1. L'étincelle n'a pas mis le feu à la plaine. Sochaux n'est pas parti en guerre. La reprise était des plus hypothétiques. Pour les apprentis grévistes de Bourogne, le ras-le-bol dépassait largement la simple redistribution des parts du gâteau, de ces bénéfices croissant fortement, tout particulièrement à EGT.

A les écouter dans les jours qui ont suivi la fin du conflit, on découvre la profondeur de l'insatisfaction et la détermination à en sortir. Le protocole qui a scellé le retour au travail a apporté des augmentations de salaires, une embauche définitive pour un tiers des CDD, un plan de formation et une prime d'intéressement. *« On est loin du compte. Alors au prochain rendez-vous... »* Des négociations salariales doivent avoir lieu en mars.

Sortie d'équipe à 20 heures, un soir ordinaire de décembre, toujours à Bourogne. Marc, Luc, Florent et Jérémie quittent leurs bleus et se précipitent vers les grilles. Rendez-vous est pris au village tout proche, dont les ombres se profilent dans la nuit sombre. Le Ménestrel, encore ouvert, bruisse de joyeuses conversations. Sous les lampes rouges, la petite bande passe commande. Un Vittel-menthe, un lait-banane, un demi et un café. *« Dans cette boîte, on ne grimpe que par le piston familial ou le copinage de bistrot »*, ironise Marc. Il s'affirme *« le plus mal payé des P1 »*, il gagne 7 000 francs bruts par mois, *« comme au début, parce que le chef m'a pris la tête une fois »*. Polyvalent, il lui arrive de former des nouveaux venus, autrement mieux placés que lui dans l'échelle des qualifications. Pis, il lui faut se débrouiller seul en cas de pépin. Son contremaître n'y comprend rien. Comme cet après-midi... *« Alors je dois faire son boulot. Et ne rien dire quand il picole trop et qu'il dit des conneries. Avec ça, il touche 4 000 balles de plus que moi »*. Marc est furieux, il *« sature »*. Pour lui, à l'atelier rien n'a changé. *« On devait continuer la grève »*, ajoute-il désabusé. Rêve envolé... vague envie d'aller voir ailleurs. *« Mais où ? »*

Touché au cœur par le ton de détresse, Jérémie, vingt-huit ans, titulaire d'un brevet professionnel de tourneur, lève le nez de son lait-banane. *« Arrête ! Ce qu'on a obtenu n'est pas si mal. Tu vas avoir 500 balles de plus »*. Marc s'entête. *« Et alors ? Je finirai mes jours P1 ! »*. Un de ses oncles, autodidacte, est devenu cadre chez Alsthom à la force du poignet. *« Aujourd'hui, c'est impossible »*, regrette Marc. Jérémie ne peut s'empêcher de sourire. *« Ces cons de Polytechniciens avec leurs étalons, leur garde noire* (les « petits chefs ») *qui jappent à tout propos... »*, Luc, silencieux jusque-là, y va de son couplet, désormais rodé après les meetings de la grève. *« Notre compétence n'est pas reconnue. Entrés avec un CAP ou un brevet professionnel, on manipule à longueur de journée des machines numériques de plus en plus sophistiquées. On s'adapte très vite, on en change sans perte de temps »*. Luc termine en haussant le ton : *« Et en plus, on forme nos supérieurs ! Quand on n'évolue pas dans son travail, on n'évolue pas dans sa vie »*.

Le « resto-ciné » trop cher

Le week-end arrive, sans joie. Samedi *soir*, tous iront dîner chez Jérémie. Ce dernier partage avec sa femme un appartement dans Belfort, pour 800 F par mois. Il fait figure de chanceux. Marc vit avec son frère, en location. Florent habite chez ses parents car il n'a pas les moyens de payer un loyer. Luc occupe depuis plusieurs années une chambre au foyer Alsthom des jeunes travailleurs, 700 francs pour 9 mètres carrés. A condition d'être *« discret »* et de rentrer avant 22 heures, il peut y recevoir sa petite amie. Celle-ci termine une formation de brevet supérieur. *« Après, si elle a la chance de touver une place, on prendra un logement »*.

Samedi donc, les copains vont passer la soirée ensemble, comme toujours. Pas question d'aller en boîte. [illegible] *la soirée pour deux, je n'ai pas les moyens »*, dit Marc. Il faut payer le loyer, les frais de la voiture indispensable pour circuler entre la ville et l'usine, la nourriture, etc. *« La petite virée resto-ciné est trop chère. Alors, on loue à quatre pour 25 francs une vidéocassette qu'on regarde après le dîner »*. Heureusement, ils aiment cuisiner. C'est du moins ce qu'ils affirment en chœur, dans un éclat de rire. Ils veulent des enfants, *« plus tard, si on a les moyens de les élever »*. Ils y pensent. *« D'ailleurs, j'ai fait grève pour eux. Qu'ils aient plus d'avenir que moi »*, dit Marc. Y croit-il vraiment ?

« Un syndicat à nous »

Ses amis en doutent, mais acquiescent, faute d'avoir en magasin *« un avenir radieux »*, tel que les *« camarades »* le promettaient naguère. Les vieilles générations ont gardé leurs mots et leurs refrains. *« Je les laisse dire »*, avoue Jérémie. *« Si j'étais un peu plus vieux, je leur rentrerais dans le lard »*. Marc s'indigne encore des propos d'un délégué CGT à l'A. G. qui a suivi la reprise. *« Pour la négociation de mars, j'espère que vous vous bougerez le cul plus que par le passé »*, avait alors lancé en forme de bravade ce responsable. *« Mais pour qui se prend-il ? »*, vitupère Luc. *« Le syndicat a traîné les pieds pour occuper l'usine au début. Il nous a fait lâcher les piquets. Et il vient nous faire la morale ? »*, Marc, lui, a *« compris »* : *« Il nous faut un syndicat à nous. J'ai préparé des statuts »*. Les autres en restent interloqués, le verre en l'air. *« T'as rien compris... »*, remarque Luc, d'un ton navré.

Florent et Jérémie : *« Mais vraiment rien ! »*. Certes, ils ont organisé seuls leurs piquets et le tour des ateliers. Mais ensuite, sans le savoir-faire de l'organisation syndicale, le mouvement parti de Bourogne n'aurait pu s'étendre à tout le site du territoire de Belfort. Ils en sont convaincus. Les grands médias ne se seraient pas déplacés. La rue ne se serait pas solidarisée. Le préfet Louis Montchovet, très actif dans la solution du conflit, comme le médiateur Paul Julien n'auraient sans doute pas reçu les *« Apaches »* si ceux-ci n'avaient pas été accompagnés par les leaders syndicaux.

« Grâce à eux, nous avons fait notre apprentissage de la grève », insiste Luc. Seul Marc avait refusé d'aller aux assemblées de reprise tenues à Bourogne puis à Belfort en présence de Louis Viannet, secrétaire général de la CGT. Jérémie : *« On y est allés, parce que c'est le syndicat le plus fort »*. Luc rêve, comme ses copains, *« d'un syndicat libre, sans étiquette, beaucoup plus fort, comme en Allemagne »*, le voisin tout proche. En attendant, les activistes trotskistes venus à la porte de Bourogne *« en fin de conflit »* ne font pas recette. La CGT enregistre une vingtaine de nouvelles adhésions. *« D'autres vont suivre, à ce syndicat ou à d'autres, quand nous aurons notre lettre d'embauche définitive »*, précise le gros Florent.

« D'ailleurs, se souviennent les quatre compères, *tout a démarré le 24 octobre, parce que la semaine précédente, la CGT avait distribué un tract-choc »*. Le texte dévoilait les importants profits réalisés par GEC-Alsthom. *« Se serrer la ceinture, pour faire face à la concurrence ? Ils nous ont pris pour des cons »*, avaient aussitôt réagi les petits jeunes de l'atelier 327 à Bourogne. Calculette en main, ils avaient tiré du bilan révélé la part qui devait selon eux leur revenir, *« de plein droit, 1 500 francs pour tous »*. La revendication, qui parut démagogique à de nombreux commentateurs, convainquit profondément la majorité des ouvriers. De jeunes techniciens eux-mêmes finirent par se demander : *« Et pourquoi pas nous ? »*. Sans pour autant passer à l'acte, contrairement à leurs prédécesseurs qui en 1979 avaient rejoint la grève, avec une bonne part de l'encadrement.

A la reprise, la direction a donné des consignes fermes et prohibé tout *« caporalisme »*, selon l'aveu même d'un responsable du personnel. *« Il faut améliorer le dialogue social à l'intérieur de l'entreprise »*. La maîtrise a enregistré le coup de semonce. Les syndiqués ont fait circuler le cahier de leurs revendications en suspens.

Dans la soirée finissante, au *Ménestrel*, Luc se rappelle en riant... *« Le chef d'atelier se grattait la tête et demandait avant d'inscrire mot à mot nos demandes : – « C'est bien ça ? »*. Le Ménestrel éteint ses lampions et la petite bande se disperse dans la nuit noire. Sans illusion, imperméables au chantage à l'emploi comme au discours ambiant sur le partage du travail, ces jeunes ouvriers sortis des lycées veulent être reconnus pour ce qu'ils valent.

En 1979, pour célébrer le centenaire du groupe, la direction avait invité royalement ses clients du monde entier, et fait cadeau à son personnel... d'un décapsuleur. En réponse, une grève de deux mois avait arraché le treizième mois. Quinze ans se sont écoulés. *« Compétence égale pognon »*, rappellent les *Apaches*, toujours sur le sentier de la guerre.

DANIELLE ROUARD

Clés/*Dates*

■ **1979.** Création de GEC-Alsthom, par fusion d'Alsthom, filiale électromécanique du groupe présidé par Pierre Suard, avec la division Power Systems du groupe britannique GEC.

■ **1994.** GEC-Alsthom comprend sept grandes divisions : Electromécanique, Turbines à gaz et à diesel, Chaudières, Transport et distribution d'énergie, Transport (dont TGV), Equipements industriels, Equipements navals. Le groupe emploie 77 000 salariés, dont 35 000 en France. Bénéfice net 1993-1994 : 2,2 milliards de francs, chiffre d'affaires 52 milliards de francs en 1994 et en 1993.

A la suite de son élection

M. Gandois recevra les confédérations syndicales en janvier

Jean Gandois, élu président du CNPF le 13 décembre, rencontrera officiellement, mais séparément, les cinq confédérations syndicales au cours du mois de janvier. Ayant *« souhaité, à la suite de son élection, connaître le point de vue des organisations syndicales de salariés »*, il procédera ainsi à *« un premier échange de vues sur la situation économique et sociale »*, indique un communiqué du CNPF. Toutefois, le nouveau patron du CNPF a plusieurs fois souligné que, s'il désirait de telles rencontres, il n'était pas question de les transformer *« en un nouveau Grenelle »*.

Selon la tradition, FO sera reçue la première, le 4 janvier à 10 heures ; suivie de la CFDT, le 6 janvier à 15 heures ; de la CFTC, le 9 janvier à 10 h 30 ; de la CFE-CGC, le 13 janvier à 15 heures ; et de la CGT, le 18 janvier à 8 h 30. Dès que M. Gandois est devenu président du CNPF, la CFDT, FO et la CFE-CGC avaient exprimé leur intention de le rencontrer. La CGT en a accepté cette fois-ci le principe.

COMMUNICATION

Un entretien avec le directeur général adjoint du quotidien serbe *Borba*

Branislav Milosevic : « Belgrade veut limiter l'influence de la presse indépendante »

Depuis la reprise en main par le pouvoir du seul quotidien indépendant de Belgrade, les journalistes de « Borba » ont tiré ce week-end une édition pirate que les Belgradois se sont arrachée. Sur les 133 journalistes que compte le quotidien, 4 seulement ont fait allégeance aux autorités. Les autres refusent de collaborer avec le nouveau directeur et rédacteur en chef, qui n'est autre que le ministre fédéral de l'information. M. Branislav Milosevic, directeur général adjoint de l'édition indépendante de « Borba », nous explique comment le pouvoir, depuis plusieurs mois, multiplie les pressions contre les médias indépendants.

« Dans *Veillée d'armes* de Marcel Ophuls, on entend le président Milosevic dire que la presse est libre en Serbie. Comment analyser ce qui se passe actuellement à *Borba* ?

– La question de la presse indépendante – *Borba, Studio B, Radio B 92, Vreme...* – est assez difficile à expliquer. Parce qu'on a, d'un côté, un régime qui est assurément autoritaire et de l'autre des médias qui font relativement librement leur travail. Cette situation peut sembler paradoxale mais il s'agit en fait d'un jeu politique très sophistiqué. Le régime de Milosevic est assez fort pour permettre l'existence d'une presse indépendante mais il fait tout son possible dans le même temps pour en limiter l'influence. Il impose toute une série d'obstructions économiques qui permettent d'en restreindre l'action dans les limites qu'il juge souhaitables. *Studio B* ne peut émettre au-delà d'une centaine de kilomètres autour de Belgrade, *Borba* doit vendre beaucoup plus cher que la presse officielle parce qu'elle achète deux fois plus cher le papier.

L'intervention des grands « parrains »

» Lorsque les médias indépendants arrivent à survivre à ces obstacles, le régime engage des procédures administratives ou judiciaires. L'Etat, par exemple, a attaqué *Borba* sur le plan juridique, affirmant que notre société d'actionnaires n'a pas été enregistrée en bonne et due forme. Le journal pourtant fonctionne en tant que tel depuis 1991 et l'Etat, qui possède 17 % des actions, était représenté au conseil d'administration. La compagnie Politika *[consortium qui publie le quotidien officiel du même nom, et possède une imprimerie et un circuit de distribution]* a refusé de vendre dans ses kiosques l'hebdomadaire indépendant *Nin*, faisant valoir que son statut de société privée n'était pas conforme. Dans cette campagne contre la presse indépendante, le régime prétend faire respecter l'état de droit. Un « état de droit » qui n'est utilisé en fait que contre les médias qui lui échappent alors qu'il se garde bien de conduire devant la justice les escrocs et profiteurs de guerre qui envahissent aujourd'hui Belgrade.

– Depuis plusieurs mois, vous étiez très conscient des menaces qui pesaient sur « Borba », mais vous ne parliez que d'« obstructions légales », de type économique, en particulier de la loi portant sur la revalorisation des entreprises.

– On est directement menacés maintenant par cette loi qui permet à l'Etat de reprendre possession des entreprises nouvellement privatisées en faisant valoir que leur prix n'avait pas été suffisamment évalué. L'Etat va dire que *Borba* coûte le double et les actionnaires devront payer la différence. Ils n'auront pas l'argent suffisant ou ils n'oseront pas investir dans un pays qui d'un coup change ses principes économiques. C'est alors qu'interviendront les grands « parrains ». Ils vont reprendre toutes les entreprises qu'ils jugent intéressantes. Et il y en a qui veulent *Borba*.

» En septembre, l'Etat a brusquement prétendu que la société actionnaire de *Borba* n'était pas inscrite au registre du commerce. Il a demandé à la cour de première instance d'abolir la société en espérant que le journal lui reviendrait. Début novembre, la cour a décrété que le quotidien n'existait pas. Le journal a immédiatement fait appel devant la Cour suprême, appel qui a été rejeté. C'est après que le ministre fédéral de l'information a été nommé directeur et rédacteur en chef de *Borba*.

– Pourquoi maintenant et pas avant ?

– Parce que maintenant Milosevic se sent soutenu par la communauté internationale. Tant que les ministres, M. Juppé et les autres, courent [illegible] qu'ils [illegible] comme [illegible] membre du « groupe de contact », Milosevic est autorisé à penser que ses amis n'élèveront pas la voix contre lui.

» Nous sommes bien sûr pour la paix en Bosnie. Mais contrairement à tous ces ministres, nous pensons, nous, que Milosevic ne fera pas la paix. Non seulement il n'y aura pas la paix en Bosnie mais il y aura une dictature en Serbie.

– Comment envisagez-vous de réagir aujourd'hui ?

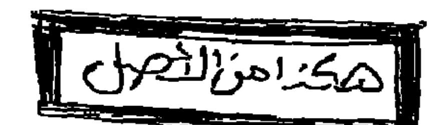
– En nous efforçant de garder l'indépendance du journal. Le nouveau rédacteur en chef de *Borba* est pour nous un commissaire politique. Ni la rédaction ni les actionnaires ne le reconnaissent, nous l'avons clairement écrit dans le premier numéro de notre édition extraordinaire, dimanche. Reste à former une nouvelle société anonyme dans laquelle entreront nos actionnaires actuels, ceux qui veulent continuer de travailler avec *Borba*. Tous les capitaux, même extérieurs, sont les bienvenus. Nous espérons qu'après la résolution du Parlement européen et la récente protestation de la Communauté européenne, nous aurons davantage qu'un soutien moral. Nous espérons une aide rapide et efficace. »

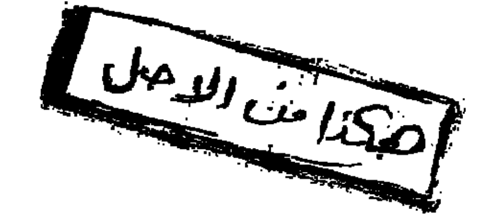
Propos recueillis par
CATHERINE HUMBLOT

Les deux « une » de « Borba »

A première vue, impossible de faire la différence : même format, même mise en page. Pourtant l'un des deux *Borba* parus lundi 26 décembre à Belgrade, est à la botte du régime de Slobodan Milosevic, le président serbe, et l'autre... fait de la résistance. Entre l'édition pirate et l'édition officielle, il n'y a pourtant pas de quoi se tromper. L'une est en cyrillique (l'officielle), l'autre en alphabet latin (la clandestine). L'une est nationaliste et va-t-en-guerre, l'autre reste un journal d'information. *Borba*, l'officiel, titre : *« Seuls les Musulmans font la guerre »*, tandis que l'autre rend compte du cessez-le-feu en Bosnie. Le *Borba* du pouvoir attaque sur une double page l'ancienne équipe indépendante et préfère à la culture, la météo et le sport. Faute de journalistes, il reproduit une page entière d'un autre quotidien officiel, *Vecernje Novosti* et en guise d'éditorial, rassure « ses » lecteurs sur l'intention louable de l'Etat de mettre de l'ordre dans une rédaction (manipulée par *« des agents locaux et étrangers »*) qui *« au nom de la démocratie et de la liberté d'expression a usurpé un journal qui appartient à la Yougoslavie »*. *« Nous vous rendrons un journal professionnel et objectif »*, conclut le nouveau directeur imposé, vendredi 23 décembre, par le gouvernement.

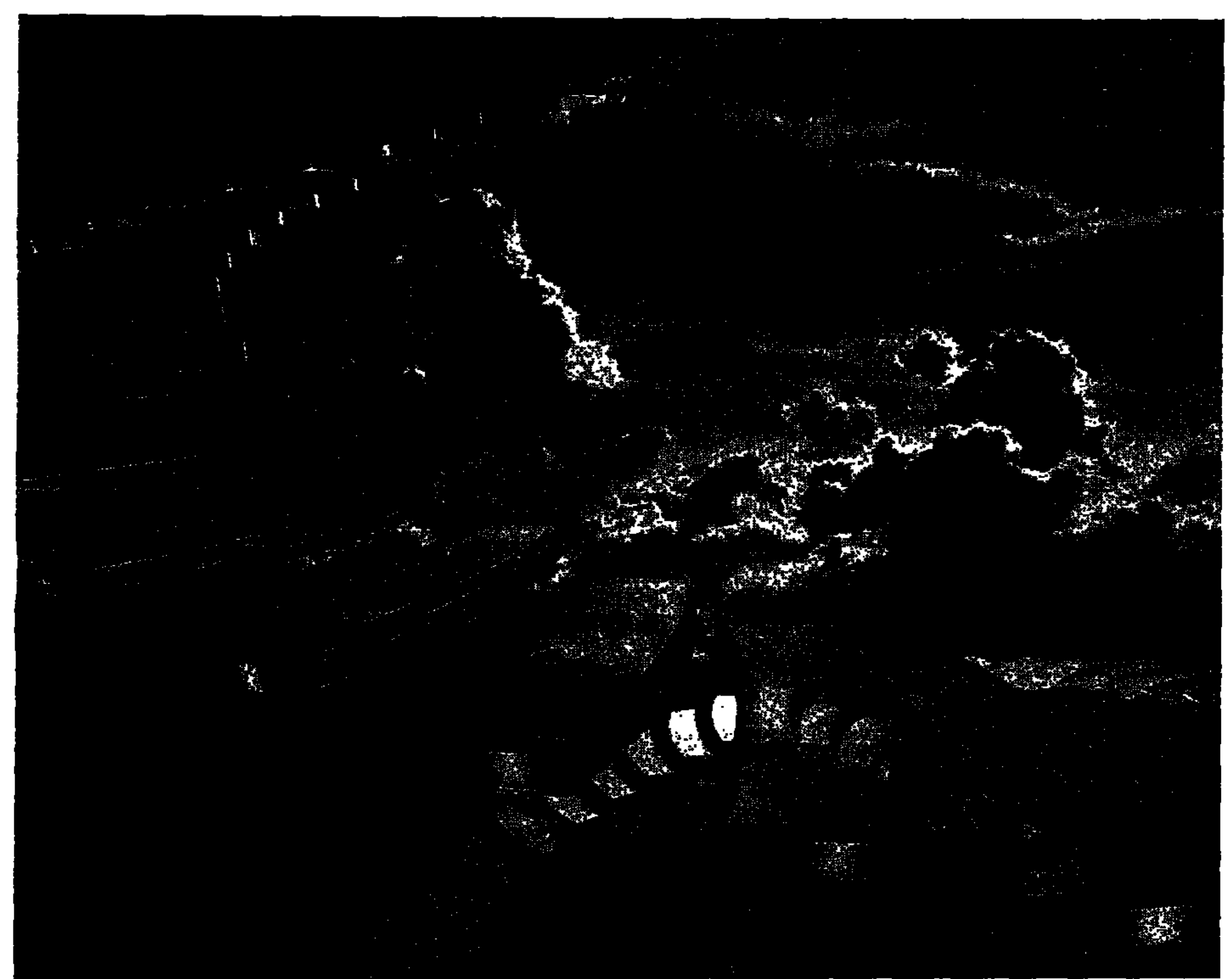
FLORENCE HARTMANN







UN NOUVEAU NOM A LA TETE DES TELECOMMUNICATIONS ITALIENNES



TELECOM ITALIA
est née le 18 août 1994 par le fusionnement de cinq sociétés (SIP, Italcable, Iritel, Telespazio, Sirm) qui auparavant exploitaient séparément les télécommunications italiennes et est devenue un gérant global, le protagoniste d'un scénario tout à fait nouveau.

TELECOM ITALIA
est à présent le 6ème opérateur de télécommunications du monde par chiffres d'affaires et se situe parmi les premiers investisseurs d'Europe dans ce domaine. Il s'agit d'une société par actions avec à peu près 70.000 investisseurs et 18% de son capital appartiennent à des actionnaires étrangers.

TELECOM ITALIA
est présente dans le monde entier avec 18 sièges de représentation et avec de nombreuses réalités sociétaires.
Cette société possède un vaste réseau commercial qui, même à l'étranger, répond aux exigences de communication de personnes et d'entreprises d'une manière complète, rapide et innovatrice.

"La forte réduction des charges financières, étant un reflet positif de la poursuite de la consolidation de la structure patrimoniale, est l'aspect le plus évident d'un choix d'une organisation rationnelle et intégrée. D'ultérieurs renforcements et une recherche attentive des économies d'échelle sont les facteurs nécessaires afin d'être compétitifs dans un libre marché."
(M. Francesco Chirichigno)

Fondé de Pouvoir

LES SIX PREMIERS MOIS DE TELECOM ITALIA

LES CHIFFRES SONT EXPRIMES EN LIRES	30.06.94	31.12.93*
PRODUITS (MLD)	14.276	23.404
VALEUR AJOUTEE (MLD)	11.345	18.164
VALEUR AJOUTEE/PRODUITS (%)	79,5	77,6
MARGE OPERATIONNELLE BRUTE (MLD)	7.994	12.327
MOB/PRODUITS (%)	56	52,7
RESULTAT OPERATIONNEL (MLD)	3.136	3.796
CHARGES FINANCIERES NETTES/ PRODUITS (%)	5,3	9,8
RESULTATS AVANT LES IMPOTS (MLD)	2.175	1.741
INVESTISSEMENTS (MLD)	3.680	7.963

*LES DONNEES DE 1993 CONCERNENT LA SOCIETE INCORPORANTE SIP

TELECOM ITALIA - Direzione Generale - via Flaminia, 189 - 00196 Roma

PROGETTO GRAFICO PUBBLICITARIO - IACOPINI • BICCARI - ROMA

Tandis que se multiplient les « dégraissages »

La City de Londres fait grise mine

Le climat morose qui prévaut à la Bourse londonienne a des effets directs sur les résultats des firmes financières, contraintes de réduire leurs frais généraux. Mais, dans le même temps, les grandes banques commerciales se portent, elles, plutôt mieux. Et la baisse des salaires leur permet d'embaucher à bon compte.

LONDRES
correspondance

Les professionnels de la City sont dans leurs petits souliers. Si les salariés de Warburg, première banque d'affaires du Royaume-Uni, se félicitent de l'échec du projet d'alliance avec l'américain Morgan Stanley – qui aurait entraîné des mises à pied –, l'heure est partout au dégraissage d'effectifs. Les établissements financiers, qui avaient démesurément gonflé leurs effectifs au cours des dernières années, pratiquent aujourd'hui des coupes claires.

Par ailleurs, la chute drastique des primes annuelles versées à l'époque de Noël, qui représentent entre 10 % et 15 % du salaire et davantage dans les filiales de banques américaines, domine les conversations dans les bars à vin chics de Broadgate. Adieu les rêves de Volvo ou de BMW neuves ou de somptueuses résidences secondaires en Dordogne ou en Toscane. La déprime a gagné les secteurs périphériques, comme l'immobilier de bureau, qui s'enfonce dans le marasme. Les notes de frais et autres éléments du train de vie professionnel sont passés à la loupe. Même les biscuits offerts avec le thé aux clients lors des réunions de travail ne vont plus de soi.

« Le marché boursier est légèrement ennuyeux », nous dit un responsable, avec ce sens de l'euphémisme typiquement local. En clair, *« totalement mort »*. A la baisse générale des résultats provoquée par le reflux boursier s'ajoutent les incertitudes politiques liées aux difficultés du gouvernement Major et à la probabilité d'une victoire travailliste aux élections générales – qui doivent se dérouler au plus tard en 1997. Or, si le Labour ne fait plus peur à la City, les traders s'inquiètent du manque d'expérience ministérielle des membres du *« cabinet fantôme »* (contre-gouvernement) de la gauche et de la fin des dénationalisations. Les tories ne sont pas pour autant en odeur de sainteté. Si Mme Thatcher avait su combler la première place boursière européenne (privatisations, dérégulation de 1986...), son successeur, John Major, semble s'éloigner de son programme libéral présenté aux législatives de 1992.

L'instauration de nouvelles barrières réglementaires, le foisonnement d'organismes de contrôle, l'interventionnisme de Bruxelles et des autres instances internationales de police bancaire mettent trop de bâtons dans les roues. Un projet du chancelier de l'Echiquier de récupération de la TVA sur certaines transactions en monnaie étrangère suscite la colère des membres du Forex, le marché des changes, qui représente 40 % du volume mondial du négoce en devises. Enfin, la condamnation de trois institutions financières pour leur rôle dans le détournement des fonds de caisses de retraite des sociétés de feu Robert Maxwell va nuire un peu plus à la réputation de la City.

Les dégâts du marché obligataire

Pourtant, quel que soit l'interlocuteur, un leitmotiv revient : les dégâts du marché obligataire et les pertes sur les produits dérivés n'ont rien de comparable au krach d'octobre 1987, la grande bourrasque boursière qui avait provoqué, par la suite, la perte de quelque trente mille emplois. La raréfaction des émissions de titres a été partiellement compensée par la reprise de l'activité, très rémunératrice, du conseil en « fusions-acquisitions ». Au fur et à mesure que la relance économique s'accélère en Grande-Bretagne, les entreprises locales reprennent goût aux rachats, aux OPA et aux rapprochements, après plusieurs années calmes. Ces firmes participent aux grandes restructurations en cours dans les médias ou les services financiers, en particulier aux Etats-Unis.

Autre facteur de confiance : l'expansion par les banques européennes de leur activité londonienne. La Deutsche Bank, première banque allemande (qui possède déjà Morgan Grenfell, une des principales banques d'affaires britanniques) a transféré la quasi-totalité de ses activités d'investissement dans la City. Dresdner Bank et HSBC Holdings veulent également occuper cette place boursière disposant, outre l'avantage des fuseaux horaires, de ressources humaines et matérielles inégalées sur le Vieux Continent et de méthodes bien rodées. Actuellement, la City emploie quelque trois cent soixante-quinze mille personnes.

La mauvaise tenue de la Bourse n'est pas meurtrière pour tout le monde. Les grandes banques commerciales, qui affichent une solide santé financière grâce à l'augmentation des marges et à l'apurement des ardoises de la récession de 1989-1991, profitent de l'aubaine pour recruter des banquiers d'affaires au moindre coût.

Cette mauvaise passe va-t-elle favoriser un remodelage en profondeur, en quelque sorte une deuxième manche du « big bang » de la dernière décennie ? Afin d'accroître leur force de frappe, des banques de taille moyenne, à la clientèle plus ciblée, seraient prêtes à acquérir des établissements qu'elles sentent complémentaires : Baring et Schroeder s'intéressent respectivement à Cazenove et à Smith News Court.

D'autres grands noms concentrent leurs efforts sur une zone géographique. *« Nous ne voulons pas être considérés comme une institution britannique, mais comme une banque européenne. Notre marché domestique est l'Europe tout entière »*, déclare sir Nicolas Redmayne, codirecteur général de Kleinwort Benson, une firme également concernée par de futurs regroupements. Finalement, l'année nouvelle ne sera pas morose pour tout le monde.

MARC ROCHE

Réunion des comités centraux d'entreprise en janvier

Plusieurs filiales d'Usinor-Sacilor devraient supprimer des effectifs en 1995

Plusieurs filiales du groupe sidérurgique Usinor-Sacilor devraient annoncer des plans sociaux de suppressions d'effectifs, pour 1995, au cours de réunions des comités d'entreprise qui se tiendront dans les tout premiers jours de janvier, indique-t-on de source syndicale. La direction de Sollac devrait faire connaître son plan qui porte sur 800 à 850 suppressions d'emplois, sur un effectif de 18 000 salariés, lors de la séance du comité central d'entreprise, prévue pour le 4 janvier. Unimétal, qui emploie 1 850 salariés, a déjà présenté, jeudi 22 décembre, un plan social prévoyant la suppression de 492 postes (*le Monde* du 24 décembre). Tubeurop France, qui compte environ 800 salariés, devrait réduire ses effectifs de 120 à 140. Au total, selon les syndicats, un millier d'emplois devraient être supprimés dans la filière des produits plats dans des sociétés autres que Sollac.

Ces plans sociaux ne devraient pas se traduire par des licenciements « secs » et ne signifient pas nécessairement que le volume d'emploi va être réduit, le groupe sidérurgique ayant notamment l'intention de reconstituer sa pyramide des âges en utilisant différentes mesures. Parmi celles-ci, il pourrait y avoir des retraits progressifs d'activité à partir de 53 ans, des préretraites progressives à 55 ans, des formules de travail à temps partiel ou de tutorat, pour les salariés les plus âgés qui aideraient à la formation de jeunes.

La direction d'Usinor-Sacilor a confirmé la tenue de plusieurs comités centraux d'entreprise dans des sociétés du groupe d'ici au 9 janvier, notamment de Creusot-Loire, le 4 janvier, et d'Ascométal (aciers spéciaux), le 3 janvier.

Mettant en avant ses efforts de maîtrise

L'industrie pharmaceutique demande des « ajustements des prix »

Fort des *« bons résultats »* de l'accord-cadre conclu avec l'Etat en janvier 1994, le Syndicat national de l'industrie pharmaceutique (SNIP) demande le *« juste retour de son investissement »*, qui devrait se traduire notamment par des hausses des prix des médicaments. *« De la même façon qu'il a été envisagé pour les médecins en 1995 des ajustements de leurs honoraires »*, en cas de poursuite des efforts de maîtrise, *« des ajustements des prix et des marges »* devraient intervenir pour l'industrie pharmaceutique, estime le président du SNIP, Bernard Mesuré.

Ce secteur, *« qui a particulièrement tenu ses engagements et montré sa détermination pour la réussite de cette nouvelle politique, est en droit d'attendre le juste retour de son investissement »*, poursuit M. Mesuré dans un entretien au *Quotidien du médecin* du vendredi 23 décembre. Reconduit à une large majorité par le conseil d'administration à la présidence du SNIP, M. Mesuré entame un troisième mandat de deux ans.

La progression des dépenses pharmaceutiques a subi un net ralentissement au premier semestre et devrait se situer autour de 2,8 % fin 1994 (contre un objectif de 3,2 %), après une hausse de 7,6 % en 1993.

Ces dépenses devraient atteindre 95 milliards de francs en 1994. Or, en raison d'une nouvelle tendance à la hausse constatée ces derniers mois, *« ces résultats ne sont pas définitivement acquis »*, selon le ministère des affaires sociales. *« Leur progression sera donc suivie avec vigilance »*, et les parties conventionnelles devront *« intensifier leurs efforts en 1995 »*. – (AFP.)

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

BOURSE

RUBIS ET CIE passera au second marché en janvier. – Rubis et Cie, qui détient deux sociétés de stockage et de distribution de gaz et pétrole, CPA et Vitogaz, sera transférée du hors cote au second marché de la bourse de Paris dans la première quinzaine de janvier, selon un communiqué de la société lundi 26 décembre. CPA a réalisé en 1993 un chiffre d'affaires de 459,3 millions de francs et Vitogaz de 388 millions.

... et LAFUMA en février. – Lafuma, spécialiste français du sac à dos, fera son entrée au second marché de la bourse de Paris le 7 février. Cette entreprise, basée à Anneyron dans la Drôme (sud de la France), détient 40 % du marché français du sac à dos. Lafuma est présent dans trois domaines majeurs : la randonnée, le sac écolier et le mobilier de camping. Son chiffre d'affaires annuel clos au 31 août 1994 s'élevait à 276 millions de francs dont 21 % à l'exportation.

CAPITAL

SOGENAL : la Société générale détient 98,85 % du capital et des droits de vote. – La Société générale détient 14 873 503 actions Sogenal à l'issue de son offre publique d'achat (OPA) simplifiée sur les actions de cette société, soit 98,85 % du capital et des droits de vote, selon un communiqué de la Société des bourses françaises (SBF) publié lundi 26 décembre. Du 8 au 23 décembre inclus, la Société générale a acquis sur le marché pour son propre compte, 652 102 actions Sogenal au prix de 185 francs par titre. La Société générale, détenant à l'issue de l'offre publique plus de 95 % des droits de vote de la Sogenal, a confirmé son intention de déposer dans les prochains jours un projet d'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire des actions Sogenal. La cotation des actions Sogenal est suspendue jusqu'à nouvel avis sur le marché au comptant.

NOMINATION

AIRBUS FINANCE COMPANY : François Auque président. – Le directeur des affaires économiques et financières d'Aerospatiale, François Auque, a été nommé président d'Airbus Finance Company (AFC). AFC est détenue par les partenaires d'Airbus, Aerospatiale (37,9 %), Deutsche Aerospace (37,9 %), British Aerospace (20 %) et Casa (4,2 %). Cette société, établie à Dublin, a pour vocation de lever des fonds sur le marché afin de contribuer au financement des ventes d'Airbus. Elle vient de faire appel au marché pour 1 milliard de dollars, *« montant qui a été largement souscrit par les banques (plus de deux fois), ce qui a donc permis à Airbus Finance Company de relever sa prise de fonds à 1,5 milliard de dollars »*, selon Aérospatiale. M. Auque conservera sa fonction de directeur des affaires économiques et financières d'Aérospatiale.

Lima se classe au deuxième rang des Bourses les plus rentables du monde

La Bourse des valeurs de Lima (BVL) au Pérou devrait se classer en 1994 au deuxième rang des Bourses les plus rentables du monde, derrière celle de Sao-Paulo (Brésil), a indiqué, lundi 26 décembre, son président, José Luque Otero.

A la date du 4 novembre, la hausse moyenne de la BVL était de 58 %, contre 77 % pour la Bourse de Sao-Paulo, a-t-il précisé, citant des chiffres publiés par la Société financière internationale (SFE). En 1992, la BVL s'était déjà placée au second rang des Bourses de valeurs, avec une rentabilité réelle de 138 %. En 1993, cette progression avait été de 88 %.

Selon José Luque, la capitalisation boursière des 260 valeurs cotées à Lima début 1992 atteignait à peine, à l'époque, 750 millions de dollars. En novembre 1994, elle dépassait les 8 milliards de dollars, a-t-il souligné.

Le président de la BVL a également relevé que le nombre des opérations était passé d'une cinquantaine par jour fin 1991 à quelque 2 000 en novembre, pour un montant d'environ 20 millions de dollars.

PARIS, 26 décembre ▲ Petite progression

La Bourse de Paris, une des seules à fonctionner le lendemain de la fête de Noël, a amorcé, lundi 26 décembre, le nouveau terme, celui de janvier, sur une note ferme mais dans un marché à l'activité quasi nulle. En hausse de 0,55 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 a terminé la journée sur un gain de 0,86 % à 1 966,57 points.

Un record a sans nul doute été réalisé lundi 26 décembre, celui des échanges les plus modestes de l'année. En effet, le montant des échanges a à peine atteint 1,8 milliard de francs. La plupart des marchés financiers, notamment anglo-saxons, étaient fermés au lendemain de Noël. Les affaires ont ainsi été réduites à leur plus simple expression. Les écarts à la hausse comme à la baisse ne revêtent donc pas une grande signification.

Vendredi, Wall Street était bien orienté, gagnant 0,50 %. Le taux des bons du Trésor à 30 ans refluait encore un peu plus pour tomber à 7,82 % contre 7,85 % jeudi. Le franc français était un peu plus ferme face au mark à 3,4535 francs. Le dollar, lui, était ferme à 5,46 francs. Le MATIF a fini la séance sur une perte de 0,10 % à 11,04. Le facteur technique d'une première séance d'un nouveau terme a donc joué en faveur de quelques actions qui ont enregistré des écarts compris entre 9 % et 4 % pour les plus importants.

Olipar a terminé en progression de 8,9 %, Métrologie de 8,7 % avec 1,8 % du capital négocié et Z Groupe Zannier + 8 %. Filipacchi a gagné 7,4 %, Sligos 7,16 % et Dassault Electronique 6,8 %. Euro Disney a pris 5,7 %, Fromageries Bel 5,4 % et SFIM 4 %. A l'inverse, UIS et Bon Marché ont abandonné 4,8 %, Labinal 3,8 % et Pinault-Printemps-Redoute 2,4 %.

NEW-YORK, le 26 décembre Fermés

Au lendemain de Noël, les marchés financiers américains étaient fermés.

HONGKONG, LONDRES, 26 et 27 décembre Clos

En raison des fêtes de Noël, les marchés financiers de Hongkong et de Londres étaient fermés ces lundi 26 et mardi 27 décembre.

TOKYO, 27 décembre ▼ Calme

Le marché a clôturé en légère baisse mardi 27 décembre, dans des transactions calmes, des ventes correspondant à des ajustements de positions et des prises de bénéfice l'ayant emporté sur les achats. L'indice Nikkei a perdu 15,39 points, soit 0,08 %, à 19 711,36 points.

Selon les boursiers, des achats de valeurs vedettes opérés par une société de Bourse étrangère et plusieurs grands noms japonais ont permis d'effacer les pertes de la matinée avant que des ventes de dernière minute ne se produisent.

Sur le marché des changes, le dollar est resté bien orienté contre le yen grâce à des achats spéculatifs suscités par le sentiment que la monnaie américaine continuera de progresser jusqu'au début de l'année prochaine. Il a cependant abandonné ses gains initiaux contre le mark, provoqués par des achats de fonds américains, en raison d'un courant vendeur persistant à 1,5830 mark, entretenu notamment par des entreprises allemandes.

Le dollar s'est échangé à 100,41 yens, contre 100,48 en ouverture et 100,38 la veille, et à 1,5800 (1,5827 et 1,5808) mark.

VALEURS	Cours du 26 déc.	Cours du 27 déc.
Bridgestone	1 580	1 580
Canon	1 710	1 710
Fuji Bank	2 180	2 180
Honda Motors	1 700	1 700
Matsushita Electric	1 600	1 600
Mitsubishi Heavy	764	763
Sony Corp.	5 610	5 640
Toyota Motors	2 080	2 080

CHANGES

Dollar : 5,4443 ▼

Le franc gagnait du terrain face au deutschemark mardi 27 décembre à 3,4512 francs contre 3,4520 francs (3,4536 francs selon le cours indicatif de la BdF) lundi soir ainsi que contre le dollar à 5,4443 francs contre 5,4525 francs (il s'inscrivait à 5,4550 francs selon le cours BdF).

FRANCFORT	26 déc.	27 déc.
Dollar (en DM)	1,5797	1,5775

TOKYO	26 déc.	27 déc.
Dollar (en yens)	100,38	100,41

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (27 déc.) .... 5 1/4 % - 5 3/8 %
New-York (26 déc.) .... clos

BOURSES

PARIS

	23 déc.	26 déc.
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 949,85	1 966,57
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	1 231,57	1 285,89
Indice SBF 250	1 271,06	1 332,83

NEW-YORK (*indice Dow Jones*)

	23 déc.	26 déc.
Industrielles	3 833,43	clos

LONDRES (*indice « Financial Times »*)

	23 déc.	26 déc.
100 valeurs	3 083,30	clos
30 valeurs	2 369,30	clos

FRANCFORT

	23 déc.	26 déc.
Dax	2 094,81	clos

TOKYO

	26 déc.	27 déc.
Nikkei Dow Jones	19 726,75	19 711,36
Indice général	1 556,23	1 555

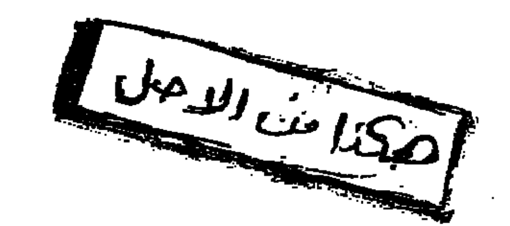
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,4460	5,4470	5,4425	5,4445
Yen (100)	5,4252	5,4290	5,4935	5,4975
Ecu	6,5648	6,5682	6,5603	6,5660
Deutschemark	3,4516	3,4530	3,4577	3,4605
Franc suisse	4,0872	4,0911	4,1046	4,1102
Lire italienne (1000)	3,3147	3,3174	3,2922	3,2961
Livre sterling	8,4088	8,4132	8,4017	8,4094
Peseta (100)	4,0847	4,0870	4,0604	4,0647

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5 15/16	6 1/16	6 1/4	6 3/8	6 13/16	6 15/16
Yen (100)	2 3/16	2 5/16	2 1/4	2 3/8	2 5/16	2 7/16
Ecu	6 1/8	6 1/4	6 1/4	6 3/8	6 1/2	6 5/8
Deutschemark	5 1/8	5 1/4	5 3/16	5 5/16	5 3/8	5 1/2
Franc suisse	3 7/8	4	4 1/8	4 1/4	4 3/8	4 1/2
Lire italienne (1000)	8 3/8	8 5/8	8 3/4	9	9 5/8	9 7/8
Livre sterling	5 15/16	6 1/16	6 3/8	6 1/2	6 7/8	7
Peseta (100)	7 7/8	8 1/16	8 1/4	8 1/2	8 15/16	9 3/16
Franc français	5 11/16	5 13/16	6	6 1/8	6 7/16	6 9/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



BOURSE DE PARIS DU 27 DÉCEMBRE

Liquidation : 24 janvier
Taux de report : 6,38

Cours relevés à 11 h 15
CAC 40 : –0,57 % (1955,38)

Règlement mensuel

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
153,58	EDF-GDF 3%	6200	6250	+0,81
49,25	B.N.P. (T.P)	1025	—	—
50,35	Cr.Lyonnais(T.P.)	942	930	–1,27
92,85	Renault (T.P.)	1840	1863	+1,25
101,52	Rhone Poulenc(T.P)	1981	1955	–1,31
79,61	Saint Gobain(T.P.)	1170	1170	—
46,89	Thomson S.A (T.P)	1100	1080	–1,82
10	Accor 1	572	570	–0,35
14	Air Liquide 1	741	739	–0,27
15	Alcatel Alsthom 1	474,90	473	–0,40
10	Alcatel Cable 1	454	452,90	–0,24
14	Alspi 1	363	376,90	+3,83
12	AGF-Ass.Gen.France	220	218	–0,91
5	Axa 1	261,90	260,20	–0,65
79,30	Bail Invest. 1	920	900	–2,17
10	Bancaire (Cie) 1	548	544	–0,73
18	Bqua Colbert C2#	109,80	109	–0,73
16	Bazar Hot. Ville 2	522	548	+4,98
17,50	Berger (M) 2	1280	1310	+2,34
28	BIC 1	672	665	–1,04
4	BIS 1	315	315	—
3	B.N.P. 1	266,10	263,50	–0,98
22	Bollore Techno.1	449,90	448	–0,42
61	Bongrain 1	2860	2850	–0,35
5,50	Bon Marche (Au) 1	874	875	+0,11
11	Bouygues 1	539	535	–0,74
25	Canal + 1	902	893	–1
7	Cap Gemini Sogeti1	177,40	174,50	–1,63
4	Carnaudmetalbox 1	184,60	184	–0,33
42	Carrefour 1	2263	2263	—
5	Casino Guichard 1	157,50	157	–0,32
5,25	Casino Guich.ADP 1	128	127,80	–0,16
9,48	Castorama Dl (Li)1	679	667	–1,77
4,30	C.C.F. 1	221,20	220,10	–0,50
2,40	CCMX(ex.CCMC) Ly 2	61	63,50	+4,10
25	Cegid (Ly) 1	428	428	—
7,50	CEP Communication1	470	474	+0,85
10	Cerus Europ.Reun 1	91,80	92	+0,22
28	Cetelem 1	980	979	–0,10
34	CGIP 1	1201	1201	—
14	Chargeurs 1	1179	1177	–0,17
5	Christian Dior 1	418	418	—
17,50	Ciments Fr.Priv.B1	214	220	+2,80
6,60	Clarins 1	446,10	445	–0,25
7	Club Mediterranee1	440,50	442,60	+0,48
—	Coflexip	240,10	243,80	+1,54
22	Colas 1	891	899	+0,90
7,50	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
20	Comptoir Moder. 1	1360	1355	–0,37
21	CPR Paris.Reesc. 1	360	357	–0,83
37,50	Cred.Fon.France 1	771	768	–0,39
11	Credit Local Fce 1	387,90	388,70	+0,21
10	Credit Lyonn.CIP 1	455	455	—
20	Credit National 1	414,50	410	–1,09
3	CS(ex.CSEE)1	344	345,50	+0,44
60	Damart 1 ■	5490	5360	–2,37
15,50	Danone (ex BSN) 1	789	785	–0,51
7	Dassault-Aviation1	420,10	436,50	+3,90
4,80	Dassault Electro 1	392,50	382	–2,68
49	De Dietrich 1	2865	2830	–1,22

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
8,50	Degremont 1	405,70	417	+2,79
—	Dev.R.N-P.Cal/Li 2	65,50	65	–0,76
4	DMC (Dollfus Mi)1	312	314,90	+0,93
11	Docks France 1	682	680	–0,30
3	Dynaction 1	144	143,90	–0,07
11	Eaux (Gle Des) 1	548	544	–0,73
15	E.B.F 1	841	859	+2,14
10	Ecco 1	642	646	+0,62
22,70	Eiffage 1	880	880	—
13	Elf Aquitaine 1	396,20	394,40	–0,45
30	Eridania Beghin 1	720	724	+0,56
10	Essilor Intl 1	745	741	–0,54
10,80	Essilor Intl ADP 1	495	495	—
25	Esso 1	711	711	—
48	Eurafrance 1	1645	1637	–0,49
0,60	Euro Disney 1	11,15	11,45	+2,69
10,75	Euro RSCG W.W 1	519	527	+1,54
16	Europe 1- 1	1475	1455	–1,36
—	Eurotunnel 1	24,50	24,10	–1,63
22	Filipacchi Medias1	1010	990	–1,98
7,80	Finextel 1	95,40	96,35	+1
11	Fives-Lille 1	480	485	+1,04
35	Fromageries Bel 1	4680	4700	+0,43
11	Galeries Lafayet.1	2300	—	—
4	GAN 1	280,10	280	–0,04
7	Gascogne (B) 1	480	—	—
55	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	1750	1760	+0,57
8	Geophysique 1	301	300	–0,33
10,50	G.F.C. 1	388	395	+1,80
8,50	Groupe Andre S.A.1	543	545	+0,37
17	Groupe De La Cite1	790	755	–4,43
7,50	GTM-Entrepose 1	379	382	+0,79
10	Guilbert 1	455	453	–0,44
24	Guyenne Gascogne 1	1363	1364	+0,07
6	Havas 1	431,60	430,60	–0,23
7	I.D.I.A 1	152,50	154,50	+1,31
10,50	Imetal 1	511	510	–0,20
16	Immobl.France 2	402	405	+0,75
2	Immob.Phenix 1	46	45,50	–1,09
1	Ingenico 1	87,30	89	+1,95
36	Interbail 1	385	382,90	–0,58
23,50	Intertechnique 1	495	491	–0,81
25	Jean Lefebvre 1	339	342	+0,88
38,30	Klepierre 1	550	560	+1,82
10	Labinal 1	684	690	+0,88
9	Lafarge Coppee 1	395,90	393,90	–0,51
2,50	Lagardere (MMB) 1	129,90	129,20	–0,54
4,10	Lapeyre C1	272	270	–0,74
7	Lebon 2	280	276	–1,43
28,50	Legrand 1	6620	6580	–0,60
45,60	Legrand ADP 1	4440	4351	–2
8	Legris indust. 1	335	334	–0,30
70,50	Locindus 1	870	850	–2,30
5	LVMH Moet Vuitton1	869	869	—
11	Lyonnaise Eaux 1	480,80	480	–0,17
14,70	Marine Wendel 1	360	360	—
2,50	Matra-Hachette 1	119,50	119,10	–0,33

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
4	Metaleurop 1	77,90	77,90	—
—	Metrologie Inter.1	15,20	18	+18,43
1,50	Michelin 1	280	280,30	+0,15
4	Moulinex 1	101,60	101,60	—
40	Navigation Mixte 1	959	960	+0,10
5,20	Nord-Est 1	130,10	129,10	–0,77
—	Norton (Ny) 2	425	446,90	+5,15
4,40	NRJ # 1	526	527	+0,19
—	Olipar 1	9,80	10,10	+3,06
10,80	Oreal 1	1160	1151	–0,78
12	Paribas 1	369,90	368,50	–0,38
9,50	Pechiney CIP 1	268	265	–0,84
5	Pechiney Intl 1	152	152,10	+0,06
4,70	Pernod-Ricard 1	329,80	325	–1,46
10	Peugeot 1	758	745	–0,67
21,20	Pinault-Prin.Red.1	920	940	+2,17
6,50	Plastic-Omn.(Ly) 1	584	575	–1,54
6	Poliet	358	351	+0,84
16,30	Primagaz 1	880	874	–0,68
8,50	Promodes 1	1021	1010	–1,08
4	Publicis 1	423	423	—
10	Radiotechnique 1	512	524	+2,34
4,60	Remy Cointreau 1	199,50	202,80	+1,65
—	Renault 1	176,60	176,50	–0,06
10	Rexel 1	720	711	–1,25
2,40	Rhone Poulenc A 1	128,90	127,10	–1,40
1,20	Rochette (La) 1	57,70	57,90	+0,35
12,50	Roussel Uclaf 1	636	630	–0,94
95	Rue Imperiale(Ly)1	3380	3380	—
12	Sade (Ny) 1	183	185	+1,09
28,50	Sagem 1	2669	2650	–0,71
14,50	Saint-Gobain 1	636	634	–0,31
35	Saint-Louis 1	1385	1386	+0,07
20	Salomon (Ly) 1	2150	2150	—
17	Salvepar (Ny) 2	393,50	410	+4,19
24	Sanofi 1	255,40	252,90	–0,98
25	Sat 2	1995	1980	–0,75
15	Saupiquet (Ns) 1	1200	1210	+0,83
7	Schneider 1	372,30	370	–0,62
1,50	SCOR S.A 1	120	119,50	–0,42
8,30	S.E.B.1	530	533	+0,57
19	Sefimeg 1	378,20	373,90	–1,14
13,10	Selectibanque 1	159	155,20	–2,39
25	SFIM 2	839	859	+2,38
5	SGE 1	199	199	—
9	Sidel 1	1090	1081	–0,83
20,76	Simco 1	450	448,90	–0,24
7,50	S.I.T.A 1	713	705	–1,12
22	Skis Rossignol 1	2000	1990	–0,50
9	Sligos 1	362	367	+1,38
16	Societe Gale A 1	586	579	–1,19
22	Sodexho 1	905	900	–0,55
33	Sommer-Allibert 1	1685	1681	–0,24
34,46	Sophia 1	415	412	–0,72
38	Sovac 1	395	399	+1,01
17	Spie Batignolles 1	263,30	266	+1,03
23	Strafor Facom 1	595	595	—

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
8,20	Suez 1	254	255	+0,39
3,24	Synthelabo 1	219,80	218	–0,82
—	Technip S.A. 1	245	242,10	–1,18
6	Thomson-CSF 1	168,20	166,90	–0,77
7,50	Total 1	329,90	326,20	–1,12
3	UAP 1	151	148	–1,99
10	UFB Locabail 1	420	429	+2,14
3,54	UGC DA (M) 1	198	198	—
8	Ugine S.A 1	370	370	—
25	UIC 1	297	285,20	–3,97
22	UIF 1	449	451	+0,45
73,40	UIS 2	214	215,50	+0,70
26	Unibail 1	489,90	486	–0,80
10	Union Assur.Fdal 1	560	555	–0,89
1,60	Valeo 1	260	260	—
6,30	Vallourec 1	252	257	+1,98
9,50	Via Banque 1	380	382	+0,53
7,50	Worms & Cie 1	261	259	–0,77
9	Z Gr.Zannier Ly 1	147	143	–2,72
32	Zodiac 1	2310	2338	+1,21
55	Elf Gabon 1	993	1000	+0,70
0,59	ABN AMRO Holding 1	187	187	—
0,20	American Barrick 1	117,20	118,70	+1,28
1,02	American Express 1	156	160,10	+2,63
3,77	Anglo American 1	311,90	315	+0,99
10,30	Amgold 1	530	—	—
1,45	A.T.T. 1	280,50	278,10	–0,86
1,85	Banco Santander 1	215	—	—
20,55	B.A.S.F. 1	1102	1114	+1,09
28,24	Bayer 1	1254	1247	–0,56
0,29	Blenheim Group 1	21	21,05	+0,24
1,79	Buffelsfontein 1	48,20	50	+3,73
1,83	Chase Manhattan 1	185,20	186,70	+0,81
20,42	Daimler Benz 1	2671	2678	+0,26
0,80	De Beers 1	122,50	125	+2,04
42,27	Deutsche Bank 1	2500	2512	+0,48
34,54	Dresdner Bank 1	1414	1389	–1,86
1,99	Driefontein 1	77	79,60	+3,38
2,16	Du Pont Nemours 1	301	303,20	+0,73
1,82	Eastman Kodak 1	252	258,90	+2,74
0,18	East Rand 1	6,85	6,60	–0,75
0,15	Echo Bay Mines 1	56,50	56,35	–0,27
3,13	Electrolux 1	275	280	+1,82
2,25	Ericsson 1	303	305	+0,66
3,43	Exxon Corp. 1	333,30	—	—
1,19	Ford Motor 1	146,60	—	—
1,58	Freegold 1	80,30	79,60	–0,87
0,13	Gencor Limited 1	18,50	18,85	+1,89
1,58	General Electric 1	272	275	+1,10
0,92	General Motors 1	222,70	225,80	+1,39
14,14	Generale Belgique1	362,50	—	—
0,43	Grd Metropolitan 1	34	33,65	–1,03
0,33	Guinness Plc 1	37,80	37,70	–0,26
0,25	Hanson Plc 1	20	20,30	+1,50
0,33	Harmony Gold 1	50,40	50,50	+0,20
1,38	Hewlett-Packard 1 ■	549	—	—
0,25	Hitachi 1	52,80	52,90	+0,19

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
17,98	Hoechst 1	1156	1156	—
1,14	I.B.M 1	399	401,50	+0,63
0,88	I.C.I 1	64,20	63,50	–1,09
2,19	I.T.T. 1	454	459,50	+1,21
0,73	Ito Yokado 1	282,50	285	+0,88
0,29	Matsushita 1	85,40	85,40	—
0,28	Mc Donald's 1	158,40	158,50	+0,06
1,37	Merck and Co 1	211	213	+0,95
2,81	Minnesota Mining 1	283,10	282,20	–0,32
0,18	Mitsubishi Corp. 1	68,90	—	—
3,89	Mobil Corporat. 1	456,10	—	—
2,95	Morgan J.P. 1	298,20	—	—
65,03	Nestle SA Nom.1	5180	5180	—
0,72	Nippon MeatPacker1	68,55	71,70	+4,60
2,34	Norsk Hydro 1	208,90	210,50	+0,77
34,57	Petrofina 1	1581	1583	+0,13
3,89	Philip Morris 1	307,60	309,30	+0,55
1,14	Philips N.V 1	161	161	—
0,30	Placer Dome Inc 1	112,10	113,10	+0,89
1,57	Procter Gamble 1	338	—	—
7,13	Quilmes 1	251	233	–7,17
2,21	Randfontein 1	59,80	60,60	+1,34
1,28	Rhone Poul.Rorer 1	198	199	+0,51
0,68	Royal Dutch 1	581	582	+0,17
0,76	R T Z 1	69,80	70,80	+1,43
—	Saatchi & Saatchi	12,25	12,35	+0,82
0,69	Sega Enterprises 1	305	—	—
1,50	Saint-Helena 1	49,80	51,90	+4,22
1,62	Schlumberger 1	273,90	273,20	–0,26
—	SGS Thomson Micro	119,10	—	—
0,94	Shell Transport 1	58,10	58,50	+0,69
33,16	Siemens 1	2230	2257	+1,21
1,15	Sony Corporation 1	302,10	302,70	+0,20
0,20	Sumitomo Bank 1	98	—	—
1,15	T.D.K 1	261	264	+1,15
1,15	Telefonica 1	64	64	—
0,23	Toshiba 1	37,85	38,30	+1,19
3,40	Unilever 1	629	634	+0,79
2,30	Unit.Technologie 1	341,10	341	–0,03
9,13	Vaal Reefs 1	485	—	—
5,11	Volkswagen A.G 1	1528	—	—
3,93	Volvo (act.B) 1	97,70	—	—
3,49	Western Deep 1	217,10	219	+0,88
0,37	Yamanouchi 1	110	114,50	+4,09
—	Zambia Copper 1	4,12	4,30	+4,37
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	104,10	1,387
CEPME 8,5% 88 CB	102,71	4,168
CEPME 9% 89 CA#	104,89	3,285
CEPME 9% 92-06 TSR	—	4,671
CFD 9,7% 90 CB	107,51	0,637
CFD 8,6% 92 CB	—	7,546
CFF 10% 88-98 CA#	106,11	1,808
CFF 9% 88-97 CA#	103,30	2,098
CFF 10,25% 90 CA#	109,44	8,860
CLF 8,9% 88 CA#	103,50	5,194
CLF 9%88-93/98 CA#	102,98	8,112
CNA 9% 4/92 CB	104,15	5,844
CRH 8,6% 92-93 CB	108,75	4,265
CRH 8,5% 87-88 CA#	102,19	6,916
EDF 8,6% 88-89 CA#	102,25	7,422
EDF 8,6% 92 CA#	—	6,173
Em.Etat10,26%86 CA	103,46	8,152
Emp.Etat 6%7/93 CA	96,48	2,696
Finansder 9%91CB#	104,90	0,764
Finansd.8,6%92 #CB	102,20	7,870
Floral9,75% 90 CA#	—	4,167
OAT 8,70%5/95 CA#	—	5,148
OAT 9,8% 1/96 CA#	102,99	8,887
OAT 8,50% 8/97CA #	102,28	4,388
OAT 9,90%12/97 CA#	105,87	0,380
OAT 88-98 TME CA	—	6,066
OAT 9/1998 TRA	—	1,603
OAT 9,50%88-98 CA#	105,29	4,815
OAT TMB 81/99 CA	99,25	5,348
OAT 8,125% 89 CA#	101,25	4,808
OAT 8,50%90/00 CA#	102,60	6,381
OAT 9/00 TRA CA	—	2,171
OAT 10% 5/00 CA#	108,84	5,863
OAT 01 TME CA	99	6,066
OAT 8,5%11/02 CA #	103,29	0,745
OAT 8,50% 19 CA #	100,93	1,467
OAT 8,50%92-23 CA#	100,40	5,729
PTT 11,2% 85 CB#	103,65	0,884
SNCF 8,8% 87-94CA	102	7,988
Lyon.Eaux 6,5%90CV	850	—
	—	—
	—	—

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	450	455
Bains C.Monaco 2	650	650
B.N.P.Intercont.2	284	270
Bidermann Intl	110	—
B T P (la cie) 2	18	18
Cambodge	852	—
Carbone Lorraine 2	553	560
CBC 1	243,50	243
Centenaire Blanzy	295	—
Ceragen Holding	33	—
Champex (Ny)	22	—
CIC Un.Euro.CIP 1	341	340
C.I.T.R.A.M. (B)	4050	—
Cpt Lyon Alem.2	376	376
Concorde-Ass Risq2	838	838
Gpe Vatfond ex.CMP	18	—
Credit Gen.Ind.	28,50	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Darblay	516	—
Didot Bottin	650	—
Eaux Bassin Vichy	2580	—
Ecia 1	682	682
Ent.Mag. Paris	3810	—
Eridania Beghin CI	645	—
Fidei(exImmofice)2	144,90	140
Finalens	320	—
F.I.P.P.	122	—
FNAC 2	3035	—
Fonciere (Cie)	515	—
Fonciere Euris	184	—
Foncina #	472	—
France I.A.R.D	491,10	—
France S.A 1	794	800
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 1	295	300
Gesafin	165,50	167
Gevelot	1010	—
G.T.I (Transport)2	415	430
Immobail 2	397	304,90
Immobanque 2	785	785
La Marseillaise 2	5510	5550
Invest.(Ste Cie.)	1430	—
Lille Bonnieres	1506	—
Locafinanciere	430	—
Louvre 1	218	211
Lucia	81,20	—
Machines Bull	22,10	—
Monoprix Uniprix	178	—
Metal Deploye	395	—
Mors 2 #	15,80	15,85
Navigation (Nle)	84,90	—
Origny-Desvroise	1296	—
Monoprix a echang.	1430	—
Paluel-Marmont	340	—
Pap.Clairefont(Ny)	775	—
Parfinance 2	187	192
Paris Orleans	248,90	—
Piper Heidsieck	760	—
Porcher	239,90	—
Promodes (CI)	685	—
Rochefortaise Com	199	199
Rosario 2	205	209
Rougier #	779	775
S.A.F.I.C Alcan	298	—
Saga	475	—
Salins du Midi 2	440,10	441
Savoisienne M.	157	—
Silic 2	720	700
S.I.P.H.	180,50	—
Sofal	300	—
Soffo	292	—
Sofitam act.a reg	75,50	—
Sofragi	3900	—
Soudure Autogene	985	—
Sovabail	391	—
Taittinger 1	2397	2400
Tour Eiffel	290	—
Elyo(ex.Ufiner) 2	269	272
Vicat 2	502	505
Virax	121	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	561	—	Noranda Mines	100,10	—
Akzo Nobel Nv	627	—	Pfizer Inc.	419	—
Alcan Aluminium	138,10	—	Ricoh Cy	48,10	—
Arbed	727	—	Robeco	344,20	344,40
Asturienne Mines	135,80	—	Rodamco N.V.	151	151
Banco Pop.Espanol	625	—	Rolinco	351	352
Banque Regl.Inter.	37900	—	Saipem SPA	8,15	—
Chrysler Corp.	261,10	—	Sema Group Plc	33,80	—
C.I.R SPA	5,65	—	SKF Aktiebolaget	98	—
Commerzbank AG	1149	—	Tenneco Inc.	222,10	—
Dow Chemical Co.1	378	384,10	Toray Ind.	38,50	—
Fiat Ord.	18,60	—	West Rand Cons.	9,10	—
G.B.L(Brux.Lamb)	640	—		—	—
Gevaert	215,20	—		—	—
Glaxo Holdings Plc	56,45	—		—	—
Goodyear T.& R.Cy	179	—		—	—
Honeywell Inc.	161	—		—	—
Johannesburg Cons.	133,50	—		—	—
Kubota Corp.	37	—		—	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Brands	204	—	Olivetti Priv.	6,20	—
Bque Hydro Energie	325	—	Oreal (Ci)	988	—
BIE	60	—	Partic.Perrier *	208	—
Benedictine* nom.	4125	—	Rorento	255,80	—
Blanzy-Ouest*	989	—	Safaa	115,50	—
Brasseries Maroc	381	—	St-Dominique(Fin)*	151	—
Calciphos*	90,50	—	St Gobain Emball.*	1800	—
Canadian Pacifique	76	—	Schlumberger Ind.*	830	—
CGH Cogenhor ech.*	7	—	SEPR *	1050	—
Caparex Inter.*	555	—	SPR "B" nom.	225	—
Cr.Universel (Cie)	405	—	Waterman *	1300	—
Cycnos	4	—		—	—
CEAC.*	81	—		—	—
Fiat Fca nom.	150	—		—	—
Table France*	300,10	—		—	—
Lecteurs Monde *	181	—		—	—
Oil.Com.Pharm. *	830	—		—	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—	Idianova	78	—
Boiron (Ly) 1 #	455	455	Immob.Hotel. 2 #	169,90	166,60
Boisset (Ly)#	285	—	Int. Computer #	145	—
C.A. Paris IDF 1	873	860	IPBM 2	68	69
Calberson	368,30	—	M6-Metropole TV 2	317,50	315,50
Cardif SA 1	705	705	N.S.C Schlum.2 Ny	1046	1040
CEBEP #	163	—	Rallye(Cathiard)Ly	151,20	151
CFPI	251	—	Seribo 2	459	447
C.N.I.M 1	885	—	Sylea 2	440	440
Codetour	240	—	Selco (Ly)	168	—
Creeks	99	—	Sopra 2	285	280,20
Dauphin OTA	287	—	TF1-1	504	502
Devanlay 2	900	—	Thermador Hold(Ly)	380	380
Labor.Dolisos	179	—	Unilog 2	252	—
Editions Belfond	90	—	Viel et Cie #	171	164
Europ Propulsion 2	275	275	Vilmorin et Cie#2	370	370
Finabail 2	129	129		—	—
Finacor 2	140	140		—	—
GLM S.A.	389	—		—	—
Gravograph	175	—		—	—
I.C.C. 2	182	182		—	—

Sicav (sélection) 26 décembre

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	34319,43	34319,43
Actimonétaire D	30786,57	30786,57
Amén-gan	8055,93	7746,09 ◆
Amplia	107389,38	107389,38 ◇
Amplitude Monde D	733,26	711,92 ◆
Antigone Trésorerie	790792	790792
Arbitr. Court Terme	8746,14	8746,14
Associs-Première	34568,32	34568,32
Associc	1142,53	1142,53
Atout Amérique	101,43	98,96
Atout Asie	106,25	103,66
Atout Emergent	960,36	932,39 ◆
Atout Futur C	535,42	522,36
Atout Futur D	520,67	507,97
Aurecic	1565,91	1520,30
Avenir Alizes	1862,50	1825,98 ◆
Axa Capital	205,15	199,17
Axa Court Terme	9696,84	9696,84
Axa Cro.Ex.Dr.Inve	1016,62	987,01
Axa.Ep.Fr.Ex Agaperg.	821,39	797,47
Axa Europe	128,33	124,59
Axa Investiments	118,07	114,63
Axa NPI	145,87	141,62
Axa Ob.Fr.Extraos	152,92	148,47
Axa.Ob.In.Ex Ma.U.Se	141,90	137,77
Axa Prem.Ex Agepre	118,79	115,33
Axa Sel.Ex.Dr.Sele	155,77	151,23
Axa Valeurs PER	151,35	146,94
Cadence 1	1035,79	1025,53
Cadence 2	1028,28	1018,10
Cadence 3	1015,91	1005,85
Capimonétaire	7481,65	7474,18
Capioblig	7372,96	7299,96
Capitecic	1529,13	1506,53
Cicamonde	1180,49	1148,11
Coexis	1549,54	1520,65
Comptavalor	4238,06	4231,71
Crédit Mutuel Capital	1462,11	1433,44 ◆
Créd.Mut.Ep.Cour.T	784	784 ◆
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap	97,50	94,89 ◆
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis	95,11	92,58 ◆
Créd.Mut.Ep.J	20850,95	20850,95 ◆
Créd.Mut.Ep.long.T	218,66	205,82 ◆
Créd.Mut.Ep.Monde	1153,45	1122,58 ◆
Créd.Mut.Ep.Quatre	1861,85	1832,65 ◆
Dieze	1578	1548,58
Drouot France	969,17	940,94
Drouot Sécurité	225,81	218,46
Ecocic	1192	1157,28
Ecupar	128,66	125,11
Ecur. Actions futur	196,71	190,98 ◆
Ecur. Capicourt	199,76	199,26 ◆
Ecur. Capitalisation	196,63	194,68 ◆
Ecur. Distrimonétaire	10091,19	10091,19 ◆
Ecur. Expansion	293955,67	292794,49 ◆
Ecur. Géovaleurs	2709,79	2830,86
Ecur. Investissement	163,85	159,17 ◆
Ecur. Monepremière	10151,07	10151,07
Ecur. Monetaire	11830,73	11830,73 ◆
Ecur. Trésorerie	291,11	291,11 ◆
Ecur. Trimestriel	1932,53	1913,40 ◆
Elanciel D	124,28	120,66 ◆
Elicash	849831,18	849831,18 ◇
Emergence Poste D	102,30	99,32 ◆
Energia	348,95	333,13 ◆
Eparcic	4380,67	4380,67
Eparcourt-Sicav	203,21	202,70 ◆
Epargne-Unie	1470,93	1435,05
Eufi Cash capi	9462,47	9462,47 ◆
Euroo Solidarité	1144,67	1133,34

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Eurocic Leaders	1250,66	1214,23
Eurodyn	1427,05	1392,24
Euro Gan	7860,01	7567,70 ◆
Fonsicav	17581,61	17546,52 ◆
France-gan	13268,34	12758,02 ◆
France Garantie	261,54	261,02 ◆
France Obligations	458,81	454,27
Francic	508,87	494,05
Francic Pierre	115,40	112,04
Francic-Regions	1403,28	1362,41
GAN Rendement	5884,49	5089,35 ◆
Gestilion	17700,79	17700,79
Horizon	1516,53	1472,36
HLM Monétaire	16908,21	16900,21
Indicia	1148,32	1118,15 ◆
Indust.Fse.Court.T	1798,17	1798,22 ◆
Intensys D	107,42	107,15 ◆
Interepar	104580,94	101457,22 ◆
Interoblig	5668,35	5612,23
Intersélection Fce	547,98	537,24
Japacic	182,52	177,20
Jeunepargne	330,57	325,68
Latitude C	2696,46	2692,42 ◆
Lion Association	11371,44	11371,44
Lion Institution	35880,50	35591,52
Lionplus	1172,79	1149,79
Lion Trésor	2172,01	2150,50
Livret Bourse Inv.	610,47	592,69
Livret Portefeuil	797	773,79
Méditerranée	218,61	212,24
Mensuel CIC	10116,12	10015,96
Monedan	82741,30	82741,30
Moné-Dis	18096,38	18096,38 ◇
Mone.J	10807,82	10807,82 ◇
Monevalor	49697,18	49697,18
Mutualité dépôts	16291,34	16250,82
Natio Court Terme	12706	12706
Natio Court Terme2	345849	345849
Natio Epargne	21289,77	21078,98
Natio Ep. Capital	13086,40	12956,83
Natio Ep. Croissance	1982,92	1944,04
Natio Ep. Obligations	205,52	201,49
Natio Epargne Retraite	128,13	125,62
Natio Epargne Trésor	9290,58	9272,02
Natio Epargne Valeur	488,63	479,05
Natio France Index	1056,70	1035,98
Natio Immobilier	1253,92	1229,33
Natio Inter	1702,77	1669,38
Natio Monétaire	5087,85	5082,85
Natio Opportunités	141,94	138,57
Natio Patrimoine	1390,45	1363,19
Natio Perspectives	1183,87	1160,66
Natio Placements	71181,89	71181,89
Natio Revenus	1015,66	1005,81
Natio Sécurité	11416,73	11416,73
Natio Valeurs	935,33	916,99
Nippon-Gan	7214,19	6936,72 ◆
Nord Sud Dévelop	1921,31	1917,48 ◆
Oblicic-Mondial	2079,76	2035,72
Oblicic-Régions	1876,48	1868,57
Oblifutur	3268,08	3207,14
Oblig. tres cate	207,01	203,95
Obliion	1635,66	1619,47
Oblisecurité Sicav	15660,54	15660,54
Oblitys D	511,18	503,64 ◆
Oraction	1517,99	1480,97
Parvalor	813,28	681,25
Plénitude D	149,88	145,51 ◆
Poste Croissance C	3245,65	3242,41 ◆
Poste Gestion C	39928,81	39928,81 ◆

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Première Oblig. C.	11682,73	11682,73 ◆
Première Oblig. D	10874,14	10868,71 ◆
Prévoy. Ecureuil	98,42	97,45 ◆
Priv'Associations	35329,05	35329,05
Proficius	917,28	900,18
Rentacic	163,05	160,64 ◆
Revenus Trimestr.	5162,92	5111,80 ◆
Revenu-Vert	1124,41	1103,44
St Honoré Vie & Santé	1156,59	1104,14
St Honoré Bons du Tr.	13476,95	13409,98
St Honoré Invest.	944,47	901,64
St Honoré Pacifique	822,03	784,75
St Honoré Real	18039,28	17967,33
Sécuricic	2075,23	2075,23
Sécuri-Gan	12428,57	12184,87 ◆
Sécuritaux	1666,83	1666,83
Sensivalor	31565,95	31565,95
SEVEA	103,83	101,30 ◆
SFI-CNP Assur	739,29	717,76
S.G. France opport. C	1445,29	1420,87
S.G. France opport. D	1438,08	1407,92
S.G. Monde opport. C	981,64	962,39
S.G. Monde opport. D	981,64	962,39
Sicav Associations	2204,84	2204,84
Sicav 5.000	490,48	477,35
S.I. Est	1340,93	1301,87
Slivafrance	778,31	757,48
Slivam	436,34	424,66
Slivarente	213,24	209,06
Slivinter	522,14	508,17
Sogenfrance C	1364,71	1337,95
Sogenfrance D	1297,61	1272,17
Sogépargne	296,52	293,58
Sogevar	1135,78	1113,43
Soginter	1603,87	1572,42
Soleil Investissements	675,82	649,83 ◆
Solstice D	2229,85	2224,09 ◆
State Street Act. Eur	12210,17	11912,36 ◆
State Street Act. Frce	11536,96	11255,57 ◆
St. Str. Act.Japon	1524,87	1487,48 ◆
State Street Emer. Mts	1757,75	1697,73 ◆
St.Street OAT Plus	12360,09	12237,71 ◆
Stratégie Actions	990,20	952,12
Stratégie Rendement	1600,81	1558,17
Synthesis	12945,36	12592,51
Techno-Gan	6536,74	6285,33 ◆
Thésora D	783,63	775,87 ◆
Trésor Plus	1536,84	1520,83
Tresor Trimestriel	1001,71	991,79
Trésoricic	158423,40	158423,40
Trilion	5033,82	4989,22
Uni-Associations	118,93	118,93 ◇
Uni-Foncier	1274,90	1243,80
Unifrance	617,22	602,17
Uni-Garantie C	1405,29	1379,09
Uni-Garantie D	1309,54	1285,12
Uni Régions	1474,45	1438,49
Univer	279,89	279,89 ◇
Univers Actions	1586,40	1547,71
Univers Obligations	1945,87	1909,59
Valorg	2258,03	2255,77
Valreal	32087,59	32071,56
Winterthur St-Honoré	238,69	227,87
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 26/12	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,4485	5,4550	5,10	5,70
Ecu	6,5820	6,5705	—	—
Allemagne (100 dm)	345,9000	345,3800	331	355
Belgique (100 F)	16,8330	16,8145	16,20	17,30
Pays-Bas (100 fl)	309,0700	308,5400	296	318
Italie (1000 lires)	3,3225	3,3240	3,05	3,52
Danemark (100 krd)	88,2100	88,1100	83	93
Irlande (1 iep)	8,3160	8,3135	7,95	8,70
Gde-Bretagne (1 L)	8,4270	8,4280	8	8,85
Grèce (100 drachmes)	2,2360	2,2345	1,95	2,45
Suisse (100 f)	409,5100	409,2300	393	417
Suède (100 krs)	72,8300	72,7600	67	77
Norvège (100 k)	79,2800	79,1600	74	83
Autriche (100 sch)	49,1520	49,0890	47,35	50,45
Espagne (100 pes)	4,0890	4,0890	3,80	4,40
Portugal (100 esc)	3,3650	3,3600	2,95	3,65
Canada (1 $ can)	3,8890	3,8978	3,60	4,20
Japon (100 yens)	5,4376	5,4333	5,20	5,55

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 26/12
Or fin (kilo en barre)	66100	66200
Or fin (en lingot)	66850	66550
Napoléon (20f)	383	381
Pièce Fr (10 f)	430	—
Pièce Suisse (20 f)	385	386
Pièce Latine (20 f)	384	383
Souverain	486	492
Pièce 20 dollars	2740	2960
Pièce 10 dollars	1290	1400
Pièce 5 dollars	800	—
Pièce 50 pesos	2480	2480
Pièce 10 florins	399	395

Matif (Marché à terme international de France)

26 décembre 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 5 637

Cours	Mars 95	Juin 95	Sept. 95
Dernier	111,04	110,40	109,82
Précédent	111,14	110,46	109,88

CAC 40 A TERME
Volume : 5 695

Cours	Janvier 95	Février 95	Déc. 94
Dernier	1972	—	1964
Précédent	1967,50	1977,50	1959

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux   Li = Lille
Ly = Lyon   M = Marseille
Ny = Nancy   Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Décès

– Perpignan.

Mme veuve Marie-Jeanne Abelanet
Et sa famille
ont la douleur de faire part du décès de

André-Albin ABELANET.

Les obsèques ont eu lieu le 24 décembre 1994.

– Mme Jean Deciry
Et toute sa famille
font part du décès de

M. Jean DECIRY,
ministre plénipotentiaire (e. v.),
ancien ambassadeur,

survenu le 25 décembre 1994, dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 29 décembre, à 9 heures, en l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, Paris-5e.

– Mme Sadi de Gorter,
son épouse,
Jacqueline, Francis, Agnès,
ses enfants,
Pieter, Nicolas, Marion, Geoffroy,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Sadi de GORTER,
commandeur de la Légion d'honneur,
chevalier du Lion néerlandais,
docteur *honoris causa*
de l'université de Strasbourg,

survenu à Paris, le 24 décembre 1994, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Un dernier hommage lui sera rendu le jeudi 29 décembre, à 10 heures, à la chambre funéraire des Batignolles, 10, rue Pierre-Rebière, Paris-17e.

L'inhumation aura lieu ensuite au cimetière du Montparnasse.

29, boulevard Edgar-Quinet,
75014 Paris.

– M. Philippe Guerin,
avocat honoraire,
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Philippe GUERIN,
née Christiane Forestier.

Le service religieux aura lieu le 28 décembre 1994, à 15 heures, en l'église des Blancs-Manteaux, 12, rue des Blancs-Manteaux, Paris-4e.

Jean DELBECCHI,
ancien président du Syndicat
des journalistes CFDT,
ancien président de l'Union nationale
des syndicats de journalistes,
ancien président de la Commission
de la carte des journalistes,

nous a quittés le 25 décembre 1994, à l'âge de soixante-deux ans.

De la part de
Isabelle Tomatis,
sa mère,
Bruno Delbecchi,
M. et Mme Guy Delbecchi et Lucille,
ses enfants et petit-enfant,
Suzanne et Jacques Crevel,
et leurs enfants,
sa sœur et son beau-frère,
Martine et Daniel Springer,
et leurs enfants,
sa belle-sœur et son beau-frère,
L'abbé Jean Springer,
Des familles Lagrange, Pleinet,
ses parents, amis, camarades,
collègues sténographes.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 29 décembre, à 14 h 30, en la paroisse Saint-Saturnin, à Antony (Hauts-de-Seine), suivie de l'inhumation dans le cimetière communal.

Un adieu sera prononcé par Paul Parisot.

Ni fleurs ni couronnes.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

Des dons peuvent être adressés à France Parkinson et à l'Association des paralysés de France.

20 *bis*, rue Jean-Moulin,
92160 Antony.

– L'Union syndicale des journalistes français (USJF)-CFDT
a la tristesse de faire part du décès, survenu le 25 décembre 1994, de

Jean DELBECCHI,
ancien secrétaire général
et président du SJF-CFDT
(1975-1983).

[Né en 1932, Jean Delbecchi fit toute sa carrière au journal de l'Agence économique et financière (AGEFI), en qualité de sténographe-rédacteur de presse. Rejoignant, en 1964, le Syndicat des journalistes CFDT, il y exercera rapidement les plus hautes responsabilités. Elu à la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels à partir de 1976, il la présidera en 1985-1986 et en demeurera, jusqu'à son départ en 1994, pour raisons de santé, l'un des membres les plus actifs, se dévouant inlassablement pour ses collègues.]

– Sa famille
Et ses amis
ont la douleur de faire part de la mort de

Jean DOAT,

le 24 décembre 1994.

Ils remercient le personnel du service d'immunologie de l'hôpital Broussais pour ses soins et son attention.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 29 décembre, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, place Victor-Basch, Paris-14e.

15, rue de la Tour-d'Auvergne,
75009 Paris.

– Laurette Dreyfus,
son épouse,
Sylvie Dreyfus,
sa fille,
Ginette Weil,
sa sœur,
Daniel et Lucie Dreyfus,
son frère et sa belle-sœur,
Et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Pierre DREYFUS,
grand officier de la Légion d'honneur,
ancien chargé de mission
auprès du président de la République,
ancien ministre de l'industrie,
ancien président de la Régie nationale
des usines Renault,
ancien président
des Houillères de Lorraine,

survenu le 25 décembre 1994, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le président,
Le conseil d'administration
Et le personnel d'ORT-France,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre DREYFUS,
président d'honneur de l'association
qu'il présida effectivement
de 1976 à 1990.

ORT-France,
10, villa d'Eylau,
75116 Paris.

(Le Monde du 27 décembre.)

– Solange et Christian Godeux,
Jacques, Annie, Aïda Kebadian,
ses enfants,
Son gendre, ses sœurs et beaux-frères,
Ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants,
Ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

Chouchan KEBADIAN,

le 22 décembre 1994, dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 28 décembre, à 10 h 15, en l'église apostolique arménienne de Paris, 15, rue Jean-Goujon, Paris-8e.

Inhumation à 11 h 30 au nouveau cimetière de Colombes, rue de la Cerisaie.

– On nous prie d'annoncer le décès du

comte Patrice LE CARUYER de BEAUVAIS,
ministre plénipotentiaire,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

qui est entré dans la paix du Seigneur le 25 décembre 1994.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 29 décembre, à 9 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, Paris-16e.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale, aux Maillys (Côte-d'Or).

– Mme Gisèle Puel,
son épouse,
Marie-Rose et André Michard,
Laurence et Jean-Pierre Puel,
ses enfants,
Sylvie et Rémi, Philippe et Marie-Paule, Fanny et Antonin, Marjolaine,
ses petits-enfants,
Sonia, Sarah, Ivan, Baptiste,
Matthieu, Lise et Jeanne,
ses arrière-petits-enfants,
Michèle Lévy et Jean Gobert,
ses nièce et neveu,
Mme J. Sarda,
Mme L. Puel,
M. et Mme M. Césari,
M. et Mme A. Cassuto,
Les familles Sarda, Césari, Cassuto, Lévy,
Ses parents et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Edouard PUEL,
proviseur honoraire,

survenu le 26 décembre 1994, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Les obsèques auront lieu le 29 décembre, à 15 heures, dans son village, Belcaire (Aude).

Lucienne et Nathalie lui auront tant manqué.

92, boulevard Jourdan,
75014 Paris.

– Nicole Celeyrette-Pietri,
sa fille,
Agathe Celeyrette,
Walter et Catherine Schön,
Wilfrid et Isabelle Schön,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Antoine PIETRI,
officier des Palmes académiques,

survenu à Nice le 21 décembre 1994.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Jean-François Dehecq,
président-directeur général,
Et tous les collaborateurs de Sanofi,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Didier ROCHER,

survenu le 23 décembre 1994.

Ils s'associent à la profonde douleur de sa famille.

(Le Monde du 27 décembre.)

– M. Philippe Vacherot,
M. François Vacherot,
Le Père Bernard Vacherot,
ses fils,
M. Laurent Vacherot,
son petit-fils,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Georges VACHEROT,

survenu dans sa quatre-vingt-neuvième année, le 22 décembre 1994.

Selon sa volonté, l'incinération a eu lieu dans l'intimité familiale.

Une messe est célébrée par le Père Bernard Vacherot, le mardi 27 décembre, à 15 heures, en l'église Saint-Julien-le-Pauvre, 1, rue Saint-Julien-le-Pauvre, Paris-5e.

– Jean et Ludmila Weiler,
Françoise et Robert Favarger,
Maud et Patrick Nizan,
Paule et Jean-Pierre Grelois,
Alain et Michèle Weiler,
ses enfants et petits-enfants,
Toute sa famille
Et ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de

Kitty WEILER,
née Vochelle,
veuve d'Alfred Weiler,
professeur au lycée de Montgeron,

survenu le 22 décembre 1994, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu le 26 décembre, dans l'intimité familiale.

132, rue d'Assas,
75006 Paris.

Anniversaires

– Il y a deux ans, le 25 décembre 1992, mourait

Michel CASILE.

Les anciens du « Spécial Détachement » ne l'ont pas oublié. C'était un frère d'armes mais surtout un frère de cœur. Dès la défaite de juin 1940 il a refusé l'armistice, refusé de plier devant l'occupation. Dans la Résistance, il n'a pas été un ouvrier de la onzième heure.

Après avoir aidé les Alliés à débarquer à Alger sans combat, le fameux 8 novembre 1942, il s'est immédiatement engagé au sein de l'armée anglaise, mais avec le badge de la France libre.

Il partageait la même fierté intérieure d'être parmi les premiers à nous dresser volontairement les armes à la main, contre les occupants barbares et tonitruants, à refuser l'asservissement par le vainqueur méprisant, la fierté de participer à une épopée.

Nous avions tous le même idéal, la même ardeur, le même enthousiasme, la même fougue, le même élan irrésistible. Avec nous, il a accompli des missions importantes et glorieuses, des « missions impossibles ». Pour libérer notre pays, il a fait tout son possible, même au-delà.

Il était parmi les meilleurs, qu'il repose en paix.

Ses compagnons d'armes,
p.o. docteur Henri Rosencher.

– Les amis de

Geneviève HILLEREAU

se réuniront le lundi 9 janvier 1995, à 19 heures, en la chapelle Saint-Bernard, gare Montparnasse, 34, place Raoul-Dautry, Paris-15e.

Une messe sera dite par le Père Guy Lafon.

– Pour le 24 décembre,

Pierre de LESTAPIS.

Quatre ans, mais est-ce *après?*

« J'écrirai ton nom sur les pages de ton livre préféré : ainsi me tiendrai-je aux Sept Piliers de Ta Sagesse. »
Z. M.

– Le 28 décembre 1986, disparaissait accidentellement

Siva SOUBRAMANIEN.

Josette,
son épouse,
Krishna et Indira,
ses enfants.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SA *le Monde*
Société anonyme
avec directoire et conseil de surveillance
Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944
Capital social :
620 000 F
Principaux actionnaires de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani,
président du directoire.

Imprimerie
du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437. ISSN : 0395-2037
Reproduction interdite de tout article sauf accord avec l'administration
PRINTED IN FRANCE
Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Microfilms : (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général :
Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction :
Dominique Alduy
Gisèle Peyou
133, av. des Champs-Elysées
75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Télefax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL le Monde et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	Voie normale y compris CEE avion
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Pour les autres pays, nous consulter.
Vous pouvez payer par prélèvements mensuels.
Se renseigner auprès du service abonnements.
ÉTRANGER : par voie aérienne, tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LE MONDE, code d'accès ABO

« LE MONDE » (USPS = 0009729) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices.
POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N. Y. 12919 - 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451 - 2983 USA
Tél. : 800.428.30.03

Changements d'adresse : merci de transmettre votre demande deux semaines avant votre départ en indiquant votre numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

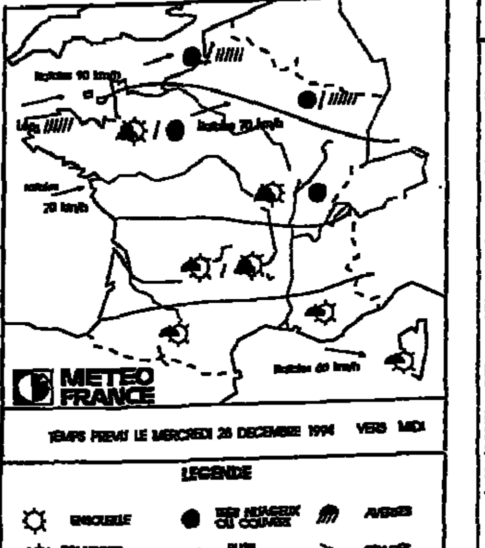
401 MQ 01 — PP. Paris DTN

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ____________ Prénom : ____________
Adresse : ____________
____________ Code postal : ____________
Localité : ____________ Pays : ____________

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

MÉTÉOROLOGIE



TEMPS PRÉVU LE MERCREDI 28 DÉCEMBRE 1994 VERS MIDI

LÉGENDE: ENSOLEILLÉ — ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX — NUAGEUX COUVERT ÉCLAIRCIES — TRÈS NUAGEUX OU COUVERT — PLUIE OU BRUINE — NEIGE — AVERSES — ORAGES — BRUMES ET BROUILLARD — SENS DE DÉPLACEMENT

Mercredi : vent et nuages au nord. – Le matin, le temps sera couvert et faiblement pluvieux de la Normandie à l'Ile-de-France, au Nord et au Nord-Est. Sur le reste de la moitié nord, la couverture nuageuse restera importante. Ensuite, plus on ira vers le sud-est, plus les éclaircies seront franches, et le ciel sera bien dégagé en Corse.

L'après-midi, des pluies intermittentes intéresseront encore le Nord, les Ardennes et le nord de la Lorraine. Le temps restera très nuageux de la Bretagne au Centre et au Jura. Enfin, de l'Aquitaine aux Alpes, les nuages et les éclaircies se partageront le ciel, alors que le soleil sera bien présent près de la Méditerranée.

Le vent de sud-ouest soufflera assez fort sur la moitié nord du pays, avec des rafales de l'ordre de 70 km/h dans les terres et de 90 km/h le long du littoral.

La douceur sera généralisée, avec 8 à 12 degrés au petit matin, sauf sur le Massif Central et au pied des Pyrénées, où il fera environ 4 degrés ; enfin, dans les vallées alpines, le mercure approchera 0 degré. L'après-midi, il fera de 11 à 14 degrés, jusqu'à 18 degrés en Corse.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

TEMPÉRATURES
maxima - minima

FRANCE	
AJACCIO	10/2
BIARRITZ	12/6
BORDEAUX	11/8
BOURGES	5/5
BREST	12/11
CAEN	[illegible]
CHERBOURG	10/10
CLERMONT-FER.	3/2
DIJON	[illegible]
GRENOBLE	2/-2
LILLE	3/3
LIMOGES	3/3
LYON, BRON	4/0
MARSEILLE	7/-1
NANCY	[illegible]
NANTES	12/9
NICE	12/4
PARIS	5/5
PAU	11/2
PERPIGNAN	12/2
POINTE-A-PITRE	26/19
RENNES	13/10
ST-ETIENNE	4/2
STRASBOURG	2/2
TOULOUSE	9/0
TOURS	7/7

ÉTRANGER	
ALGER	15/5
AMSTERDAM	3/3
ATHENES	16/10
BANGKOK	33/21
BARCELONE	7/2
BELGRADE	1/0
BERLIN	1/1
BRUXELLES	2/2
COPENHAGUE	2/1
DAKAR	25/23
DUBLIN	10/5
GENEVE	1/0
ISTANBUL	12/9
JERUSALEM	15/7
LE CAIRE	21/14
LISBONNE	9/7
LONDRES	10/9
LOS ANGELES	17/3
LUXEMBOURG	0/-1
MADRID	6/-7
MARRAKECH	19/5
MEXICO	19/7
MILAN	7/-7
MONTREAL	-2/-8
MOSCOU	-3/-5
NAIROBI	24/14
NEW-DELHI	25/11
NEW-YORK	8/2
PALMA-DE-MAJ.	13/-2
PEKIN	4/-1
RIO-DE-JANEIRO	28/23
ROME	12/0
HONGKONG	20/18
SEVILLE	13/-3
SINGAPOUR	30/25
STOCKHOLM	3/-1
SYDNEY	23/17
TOKYO	10/4
TUNIS	15/9
VARSOVIE	-3/-3
VENISE	7/-2
VIENNE	0/-1

Valeurs extrêmes relevées entre le 26-12-1994 à 6 heures TUC et le 27-12-1994 à 6 heures TUC

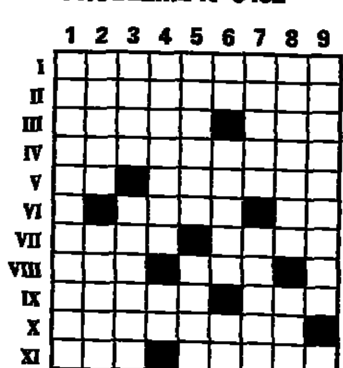
TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 29 DÉCEMBRE 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6462



HORIZONTALEMENT

I. Grossissent quand ils bouffent beaucoup. – II. Fera circuler. – III. Exprime des plaintes. Au-delà du mal. – IV. Etroitement entourées. – V. Utile pour faire des projets. Très recherchée. – VI. A souvent des réveils brutaux. Qui est bien rentré. – VII. Une vision en somme. Comme les bonnes formes. – VIII. Bas, ce n'est pas le paradis. Apparus. – IX. Dans la Mayenne. Pour eux. – X. Point du jour. – XI. Devient très coulant. Pleins de loyauté.

VERTICALEMENT

1. Des hommes à qui il faut éviter de présenter des tendrons. – 2. Peut servir à faire des bières brunes. Avec lui, on n'a pas besoin de clé s'il a de bonnes oreilles. – 3. Opérations qui demandent du discernement. Victime d'une intrigue. – 4. Est très étouffant. Conjonction. – 5. Doit apprendre à mettre la main à la pâte. Vaut cinq de plus à la belote. – 6. Partie du mètre. Mouvement de jambes. Deux cantons dans l'eau. – 7. Ses bâtons sont un instrument de calcul. Fabriqua industriellement. – 8. Une femme qui a des choix à faire. Vieille bête. – 9. Des femmes qui ne font que passer.

Solution du problème n° 6461

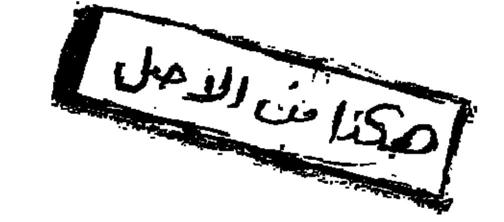
Horizontalement

I. Visagiste. – II. Imitateur. – III. Nasalisés. – IV. Amarante. – V. Laser. – VI. Go. Rien. – VII. Rôti. Aéré. – VIII. Retirer. – IX. Roi. Are. – X. In. Alésai. – XI. Ecrues. Se.

Verticalement

1. Vinaigrerie. – 2. Imam. Oô. Onc. – 3. Sisal. Tri. – 4. Ataraxie. Au. – 5. Galas. Talé. – 6. Itinéraires. – 7. Sestrières. – 8. Tuée. Ere. As. – 9. Ers. Energie.

GUY BROUTY



MARDI 27 DÉCEMBRE

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Série : Côte Ouest.
16.05 Série : Superboy.
16.30 Série : Le Miel et les Abeilles.
17.00 Club Dorothée Noël.
18.00 Série : Premiers baisers.
18.35 Série : Les filles d'à côté.
19.00 Série : Beverly Hills.
19.50 *Le Bêtisier 1994.*
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.
20.50 Cinéma : Le Quart d'heure américain. ■
Film français de Philippe Galland (1982).
22.25 Les Films dans les salles.
22.30 Cinéma : Sissi impératrice. □
Film autrichien d'Ernst Marischka (1956).
0.20 Journal et Météo.
1.00 Documentaire : Naissances *et morts sous influence.*

FRANCE 2

13.50 Cinéma : Maigret voit rouge. □
Film français de Gilles Grangier (1963).
15.15 Tiercé, en direct de Vincennes.
15.30 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.15).
Casino Dancing en fêtes.
18.15 Des chiffres et des lettres.
16.50 Série : Les Années collège.
17.20 Série : Le Prince de Bel-Air.
17.45 Série : La Fête à la maison.
18.15 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.15).
18.50 Studio Gabriel (et à 19.25).
19.20 Flash d'informations.
19.50 Bonne Nuit les petits.
19.59 Journal et Météo.
20.55 ▶ Téléfilm : Le Fils du cordonnier.
D'Hervé Baslé (dernière partie).
22.45 Concert : Patricia Kaas, tour de charme 1994.
0.10 Journal, Météo et Journal des courses.
0.40 Le Cercle de minuit.
Portrait : Pascal Dusapin, compositeur.
0.45 Documentaire : Les Heures chaudes de Montparnasse.

FRANCE 3

13.30 Spectacle : Le Cirque magique de Corée.
Ensemble national de Pyongyang.
14.50 Série : La croisière s'amuse.
15.40 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Autobiographie d'un cheval, de John Hawkes.
18.55 Le 19-20 de l'information.
A 19.09, journal de la région.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Spectacle : *Election de Miss France 1995.*
Présenté par Julien Lepers, en direct du CNIT à Paris.
23.10 Météo et Journal.
23.35 Divertissement : Les Rois du rire.
Présenté par André Halimi. Avec des hommages à Louis de Funès, Fernandel et Bourvil ; Les comiques des années 60 ; Les artistes du Splendid ; Le burlesque américain et des extraits de films de Jean Gabin et Michel Simon.
0.30 Série : Les Incorruptibles.

M 6

13.30 Cinéma : La Vengeance d'Hercule. ■ ■
Film italien de Vittorio Cottafavi (1960).
17.00 Variétés : Hit Machine.
Présenté par Yves Noël et Ophélie Winter.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : Booker.
19.00 Série : Code Quantum.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Magazine : Grandeur nature.
Rencontre avec des fauconniers.
20.50 Téléfilm : La Caverne de la Rose d'Or 3.
De Lamberto Bava et Andrea Piazzegi.
0.10 Six minutes première heure.
0.20 Série : Les Professionnels.
Le Rat de la jungle.

CANAL +

13.35 Cinéma : Faites-le avec les doigts (The Groove Tube). ■
Film américain de Ken Shapiro (1975).
14.40 Magazine : 24 heures (rediff.).
16.05 Cinéma : Soapdish. ■
Film américain de Michael Hoffman (1991).
17.50 ▶ Canaille peluche.
InseKtors ; Les Contes du chat perché.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.45 Flash d'informations.
18.50 Magazine : *L'Année du cinéma.*
Présenté par Isabelle Giordano. Le box-office de l'année, les tendances de l'année, le bêtisier.
20.30 Court métrage : Atrox, la suite.
De Michel Welterlin.
20.35 Cinéma : Maman, j'ai encore raté l'avion ! □
Film américain de Chris Columbus (1992).
22.30 Flash d'informations.
22.35 Cinéma : La Leçon de piano. ■ ■ ■
Film franco-australien de Jane Campion (1992) (v.o.).
0.30 Cinéma : Le Voleur de Bagdad. ■ ■
Film britannique de Michael Powell, Ludwig Berger et Tim Whelan (1940) (v.o.).

LA CINQUIÈME

13.30 Magazine : Défis.
14.00 Rendez-vous avec l'Histoire.
Dessein et destin : Jean-Paul II, *l'homme de foi (rediff.).*
15.45 Les Ecrans du savoir.
Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô la Terre ; Eco et compagnie ; Cinq sur cinq ; Langue : espagnol et anglais ; Le Journal du temps (rediff.).
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Les Courses extraordinaires.
L'Homme solaire, de Patrick *Vayssières.*
18.30 Le Monde des animaux.
Pêche à la cuillère.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Documentaire : Rock'n'Roll Angels.
De Helen Terry, avec Boy George, Ruby Turner, Don Black, Holly Johnson (rediff.).
17.35 Cinéma : Gribouille. ■
Film français de Marc Allégret (1937) (rediff.).
19.00 Magazine : Confetti.
Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach. Les meilleurs moments.
19.30 Documentaire : L'Invasion des crabes rouges.
De Mathias Breuning.
20.00 Série : Germaine et Benjamin.
9. Un soir à Coppet. De Jacques Doillon, avec Anne Brochet, Benoît Régent.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Transit.
Présenté par Pierre Thivolet. Après la guerre, la paix. Invité : Shimon Pérès, ministre israélien des affaires étrangères, Prix *Nobel de la paix 1994.*
21.45 Cinéma : My Fair Lady. ■
Film anglo-américain de George Cukor (1964) (v. o.).
0.30 Documentaire : Les Enfants du voyage.
De Dominique Mauclair et Laurent Chevallier (65 min).

FRANCE-CULTURE

20.00 Le Rythme et la Raison.
La chorale. 2. Le chef de chœur, un métier chez les amateurs.
20.30 Archipel science.
Emission spéciale avec la revue *la Recherche.*
22.40 Les Nuits magnétiques.
Les anges. 1. A quoi servent les *anges ?*
0.05 Du jour au lendemain.
Jacques Derrida (1).
0.50 Coda.
Quand Baudelaire parlait musique. 2. Propos sur la musique dramatique.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert
(donné le 14 novembre salle Olivier-Messiaen) : Le livre du Saint-Sacrement, d'Olivier Messiaen, par Susan Landale, orgue.
22.35 Soliste.
José Van Dam, baryton. Iphigénie en Aulide, de Gluck.
23.00 Ainsi la nuit.
Quintette pour clarinettes et cordes op. 34, de Weber, par l'Ensemble de chambre de l'Academy of Ancient Music ; Sonate pour violon et piano nº2, de Mendelssohn, Yehudi Menu*hin, violon et Gerald Moore*, piano.
0.05 La Guitare *dans tous ses états.*
Par Robert J. Vidal. Pays-Bas, œuvres de Petit ; Allemagne, œuvres de Konietzny; Brésil, œuvres de Azuma ; Andalousie, œuvres traditionnelles ; Allemagne, œuvres de Tansman.

Les interventions à la radio

FRANCE-INTER, 19 h 20 : « Comment payer moins d'impôts ? » (« Le téléphone sonne »).

IMAGES

Déposition

BIEN assis dans mon rocking-chair, j'ai tout vu. Donc j'y étais. En direct, ou presque. TF 1, LCI et France 2 avaient eu le flair d'installer leurs reporteurs d'images en des lieux opposés. Ce judicieux partage des angles entre le service public et le secteur privé m'a permis de mon*ter à l'assaut dans les meil*leures conditions visuelles.

En zappant plus vite que mon *ombre, j'ai pu voir ce qui se* passait simultanément à l'avant et à l'arrière de l'Airbus. J'ai même pu le voir encore mieux que nos supergendarmes. Car je l'ai vu comme en plein jour, alors qu'il faisait déjà nuit, grâce – je tiens la précision de Bernard Volker – à une caméra électronique capable d'ampli*fier la lumière. Bravo LCI, merci* TF1 ! Je confirme qu'il n'a fallu que 1 minute 15 secondes aux *huit hommes du GIGN qui ont* pénétré dans l'avion par la porte avant droite pour fixer les *preneurs d'otages retranchés* dans le cockpit pendant que leurs copains investissaient la *partie arrière* de l'appareil pour déclencher les toboggans et évacuer les passagers. Je témoigne que ce groupe de huit hommes, emmené par le commandant Denis Favier, a essuyé un feu nourri d'armes automatiques qui lui a valu plusieurs blessés avant le happy-end. Voilà pourquoi l'opération a duré 7 minutes environ.

Je n'ai que deux regrets techniques – et mineurs – à formuler. La prochaine fois, je préférerais que la régie de TF 1 n'intervienne pas pour supprimer les interférences aléatoires qui contribuent, elles aussi, à la fascination du direct. Franchement, cela ne me gênait pas d'écouter les commentaires spontanés des techniciens qui assistaient à l'exploit de l'autre côté de la caméra. *J'aurais* aimé en entendre davantage de la part de cette voix qui murmurait, émue, sans *savoir que je la* captais à l'antenne : *« Oh ! putain, ça canarde !... ».* De même, *pourquoi ne m'avoir* retransmis qu'une bribe des propos tenus (à qui ?) par cette *anonyme « voix d'un preneur d'otages »* qui souhaitait visiblement s'adresser à *« la presse »* ?

Cela dit, je pardonne à France 2 de m'avoir laissé croire un instant, sur le coup de 18 h 3, et sur la foi d'une rumeur venue de l'aéroport, qu'il y avait eu seize morts. Et je tiens surtout à proclamer – comme Dominique Bromberger – que cette mission de sauvetage a été *« remarquablement exécutée »*. Au diable les pisse-froid et autres docteurs *ès sciences médiatiques qui me* culpabiliseront en me reprochant demain de m'être laissé *aller à cette morbide effusion* du direct qui abolit la distance et fait du citoyen un avaleur *imbécile d'images brutes !*

J'avoue toutefois un trouble : pourquoi le si courageux *commandant du GIGN refu*sait-il de crier victoire ? Pourquoi ce gendarme d'élite au *regard si clair hésitait-il à parler* de *« réussite »* ? Pourquoi n'usait-il que d'euphémismes *pour réduire* son exploit à une technique, à une simple *« opération majeure »* ? Pourquoi y avait-il ce chat dans sa gorge quand il a évoqué ses hommes blessés : *« Je les vois tomber devant moi... ».* Par quel mystère ce soldat semblait-il le seul à avoir conservé, sous le feu des images, une part d'humanité ?

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

MERCREDI 28 DÉCEMBRE

TF 1

6.00 Série : Côté cœur (et à 4.30).
6.30 Club mini Zig-Zag.
6.58 Météo (et à 7.10, 7.28).
7.00 Journal.
7.15 Club mini Zig-Zag. Gil et Julie.
7.30 Disney Club mercredi.
9.00 Dessin animé : Spirou.
9.30 Club Dorothée Noël.
Sailor Moon ; Dragon Ball ; Le Maître des Bots ; Jane et Serge ; Le Tour de magie ; Salut les Musclés ; Power Rangers ; Trucs et astuces ; Jeux ; La séquence animaux du docteur *Klein ; Jeux et* rubriques.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.40 Série : *Premiers baisers* (et à 18.00).
14.10 Club Dorothée Noël.
Le Ranch de l'espoir ; Le Bêtisier du Club Dorothée et des séries ; Drôle de vie ; Spielvan ; Harry et les Henderson ; Ricky ou la belle vie ; Arnold et Willy ; Jeux.
18.35 Série : Les Filles d'à côté.
19.00 Série : Beverly Hills.
19.50 Le Bêtisier 1994.
20.00 Journal, La Minute hippique et Météo.
20.45 Les Grosses Têtes en fête.
Emission présentée par Philippe Bouvard. Avec Guy Montagné, Carlos, Amanda Lear, Sim, Philippe Castelli, Jacques Pradel, Vincent Perrot, Evelyne Leclercq, Isabelle Mergault, Jacques *Balutin.*
22.45 Ma sœur est un chic type.
Pièce de Pierre Palmade, avec Dominique Lavanant, Pierre Palmade.
0.35 Sport : Basket-ball. Buckler Christmas Challenge à Strasbourg avec les équipes du Massachusetts, Cagiva Varese, Benfica Lisbonne, Antibes, Pau-Orthez, Strasbourg IG.
1.40 Journal et Météo.
1.50 Documentaire : Atlantides.
Highlands.
2.40 TF 1 nuit (et à 3.15, 4.20).
2.50 Programmes de nuit.
Passions ; 3.25, Histoires naturelles ; 4.55, *Musique* ; 5.10, L'Equipe Cousteau en Amazonie.

FRANCE 2

5.55 Dessin animé : Bouli.
6.05 Feuilleton : Les Craquantes.
6.30 Télématin.
8.30 Série : Secrets.
9.00 Amour, gloire et beauté.
9.25 Chez Chalu Maureen.
Les Premières Fois ; Manu ; A-mi galaxie ; Les Twist ; Le Transmorphaur ; Reportage ; Jeux vidéo ; Chipangali.
11.10 Flash d'informations.
11.15 Jeu : Motus.
11.50 Jeu : Pyramide (et à 4.30).
12.20 Tout tout rire.
12.55 Météo (et à 13.40).
12.59 Journal et Bourse.
13.45 INC.
13.50 Cinéma : Attila, fléau de Dieu. ■
Film italien de Pietro Francisci (1953). Avec Anthony Quinn, Sophia Loren, Henri Vidal.
15.10 Tiercé, en direct de Vincennes.
15.20 Chalu Maureen. Chipangali ; Quoi de neuf docteur ? ; Des souris à la maison blanche.
17.10 Série : Le Prince de Bel-Air.
17.40 Série : La Fête à la maison.
18.15 *Que le meilleur gagne* (et à 3.40).
18.50 Studio Gabriel (et à 19.25).
Invités : Léon Zitrone, Bigoudènes, Anne Roumanoff, deux comédiens de la série *Seconde B.*
19.20 Flash d'informations.
19.50 Bonne Nuit les petits.
19.55 Tirage du Loto (et à 20.45).
19.59 Journal et Météo.
20.55 Série : L'Instit.
Les Chiens et les loups, de Fran*çois Luciani, avec Gérard Klein,* Roger Souza.
22.25 Le Bêtisier 1994.
23.25 Journal, Météo et Journal des courses.
23.55 Le Cercle de minuit.
Portrait : Raymond Hains, par Odile Fillion.
23.50 Documentaire : Les Heures chaudes de Montparnasse.
0.50 Programmes de nuit.
Studio Gabriel (2e partie, rediff) : 1.15, Le Localier ; 2.35, Emissions religieuses (rediff.) ; 4.10, 24 heures d'info ; 4.55, Dessin animé ; 5.00, Mer des chansons.

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Premier service.
Les meilleurs moments.
7.15 Bonjour Babar. Madeline ; Mon âne ; Spécial Noël ; Les Aventures de Tintin : On a marché *sur* la Lune (7e épisode).
8.20 Les Minikeums.
Fievel ; La Légende de l'île au trésor ; Doug ; Les Contes les plus célèbres ; Il était une fois les découvreurs ; Monstres et Mer*veilles ; Les Mondes fantas*tiques ; Au cœur des toiles.
11.55 Flash d'informations.
12.00 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.05 Téléfilm : Le Défi de l'acier.
De Donald Wrye, avec Peter Strauss, Pamela Reed.
14.50 Série : La croisière s'amuse.
15.40 Série : Magnum.
16.30 Dessin animé : Félix le chat.
16.45 Les Minikeums.
Peter Pan ; Fantôme 2040.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
Les meilleurs moments.
18.20 Questions pour un champion.
Présenté par Julien Lepers.
18.50 Un livre, un jour. *Marville-Paris*, de Marie de Thézy.
18.55 Le 19-20 de l'information.
A 19.09, journal de la région.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 INC.
20.50 ▶ Magazine : La Marche du siècle.
Présenté par Jean-Marie Cavada. Thème : Journal recherche lecteurs, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la Fédéra*tion de la presse française.* Invités : Jean Miot, président de la Fédération nationale de la presse française, directeur délégué du *Figaro* ; Françoise Giroud, écrivain, éditorialiste ; Claude Perdriel, PDG du *Nouvel Observateur ; notre collabora*teur Laurent Greilsamer *(Hubert Beuve-Méry)* ; Jacques Saint-Cricq, président de *la Nouvelle République du Centre-Ouest* ; Jean-Denis Bredin, avocat.
22.25 Météo et Journal.
22.50 Mercredi chez vous.
Programme des télévisions régionales.

M 6

6.55 Matin express *(et à 7.10, 8.05).*
7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 11.50).
7.05 Contact 6 Manager.
9.05 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 1.10, 5.40).
11.05 Série : L'Odyssée imaginaire.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.30 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 M 6 Kid.
*Kid découverte : François Pom*pon ; Kidimot. Mighty Max ; Conan l'aventurier ; Moi, Renart ; Banyard Commando ; Rahan.
15.55 Magazine : Méga 6.
16.10 Variétés : Hit Machine.
17.00 Magazine : Fax'O (et à 0.45).
Présenté par Olivier Cachin et Laurence Romance. East 17 en concert.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : Booker.
19.00 Série : Code Quantum.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Magazine : Ecolo 6.
Présenté par Michel Cellier. Déchets des uns, trésors des autres.
20.45 Téléfilm : Brisco County.
Le train ne sifflera pas trois fois. De Bryan Spicer, avec Bruce Campbell, *Julius Carry.*
Dans la Californie des années 1890, un jeune diplômé de Harvard est engagé comme chasseur de prime.
22.30 Téléfilm : Hollywood détective.
De William A. Grahams, avec Ben Masters, Morgan Fairchild.
Un privé enquête sur des meurtres commis dans les milieux du cinéma.
0.05 Série : Emotions.
0.35 Six minutes première heure.
2.30 Rediffusions.
Salsa opus 2 (Colombie) ; 3.25, Portrait des passions françaises (L'indifférence) ; 3.50, Airlift rodéo ; 4.45, Jazz 6.

CANAL +

En clair jusqu'à 7.30

6.59 Pin-up (et à 12.29, 0.19).
7.00 CBS Evening News.
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.25 Canaille peluche.
Clip Toon.
7.30 Canaille peluche.
Les cow-boys de Moo Mesa.

En clair jusqu'à 8.55

7.55 Ça cartoon.
8.55 ▶ Cinéma : Alice au pays des merveilles. ■ ■
Film franco-britannico-américain de Marc Maurette, Dallas Bower et Louis Bunin (1948). Avec Carol March, Stephen Murray, David Read.
10.10 Flash d'informations.
10.14 Le Journal du art (rediff.).
10.20 Documentaire : Eléphants d'Afrique, combat pour un territoire.
11.05 Cinéma : Tom et Jerry, le film. □
Film d'animation américain de Phil Roman (1992). *Avec les voix* de Gérard Loussine, Jacquie Berger, Claire Guyot.

En clair jusqu'à 13.35

12.30 Flash d'informations.
12.35 Documentaire : J'ai dix ans.
Dix mois de la vie de cinq enfants nés le 4 novembre 1984.
13.25 Le Journal de l'emploi.
13.30 Surprises.
13.35 Sport : Les Superstars du catch.
Survivors series.
16.00 Documentaire : Culture hip-hop à New-York.
De Claude Fléouter, Jean-François Vallée et Frédéric Variot.
16.55 Football américain.
Match de championnat de la NFL.
17.50 ▶ Canaille peluche.
Insektors ; Les Contes du chat perché.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 Ça cartoon.
18.45 Flash d'informations.
18.50 Magazine : Dix ans de sport.
Les meilleurs moments de sport toutes disciplines confondues.
20.30 Le Journal du cinéma du mercredi.
20.55 Court métrage : Atrox, la suite.
De Michel Welterlin.
21.00 Cinéma : Mr Wonderful. □
Film américain d'Anthony Minghella (1993). Avec Matt Dillon, Annabella Sciorra, Mary-Louise Parker.
22.35 Flash d'informations.
22.40 Cinéma : Traces de sang. □
Film américain d'Andy Wolk (1992). Avec James Belushi, Lorraine Bracco, Tony Goldwyn (v.o.).
0.20 Cinéma : Le Pigeon. ■ ■
Film italien de Mario Monicelli (1958). Avec Vittorio Gassman, Renato Salvatori, Marcello Mastroiani (v.o.).
2.05 Documentaire : Les Aventuriers du cœur. (50 min).

LA CINQUIÈME

6.15 La parole est aux téléspectateurs.
6.30 Eurojournal (et à 8.30).
7.00 ▶ Jeunesse. Téléchat ; Animaux superstars : K comme King-Kong (rediff.) ; Crobs livres : Des chats très distingués ; Jeu : Les Explorateurs de la connaissance.
7.30 Jeu : Ça déméninge (et à 13.00).
8.00 Magazine : Emploi (et à 15.15).
9.00 Les Ecrans du savoir.
Au fil des jours : Inventer demain ; Allô la Terre : le cochon (3e partie) ; L'Œuf de Colomb : la conserve alimentaire ou le génie d'Appert ; L'Alphabet de l'image ; La Preuve par cinq : la préhistoire, avec Yves Coppens ; *Chacun son tour : ça bouge ;* L'Amour en question ; Au fil des jours (rediff.).
11.15 Magazine : Va savoir (rediff).
11.45 Magazine : Qui vive (et à 15.45).
Présenté par Michel Cymès. Puberté, adolescence et société.
12.00 ▶ Jeunesse. Téléchat ; Animaux superstars : R comme rat ; Les *Explorateurs de la connais*sance ; Le Journal du temps.
12.30 Magazine : Atout savoir.
Présenté par Eric Cachart et Sophy Forel.
13.30 Cinéma : Les Misérables. ■
Film français de Jean-Paul Le *Chanois (1957). Avec Jean* Gabin, Danièle Delorme, Bernard Blier (2e partie).
16.00 Les Ecrans du savoir.
Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô la Terre ; Alphabet de l'image ; L'Amour en ques*tions ; Rintintin : Rintintin and the* Flaming Forrest.
17.30 Les Enfants de John.
Le Journal du temps.
18.00 Les Courses extraordinaires.
Le Palio de Sienne, de P. Sinclair.
18.30 Le Monde des animaux.
Les forêts de Gondawana, de M. Penny.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Série : Slapstick.
Le thème : Un coup de poing dans la figure-la boxe. Le film : Charlot boxeur (1915), de Charles Chaplin, avec Charles Chaplin et Edna Purviance (rediff.).
17.30 Magazine : Transit.
Après la guerre, la paix. Invité : Shimon Pérès, ministre israélien des affaires étrangères, Prix *Nobel de la paix 1994* (rediff.).
18.35 Le Dessous des cartes.
Bilan de l'année géopolitique 1994 (rediff.).
19.00 Magazine : Confetti.
Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach. Les meilleurs moments.
19.25 Documentaire : Au pays des pélicans frisés.
Les régions marécageuses de l'Albanie, de Thomas Schultze-Westrum.
Pélican frisé, une espèce en voie de disparition.
19.55 Série : Germaine et Benjamin.
10. Double Jeu, de Jacques Doillon, avec Anne Brochet, Benoît Régent.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Musica : Les Noces de Figaro.
De Mozart, dans la version du Music Theatre de Londres, dialogues et mise en scène de Nick Broadhurst, réalisé par Geoff Posner, avec Harry Burton, *Simon Butteriss, Tricia George,* Jan Hartley, Mary Lincoln, Jacinta Mulcahy, Andrew C. Wadsworth, Nigel Planer, Denis Quilley, dir. Tony Britten.
Une version très insolite, très britannique, de l'opéra-bouffe de Mozart. Divertissement.
23.05 Court métrage : Palace café.
23.10 Cinéma : Douze hommes en colère. ■ ■
Film américain de Sidney Lumet (1957). Avec Henry Fonda, Lee J. Cobb, Ed Begley (v.o., 95 min).

FRANCE-CULTURE

20.00 Le Rythme et la Raison.
La chorale. 3. Dis-moi ce que tu chantes...
20.30 Tire ta langue.
Les écrivains et leur langue.
21.32 Correspondances.
Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française.
22.40 Les Nuits magnétiques.
Les anges. 2. Dialogue avec les anges ?
0.05 Du jour au lendemain.
Jacques Derrida (2).
0.50 Coda.
Quand Baudelaire parlait *musique. 3. Propos sur* Lohengrin.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert
(donné *le 12 juillet à Regentenbau* dans le cadre du Festival d'été de Bad Kissingen) Quartettsatz D. 703, de Schubert ; Quatuor nº 4 0p. 44, de Nielsen; Quatuor nº 2 0p. 18, de Beethoven par le Quatuor Vogler.
22.35 Soliste.
José Van Dam, baryton.
23.00 Ainsi la nuit.
Quatuor La jeune fille et la Mort D 810, de Schubert par le Quatuor Hagen.
0.05 Jazz vivant.
Au Festival de Vienne, le quintette du saxophoniste Joshua Redman, avec Brad Mehldau, *Christian McBride et Brian Blade.*

Après la levée de son immunité parlementaire

M. Bécart, sénateur (PC) du Pas-de-Calais, est écroué

ARRAS

de notre correspondant

Jean-Luc Bécart, sénateur (PC) du Pas-de-Calais, maire d'Auchel, a été mis en examen et écroué, lundi 26 décembre, à Béthune, pour faux en écriture publique et privée, détournement de fonds publics, corruption et atteinte à la liberté d'accès aux marchés publics. C'est la première fois qu'un parlementaire communiste est incarcéré dans une affaire de corruption.

Le Sénat avait voté, le 22 décembre, la levée de l'immunité parlementaire de M. Bécart, demandée par le juge Benoît Bersyn, qui instruit un dossier de corruption autour de la gestion de la municipalité d'Auchel (*le Monde* du 24 décembre). Après la secrétaire générale de mairie et deux adjoints au maire, écroués en novembre (*le Monde* du 16 décembre), le maire est la huitième personne mise en examen dans cette affaire.

A la suite d'une plainte contre X... déposée par M. Bécart lui-même en 1993, l'ancien comptable de la commune, Bernard Giroutx, avait été mis en examen et incarcéré en mars. La chambre régionale des comptes du Nord-Pas-de-Calais avait alors pratiqué un contrôle de gestion et, au vu d'irrégularités (fausses délibérations non soumises aux conseils municipaux, etc.), elle avait saisi le procureur de la République, qui avait, à son tour, porté plainte. L'incarcération du maire était d'autant plus attendue que, dans sa première requête envoyée au garde des sceaux, le procureur de la cour d'appel de Douai envisageait explicitement cette mesure de détention provisoire.

Contestation juridique

La commission sénatoriale, saisie de cette demande, s'est interrogée sur l'opportunité de devoir se prononcer sur une autorisation de mise en détention et avait demandé au garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, de renvoyer une demande de levée ne précisant pas cette intention de mise en détention. Les sénateurs refusaient, en effet, de se prononcer explicitement sur la détention, cette décision appartenant, selon eux, au seul magistrat. Ils estimaient que l'accord pour une levée d'immunité parlementaire est global et vaut pour tout acte de procédure, y compris les mesures coercitives.

Lundi soir, à leur sortie du tribunal de Béthune, les avocats de M. Bécart, M[es] Califano et Meyer, ont annoncé leur intention de faire appel et de déposer un référé-liberté contre cette ordonnance, au motif que le magistrat n'était pas explicitement autorisé à placer en détention le sénateur. L'article 26 de la Constitution prévoit qu'*« aucun membre du Parlement ne peut, hors session, être arrêté* [si ce n'est] *avec l'autorisation du bureau de l'Assemblée dont il fait partie »*, mais il précise, *« sauf le cas (...) de poursuites autorisées »*. Or, les poursuites contre M. Bécart ont bien été autorisées par le Sénat le 22 décembre.

YVES JOUANNIC

Accusé de favoritisme dans l'attribution de marchés

Le directeur du cabinet du président du conseil régional de Martinique est incarcéré

FORT-DE-FRANCE

de notre correspondant

Karl Paolo, directeur du cabinet du président du conseil régional de Martinique, Emile Capgras (Parti communiste martiniquais), a été placé sous mandat de dépôt, le 23 décembre, après une garde à vue de quarante-huit heures (*le Monde* du 23 décembre). Il est poursuivi pour complicité de faux et favoritisme dans le cadre d'une enquête sur la régularité de la passation de plusieurs marchés commandités par la collectivité en 1991.

Agé de trente-huit ans, Karl Paolo est concerné en sa qualité d'ancien responsable du bureau des affaires scolaires, poste qu'il avait occupé de 1985 à 1992. Un architecte et un entrepreneur ont déjà été mis en examen dans le cadre de cette procédure, diligentée par le SRPJ depuis la mi-octobre. Il leur est reproché d'avoir fabriqué des faux documents alors qu'ils étaient partie prenante dans un chantier de rénovation de deux bâtiments d'un lycée de Fort-de-France.

Le trucage de ces marchés aurait permis de fausser les règles de la concurrence, d'une part, alors que des avenants aux contrats initiaux auraient provoqué le quasi-doublement de ces marchés, d'autre part. L'enquête n'a cependant pas déterminé un enrichissement illicite de Karl Paolo, ni de révéler un éventuel financement occulte du PC martiniquais.

Des rumeurs insistantes circulaient depuis plusieurs mois à propos de malversations commises au détriment du conseil régional, sans la moindre preuve à ce jour. L'interpellation spectaculaire d'un proche du président de l'exécutif régional relance les supputations sur le démarrage d'une opération générale de lutte contre la corruption supposée des milieux politiques martiniquais. Les mises en examen d'élus et de responsables administratifs des collectivités avaient épargné l'île, jusqu'à présent.

Le parquet avait saisi le SRPJ, en octobre, d'une enquête préliminaire au sujet des contrats de réparation ou de construction des lycées par la région, après que des déclarations publiques de dirigeants locaux du RPR, en novembre 1993, relayées par la presse, avaient suggéré de possibles malversations dans le cadre des relations entre la collectivité régionale et des entreprises du bâtiment.

L'enquête en cours pourrait montrer les inconvénients d'une pratique très largement utilisée, consistant à fractionner les marchés publics de manière à attribuer aux petites entreprises locales des contrats dont le montant n'excède pas 300 000 francs, niveau au-dessus duquel un avis d'appel d'offres doit impérativement être lancé. Cette façon de procéder est justifiée par les élus au nom de la protection du tissu productif martiniquais.

JEAN-MARC PARTY

A la Réunion

Des incidents ont marqué le départ de M. Le Pen

Environ cent cinquante personnes ont manifesté, lundi 26 décembre à l'aéroport de la Réunion, à l'occasion du départ de Jean-Marie Le Pen pour l'île Maurice. A l'appel de la Ligue des droits de l'homme, les manifestants ont scandé des slogans hostiles au président du Front national, au son d'instruments traditionnels de la musique locale. Ils entendaient protester contre la présence de M. Le Pen dans l'île et *« exprimer leur solidarité »* au chanteur réunionnais, Danyèl Waro, frappé, vendredi 23 décembre, par un proche du président du Front national. M. Waro, qui a quitté samedi l'hôpital de Saint-Paul où, selon son entourage, il était soigné pour une perforation du tympan, n'a pas participé à cette manifestation.

Aucun contact n'a eu lieu entre M. Le Pen, qui a évité l'aérogare, et les manifestants, parmi lesquels des artistes locaux, des élus de la mairie de Saint-Denis et des responsables syndicaux. Le candidat du FN à l'élection présidentielle, arrivé jeudi dans l'île, n'y a tenu aucune réunion publique.

Les élections présidentielle et municipales de 1995

Les inscriptions sur les listes électorales seront closes le 31 décembre

Le 31 décembre au soir, il sera trop tard pour se faire inscrire sur les listes électorales et donc pour pouvoir voter en 1995. Or cette année s'annonce riche en scrutins avec, au moins, l'élection présidentielle, dont les deux tours devraient avoir lieu le 23 avril et le 7 mai, et les municipales, prévues en juin.

Chaque année, les listes électorales sont révisées entre le 1[er] septembre et le 31 décembre. Elles sont ouvertes aux citoyens majeurs français ou ayant acquis la nationalité française. Les personnes ayant déménagé récemment, ainsi que les jeunes ayant fêté leur dix-huitième anniversaire cette année, ou qui atteindront leur majorité entre le 1[er] janvier et le 28 février 1995, sont invités à se présenter à la mairie de leur commune ou de leur arrondissement. Ceux qui auront dix-huit ans entre le 1[er] mars et la veille des élections ont encore la possibilité de s'inscrire au plus tard dix jours avant le scrutin. C'est alors le juge du tribunal d'instance qui statue sur leur demande. La réponse doit être fournie quatre jours avant la date du vote.

Pour s'inscrire, une pièce d'identité est nécessaire (carte d'identité, livret de famille, livret militaire, passeport, décret de naturalisation, certificat de nationalité, permis de conduire), ainsi qu'une pièce justifiant du lieu de résidence (une simple déclaration certifiant que le futur électeur habite chez ses parents peut suffire). Il est possible d'accomplir cette démarche par correspondance, ou bien par le biais d'un mandataire qui procède aux formalités à la place du futur électeur, à condition qu'il soit dûment muni d'une lettre de procuration.

Si elle est acceptée dans son principe, la participation des ressortissants de l'Union européenne au choix du maire de leur commune de résidence en France semble compromise pour les prochaines élections municipales. Les Etats membres s'appliquant, en effet, à réclamer toutes sortes de dérogations, la directive européenne n'a pas encore été adoptée.

Le Centre d'information civique, association créée en 1960, a pour mission de renseigner les citoyens (242 *bis*, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris, tél : 16 (1) 45-44-14-17). Le CIC dispose d'un service Minitel (3615 CICINFO) et d'un répondeur téléphonique (INFOTEL : 16 [1] 45-44-41-66).

Pour remplacer le Martel

La France étudie l'achat d'un missile antiradar américain

A la lumière des récents événements, l'armée de l'air française a besoin de remplacer son missile antiradar Martel et souhaite que le nouveau programme soit mené en coopération avec les Allemands et les Britanniques. A défaut, elle imagine de commander le missile HARM (*high speed anti-radiation missile*), conçu par les Etats-Unis. C'est ce qui ressort d'un entretien que le chef d'état-major de l'armée de l'air, le général Jean-Philippe Douin, a accordé récemment à l'hebdomadaire britannique *Flight International*.

Depuis le début des années 70, les avions de combat français sont équipés du missile AS-37 Martel, qui a été mis au point par Matra, Dassault et British Aerospace au terme d'un accord de part et d'autre de la Manche. Ce missile porte une charge explosive de 150 kilogrammes, à plus de deux fois la vitesse du son, sur des distances de l'ordre de 100 kilomètres. Il se dirige de façon autonome vers les radars adverses – en étant attiré par les fréquences de leurs antennes émettrices – pour les mettre hors service. Il a longtemps été considéré comme un système d'arme très secret, de nature stratégique. En effet, le Martel a été, à l'origine, conçu pour ouvrir en quelque sorte, en s'en prenant aux radars sur son chemin, un couloir aérien dans lequel devrait s'engager, à très basse altitude et en toute invulnérabilité, le bombardier nucléaire Mirage IV. C'est la raison pour laquelle la France s'est toujours refusée à autoriser l'exportation de ce missile à quiconque.

Opérationnel à partir de 1975, le Martel n'a été utilisé qu'une seule fois en condition de combat. Ce fut le cas lors de l'attaque, en février 1986, par l'armée de l'air française, de la base de Ouadi-Doum, d'où des avions libyens s'envolaient pour bombarder des objectifs civils et militaires au Tchad. La base libyenne fut rendue inutilisable par un raid aérien de missiles antipistes, conduit par des avions usant de Martel pour détruire préventivement les antennes radars libyennes.

Aujourd'hui, l'armée de l'air se prépare à remplacer un Martel dont la conception remonte pratiquement aux années 60. Dans *Flight International*, le général Douin laisse la porte ouverte à deux solutions : ou les industriels britannique, français et allemand présentent – comme ils en discutent en ce moment – un programme de remplacement du Martel, ou bien la France devra acheter « sur étagères » un matériel comparable qui existe, comme c'est le cas du missile HARM américain.

Lors de la guerre du Golfe, en 1991, les Etats-Unis ont usé du missile HARM dès le début des opérations pour aveugler la défense irakienne. Plus récemment, en novembre, les avions américains détachés par l'OTAN au-dessus de la Bosnie ont lancé des missiles HARM contre les radars de la base d'Udbina, d'où partaient les avions serbes attaquant Bihac. Le missile antiradar HARM, conçu par Texas Instruments, porte à 50 kilomètres. Si la France se prononçait pour une option « sur étagères », elle devrait très rapidement arrêter sa décision, la production du HARM étant sur le point d'être interrompue.

DÉBATS

Corruption : « La force d'être un coquin », par Arno Klarsfeld ; Logement : « L'enfer, c'est d'être exclu par les autres », par Albert Jacquard ; Diagonales, par Bertrand Poirot-Delpech : « Du temps à soi » *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Itzhak Rabin a effectué une visite-surprise à Oman

Itzhak Rabin, qui n'a jamais caché son goût pour les rencontres secrètes, a répondu immédiatement à une invitation du sultan Qabous Ben Saïd d'Oman. Lundi matin 26 décembre, il a quitté le territoire israélien, sans en informer son gouvernement *(page 5)*.

SOCIÉTÉ

Cent mille jeunes chrétiens participent à la rencontre européenne de Taizé

Cinq ans après la chute du mur de Berlin, la jeunesse chrétienne de tous les pays de l'Est, sans exception, est représentée, aux côtés de celle de l'Ouest, à la dix-septième rencontre européenne, animée, du 28 décembre au 1[er] janvier, par la communauté œcuménique de Taizé, dans l'enceinte du Parc des expositions, porte de Versailles à Paris *(page 11)*.

CULTURE

La mort du dramaturge anglais John Osborne

L'écrivain et dramaturge anglais John Osborne est mort, samedi 24 décembre, d'un arrêt cardiaque à l'hôpital de Shrewsbury, dans le Shropshire (Grande-Bretagne). Il était âgé de 65 ans. Il est notamment l'auteur de *Look Back in Anger (la Paix du dimanche)*, dont la première représentation, le 8 mai 1956 à Londres, est considérée par les historiens comme le point de départ d'une révolution du théâtre britannique de l'après-guerre *(page 13)*.

COMMUNICATION

Un entretien avec le directeur général adjoint de l'édition indépendante de « Borba »

Après la reprise en main par le pouvoir du seul quotidien indépendant de Belgrade, les journalistes de *Borba* ont tiré ce week-end une édition pirate que les Belgradois se sont arrachée. M. Branislav Milosevic, directeur général adjoint de l'édition indépendante de *Borba*, nous explique comment le pouvoir, depuis plusieurs mois, multiplie les pressions contre les médias indépendants *(page 16)*.

SERVICES

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

DEMAIN

« Arts et Spectacles

Cinéma : autour du mystère de Kaspar Hauser, l'enfant trouvé, Werner Herzog avait bâti un film. Le cinéaste allemand Peter Sehr en donne une nouvelle version, *Kaspar Hauser, enfant de l'Europe*, une œuvre d'apparence modeste mais d'une rare intelligence. Disques : l'intégrale du guitariste Charlie Christian vient de paraître. Grâce et légèreté en huit disques compacts.

Le numéro du « Monde » daté mardi 27 décembre 1994 a été tiré à 487 510 exemplaires

Après le dénouement de la prise d'otages

Israël et Washington félicitent Paris

Israël n'a pas caché sa satisfaction, mardi 27 décembre, quant à la fermeté et au « courage » du gouvernement français après l'opération menée pour reprendre le contrôle de l'Airbus d'Air France détourné, une attitude jugée « exemplaire » dans la lutte contre le terrorisme.

« La détermination du gouvernement français dans la lutte contre le terrorisme est un exemple donné aux autres pays pour ne pas céder au terrorisme, continuer à le combattre et prendre des risques », a déclaré le premier ministre israélien, Itzhak Rabin, s'adressant à la presse à Tel-Aviv. M. Rabin, a souligné que l'ordre de donner l'assaut avait été une *« décision courageuse »* et a ajouté : *« Je suis heureux que cette opération ait été un succès. »*

Les Etats-Unis ont également félicité, lundi soir, les autorités françaises. *« Le gouvernement américain condamne dans les termes les plus rigoureux le détournement de l'appareil d'Air France et le meurtre de civils innocents par des terroristes algériens »*, a déclaré le département d'Etat dans un communiqué. *« Nous saluons les initiatives qui ont abouti à la libération* [des otages] *»*, a précisé le porte-parole du département d'Etat, Michael McCurry. – *(AFP, Reuter.)*

Les accidents du travail ont continué de baisser au premier trimestre 1993

Avec 342 641 victimes recensées, le nombre d'accidents du travail a continué de baisser au premier trimestre 1994, selon les indications diffusées, lundi 26 décembre, par la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM). Cette diminution correspond à une baisse de 4,2 % par rapport au premier trimestre 1993. Les accidents du travail ayant entraîné un arrêt de travail ont, de leur côté, affecté 171 029 salariés au cours de la même période, soit une diminution de 5,5 % par rapport aux trois premiers mois de l'année précédente. Conséquence, pour partie, de la baisse des effectifs salariés, les accidents du travail, au nombre de 1 351 405, ont diminué de 8,6 % en 1993, selon les dernières statistiques de la CNAM. En revanche, la proportion d'accidents de trajet (132 101 recensés) a augmenté de 2 % en un an.

En raison de l'élargissement à trois nouveaux pays

L'Union européenne accorde des compensations commerciales aux Etats-Unis

La Commission européenne et les Etats-Unis viennent de conclure un accord intérimaire de six mois qui permet aux Américains d'obtenir des compensations commerciales suite à l'élargissement de l'Union à trois nouveaux pays (Autriche, Suède, Finlande). Les exportateurs américains vont bénéficier de contingents à droits nuls ou réduits sur des produits industriels – principalement dans les secteurs de l'électronique et de la chimie – pour une valeur de 150 à 200 millions de dollars (de 0,8 à 1,08 milliard de francs).

Cet accord, négocié sur la base des règles du GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), entrera en vigueur le 1[er] janvier 1995. Les Etats-Unis estimaient que leurs exportations vers les trois nouveaux adhérents à l'Union seraient pénalisés par l'adaptation des droits de douane finlandais, autrichien et suédois à ceux de l'Union européenne. Ces trois pays augmenteront en effet leurs tarifs douaniers sur un certain nombre de produits pour s'aligner sur le tarif extérieur commun de l'Union européenne.

Afin d'obtenir satisfaction, les Américains ont fait le « forcing ». Les Etats-Unis étudient *« toutes les options »*, déclarait, à la mi-décembre lors d'une visite à Bruxelles, le secrétaire américain au commerce Ron Brown, sans pour autant se référer explicitement à des représailles unilatérales. Toujours est-il qu'en matière de produits agricoles, les Etats-Unis sont gagnants car les trois pays appliquaient jusque-là des droits de douane supérieurs à ceux des Douze.